Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 69 (2005)
Heft: 275-276

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Historische Semantik in den romanischen Sprachen, hgg. von Franz LEBSANFT und Martin-Dietrich GLESSGEN, Tübingen, Niemeyer, 2004 (Linguistische Arbeiten, 483), VIII + 208 pages.

L'ouvrage rassemble une quinzaine de communications, présentées dans la section "Sémantique historique: étymologie, lexicologie, philologie" lors de la Journée des Romanistes allemands qui s'est tenue à Munich en octobre 2001. La finalité essentielle est de montrer la fécondité du rapprochement entre théorie sémantique et histoire de la langue. Disons d'entrée que ce dessein est assurément réalisé et que, dans son ensemble, ce livre est une réussite: non seulement il illustre une grande diversité de points de vue, mais il est sous-tendu, en dépit des nombreuses interventions qu'il comporte, d'une relative unité. Celle-ci tient à deux facteurs. Tout d'abord une grande place est faite aux travaux d'Andreas Blank, notamment à son beau livre sur les principes de l'évolution sémantique du lexique (*Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer, 1997). Andreas Blank devait participer activement à l'organisation de cette Journée: sa mort prématurée en janvier 2001 a empêché qu'il en soit ainsi. Du fait même le livre apparaît comme un hommage à sa mémoire, un hommage assurément très mérité; presque tous les auteurs font une large place à la théorie unificatrice qu'il a su construire. L'unité est due aussi à la très belle synthèse placée en tête de l'ouvrage [1-28], rédigée par les deux organisateurs, Franz Lebsanft et Martin-Dietrich Gleßgen: elle procure un tableau éclairant de la recherche sémantique dans les pays de langue allemande (et bien au-delà), d'Eugenio Coseriu (qui a été, comme on sait, professeur à Tübingen) à Andreas Blank, en passant par l'apport de linguistes comme Peter Koch, Wolfgang Raible, et beaucoup d'autres. L'index des noms qui clôt l'ouvrage montre l'abondance des sources prises en compte. On est seulement surpris que la sémantique à fondement logique n'y trouve pas le moindre écho: certains noms, pourtant de premier plan, n'apparaissent jamais, par exemple Gottlob Frege, Bertrand Russell, Alfred Tarski, Ludwig Wittgenstein ou encore Richard Montague.

La matière est répartie en quatre sections:

1. Sémantique historique et cognition

- Georges Kleiber / Martin Riegel, "Théories sémantiques, sens catégoriel et diachronie; données et arguments" (plaidoyer convaincant pour la thèse d'une relative stabilité sémantique en synchronie et pour l'importance du sens catégoriel et dénominatif);

- Wiltrud Mihatsch, "Labile Hyperonyme" (sur le rôle des hyperonymes scientifiques et de la réanalyse de substantifs collectifs, comme *végétal* ou *plante*);

- Katrin Mutz, "Metonymie und das Entstehen eines neuen Wortbildungsparadigma im Romanischen" (place que tient la métonymie dans le système suffixal des langues romanes: diminutifs, augmentatifs et dépréciatifs; fr. *-ée*, ital. *-ata*; fr. *-age*; élément *pye* du créole).

2. Sémantique historique et changement de sens

- Frankwalt Möhren, "Seme und Sachen" (nouvelle réflexion, très approfondie, sur le rapport des mots et des choses; l'auteur en vient à conclure qu'il n'y a pas en ancien français une synonymie plus abondante ni une plus grande polysémie qu'en français moderne; la méthode d'analyse, même si la 'compétence' fait défaut, peut y être la même);

- Franz-Josef Klein, "Grundlegende Bedeutungsgegensätze in der Entwicklung des französischen Verbalwortschatzes" (parmi les structures sémantiques fondatrices, de très grande généralité et sans doute universelles, l'auteur examine l'opposition *ablatif / adlatif*, et l'opposition *transitif / intransitif*, conçue ici comme une opposition scalaire);

- Gerald Bernhard, "Schwierige Wörter, Motivierung und Volksetymologie" (des exemples fort bien choisis illustrent les sources de l'étymologie populaire);

- André Thibault, "Évolution sémantique et emprunts: les gallicismes de l'espagnol" ([104]: «survol des différents types d'évolution sémantique subies par les unités lexicales empruntées: sélection de sémèmes; restrictions et extensions sémantiques; glissements connotatifs; métaphores; métonymies; formations délocutives; réinterprétation par étymologie populaire; formations elliptiques»; approche novatrice dans le domaine de l'emprunt; annonce un travail plus ample sur les gallicismes de l'espagnol qui devrait être de grande portée).

3. Sémantique historique et lexicographie historique

- Otto Gsell, "Was haben historische Semantik und Etymologie voneinander zu erwarten?" (les deux disciplines [la sémantique historique et l'étymologie] peuvent développer conjointement un catalogue de critères en vue d'évaluer, selon leur vraisemblance cognitive et empirique – [124] –, les hypothèses qui portent sur tel ou tel changement de sens);

- Thomas Städtler, "Zur Behandlung von Euphemismen in der historischen Lexikographie des Französischen" (intéressantes réflexions sur le traitement lexicographique de l'"euphémisme' – ou plutôt de la métaphore; les formulations proposées [134-139], sont précises et convaincantes, mais peut-être un peu lourdes; pour *andoille* par exemple, pourquoi ne pas dire plus simplement 'P. anal. de forme'; pour *asembler* 'P. anal. [rapprochement sexuel]'; pour *baisier le hanap* 'P. anal. [contact avec les lèvres]', etc.);

- Max Pfister, "Der *Kopf* im Italienischen und in den romanischen Sprachen" (présentation du somptueux article CAPUT du LEI, en relation avec les conceptions d'Andreas Blank);

- Gerhard Ernst, "Lexikalische Analyse historischer Texte und semantische Theorie am Beispiel nonstandardsprachlicher französischer Texte des 17. und 18. Jahrhunderts" (présentation des trois cédéroms intitulés *Textes français privés des 17e et 18e siècles*, parus entre 2001 et 2005 à Tübingen, chez Niemeyer).

4. Sémantique historique et pragmatique

- Harald Völker, "Bedeutungsebenen und Bedeutungswandel. Mit vier Beispielen aus der altfranzösischen Urkundensprache" (évolution sémantique des mots *meuble*, *arche*, *court* [< COHORS] et *banal* dans la langue des chartes);

- Angela Schrott, "Paarstrukturen des Typs *moros e moras* als pragmatisches Verfahren in altspanischen Texten" (analyse des structures binaires du type *moros e moras* et de leur importance sociologique);

- Angela Dorn, "Zur Idiomatisierung französischer und spanischer Wortpaare" (tableau éclairant, notamment [200], sur le rôle de groupes binaires comme *grands et petits*, *jour et nuit*, *ni queue ni tête*... dans l'expression de la totalité et de l'intensité).

Au total, un livre stimulant et d'une belle richesse.

Robert MARTIN

«De vrai humain entendement». Hommage à Jacqueline Cerquiglini-Toulet, textes rassemblés par Yasmina FOEHR-JANSSENS et Jean-Yves TILLIETTE, Genève, Droz, 2005 (Recherches et Rencontres 21), 161 pp.

Ce joli recueil regroupe une série de contributions offertes à notre collègue Jacqueline Cerquiglini-Toulet à l'occasion de son départ – purement institutionnel et non intellectuel ou sentimental – du Département de Lettres de l'Université de Genève, où elle a animé, avec d'autres, pendant une bonne quinzaine d'années les études de littérature médiévale. Les travaux ici publiés sont de la plume de ceux et celles qui partagent son amour de la littérature, ses élèves et ami(e)s de Genève et de Paris, mais aussi du monde, car la récipiendaire, comme sa passion pour la Littérature, ignore les frontières. Le volume comporte, comme il se doit, un mot d'introduction des éditeurs («*De vrai humain entendement*» [7-9], citation de Machaut, qui convient à merveille aux travaux et à la personne de Jacqueline Cerquiglini), une brève allocution du «voisin» seiziémiste Michel Jeanneret («Pour conjurer la distance» [11-13], évocation de la voix de la récipiendaire, qui, lectrice, fait vivre et parler les textes) et les remerciements de Jacqueline Cerquiglini-Toulet elle-même («Paysage avec Lac et montagnes» [157-58]). En ouverture et en clôture du recueil, le ton est personnel et chaleureux, on sent bien qu'il s'agit non seulement de collègues, mais de personnes qui partagent avec la *festoyée* une certaine vision de la littérature. On retrouvera cette même vision dans les huit contributions qui forment le cœur du livre, portant toutes sur la littérature de la fin du Moyen Âge et du début du XVIe siècle. Surtout dans les contributions des collègues plus jeunes, la connivence réelle avec les travaux de Jacqueline Cerquiglini est telle qu'on a parfois l'impression de lire l'«ex-Genevoise» elle-même. Malgré leur qualité et leur intérêt, on se limitera ici à en donner un très bref résumé en évoquant plus particulièrement les études susceptibles d'intéresser les lecteurs de la *Revue de Linguistique Romane*.

L'enquête d'Hélène Basso, *Présence de Machaut dans quelques recueils collectifs* [15-27], porte, en réalité, sur la position et la sélection de poèmes machaldiens dans deux recueils: le ms qu'elle appelle «ms. français 15 de Pennsylvanie» [= Philadelphia, University of Pennsylvania Libraries, Fr. 15] et le *Recueil de galanteries* [dont on n'indique pas la cote, comme on s'adresse aux seuls *insiders*, mais il s'agit de Torino, Archivio di Stato, J. b. IX. 10]. Le premier est une grande collection de 310 pièces, dont 107 sont de Machaut, le second comporte 290 pièces dont neuf seulement sont de Machaut. La comparaison de deux documents aussi différents permet naturellement de mettre en évidence un grand nombre de phénomènes dont la pertinence, à mon avis, demande à être vérifiée sur un échantillon un peu plus large. L'enquête a indubitablement le mérite de souligner la difficulté première, toute élémentaire, celle de repérer correctement ce qui se trouve dans ces grands recueils: – face à cet obstacle, l'étude suivante, due à Estelle Doudet, *Polyphème lyrique et Argus éloquent: la poésie à la recherche de son pouvoir, de Guillaume de Machaut à la Renaissance* [29-44], esquisse en quelque sorte l'étape suivante puisqu'elle se termine sur un répertoire d'occurrences contenant une allusion au personnage d'Argus. L'étude elle-même associe le Titan aux cent yeux à Polyphème, lui aussi caractérisé par sa vision étrange, pour montrer comment les deux figures deviennent des doubles de l'écrivain; – Agathe Sultan, *La Harpe et la forge: poétique de l'*ars subtilior [45-63], s'occupe du lien entre musique et parole poétique au sein d'une esthétique qu'elle appelle, après d'autres, l'*ars subtilior*, pour désigner la poétique quelque peu «maniériste» de la lyrique de l'extrême fin du XIV^{e} siècle. Dans son travail, qui démontre de bonnes compétences à la fois dans le domaine musical et littéraire, AS examine un problème intéressant: la production de poètes-compositeurs deux ou trois générations après la rupture généralement admise entre les deux disciplines. Selon elle, les artistes ne sont pas une poignée d'attardés isolés, mais réfléchissent tous sur les mêmes problèmes et relèvent donc bien, dans ce sens, d'une poétique commune, caractérisée par une sorte de résignation et de désabusement. Particulièrement frappant est le souci d'inscrire la musique dans des «contenants» étranges: comme Baude Cordier, qui inscrit, dans le ms. Chantilly 564 son poème et les notes dans un cœur, ou Jacob de Senleches, qui dans le ms. Chicago, Newberry Library, 54.1, opte pour une harpe. Or, cette complexité de la notation musicale n'est pas audible au moment de la représentation, comme si c'était, pour l'artiste *subtilior*, la seule façon d'écrire encore des chansons; – Catherine M. Müller, *En donnant lieu à la Main féminine: lecture de quelques dialogues poétiques des XV^{e} et XVI^{e} siècle* [65-82], examine cinq échanges de poésies entre des voix masculines et féminines. Les *envois* et *responces*, qui s'inscrivent la plupart du temps dans un dialogue amoureux, sont reproduits d'après les pièces originales, manuscrits ou imprimés, même là où des éditions récentes existaient. Les corrections sont signalées dans le texte, et quelques termes ambigus sont glosés en note: il s'agit des échanges entre Clément Marot & Jeanne Gaillarde, Bonaventure des Périers & Claude de Bectoz, Jacqueline de Stuard & Bonaventure des Périers, Jammette de Nesson & Tanneguy du Chastel, Etienne Tabourot & Anne Bégat. Les poèmes font tous l'objet d'un fin commentaire littéraire, voici simplement un mot sur les éditions. Il n'est pas clair pourquoi l'éditrice est revenue, parfois en la présence d'éditions critiques récentes, au texte de l'imprimé ou du ms., pour les reproduire scrupuleusement, y compris pour ce qui est des majuscules et de la ponctuation. Le résultat est troublant, comme dans le cas de l'échange entre Clément Marot et Jeanne Gaillarde où il faudrait pour le moins

encadrer de virgules l'apostrophe à *ma Main* v. 10. Signalons aussi une broutille: «Numm-70125», la cote indiquée pour l'imprimé de Lyon, 1544, des œuvres de Bonaventure des Périers, n'est pas celle de l'exemplaire même, mais celle d'une reproduction numérique, qui repose sur l'exemplaire coté Rés.-Ye-1445; – Philippe Frieden, *La disparition du duc de Bourgogne* [83-97], compare la mort de Charles le Téméraire et celle de son père, Philippe le Bon, telles qu'elles sont relatées par Jean Molinet. Le premier est plutôt blâmé alors que le second est présenté sous un jour meilleur. Le lecteur ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là peut-être un lien avec les genres dans lesquels les descriptions prennent place. Charles est évoqué dans la *Chronique*, Philippe dans le *Trosne d'Honneur;* – Nelly Labère, *Cueillir, garder et augmenter: l'ordre du recueil dans la nouvelle* [99-117], pose des questions importantes aux recueils de nouvelles: quel récit sélectionner, comment organiser la matière? Elle montre bien l'importance de critères d'organisation «externes» imposant, pour ainsi dire, un nombre ainsi qu'un déroulement qui contraignent la forme du recueil. De même, les rituels entourant la prise de parole et l'émergence de la figure auctoriale contribuent à conférer une importance nouvelle à la mise en scène de la genèse du recueil; – La littérature dramatique est représentée dans le recueil grâce à Patrizia Romagnoli, *La Mélancolie des sots* [119-37], qui examine le rapport étrange entre les *fols* des *soties* et la mélancolie. En principe imperméable à ce type de sentiment, les *fols* sont toutefois atteints par la mort de leur «roi» Triboulet. Mais immédiatement, ils instaurent une sorte de rite funéraire burlesque qui leur permet de retrouver leur folie; – Stephen G. Nichols, *Le Nom de la mélancolie: l'exemple du* Roman de la Rose» [139-56], noue, en une subtile réflexion autour de la notion du nom propre, Guillaume de Lorris, la mélancolie, Gaston Paris et Jacqueline Cerquiglini-Toulet. Un *Index des noms d'auteurs et des titres* [159-61], qui correspond exactement à son intitulé et évite de mentionner cotes de mss, notions ou mots, boucle ce volume stimulant.

Richard TRACHSLER

Vocabulaire de l'ancien français, Actes du Colloque de Hiroshima du 26 au 27 mars 2004 à l'Université de Hiroshima, éd. par Noboru HARANO, Hiroshima, Keisuisha, 2005, 191 pages.

On sait gré à nos amis japonais de s'intéresser avec tant de passion à notre ancienne langue. C'est dans un des repaires du Renart, à Hiroshima, que s'est tenu ce colloque, dont les actes ont été publiés par un des fidèles renardiens, N. Harano, qui avait fait venir à sa cour ses complices de la version γ. Le rôle de Noble était tenu par M. Zink, qui, partant de ce que le mot et le concept de nature sont tout différents au Moyen Age, utilise comme réactif les emplois du verbe *desnaturer* en français médiéval, pour examiner, dans un brillant exposé [5-20], comment l'emploi de *desnaturar* que fait Bernart de Ventadour dans la chanson *Tan ai mo cor ple de joya* est une remarquable trouvaille poétique, qui crée par anticipation pour le lecteur moderne une ambiguïté qui n'existait pas au Moyen Age; – ce qu'il appelle la construction prédicative adjointe avec participe parfait ("Et Gieffroy le suit *l'espee traicte*"), est le sujet de l'exposé de Y. Yeong-Houn [21-37], qui s'efforce de décrire et de classifier 78 tours relevés dans un corpus de textes en prose (MortArtuF^2;

MelusArrS; FroissChronM t. 14; JSaintréM; CommC t.1); on retirera l'exemple (13), tiré de MelusArrS 22 – qui serait, dans *palmie l'espie*, le seul cas de postposition du support – mais où *palmie* est l'ind. pr. 3 de *paumoier* v.a. "brandir", dont le COD est *l'espié*; – A. Yokoyama [39-64], à partir d'un examen des emplois du verbe *veoir* dans Le Roman de l'Estoire dou Graal, met en relief le tour *veoir Jesu Crist* et se livre à son sujet à une digression qui dépasse les limites de la simple et banale lexicographie; – l'invocation à *(Dieu,) le fils Marie* est examinée [65-74] par H. Takiguchi, qui trouve que dans 48 occurrences sur 66 elle renvoie à un passage où un secours est attendu ou bien où il y a danger pour la vie; – S. Suzuki attire l'attention sur l'étonnante plasticité du mot *plait*, en particulier dans le Roman de Renart, où il se trouve au milieu de synonymes nombreux [75-85]; – le mot *vout* et les expressions où il apparaît comme *vout de cire* ou *saint Vou (de Luques)* donnent à N. Sato l'occasion de faire défiler [87-116] devant nous plusieurs textes, qui apportent un éclairage intéressant sur l'histoire du mot; – texte du 1er quart du 13e siècle, la *Somme des offices*, traduction de la *Summa de ecclesiasticis officiis* de Jean Beleth, a fourni à Gdf une belle moisson d'attestations, sur laquelle la lexicographie a vécu, avec plus ou moins de bonheur, depuis lors; T. Matsumura en a réexaminé le manuscrit pour en extraire ce qui méritait d'intéresser les lexicographes et il nous donne [117-151] une partie de sa riche récolte, celle concernant les premières attestations et les hapax, préparée avec tout le soin qu'on lui connaît (en particulier en donnant le texte latin correspondant à chaque citation); – le Lai de l'Oiselet continue d'intriguer H. Matsubara qui revient [153-170] sur le choix de la meilleure version; comme G. Paris, il apprécie tout particulièrement la version du ms. C (BNF fr. 25545), dont il serait en effet souhaitable de redonner une édition scientifique, moins éclectique que celle de cet illustre devancier; – l'expression du Roland *tant cumme hanste li duret* est devenue un cliché épique qui apparaît aussi dans une branche, à coloration épique, du Renart, c'est ce qui a retenu l'attention de N. Fukumoto qui s'efforce [171-180] d'en cerner le sens, qui a parfois été brouillé, à l'époque moderne, par une autre formule souvent étudiée, *pleine sa hanste*; on pourra aussi voir une note de M. Plouzeau ds PariseP 1928; – N. Harano explique [181-187] le sens qu'il donne au mot *croerre*, dans le texte de la version γ du Renart, au passage bien connu de Renart et Chantecler, commenté, avec le mot *raiere*, par A. Henry ds R 105, 326-332. Il confirme que le sens n'est pas "lieu rempli de craie", qui pouvait s'appuyer sur un ex. de Gdf 2, 377a (mais ce sens a été réfuté par M. Glessgen ds ActesMfr[10] (CollGodefroy) 384), pour lui préférer "lieu rempli de coquilles", tout en se demandant s'il s'agit de coquilles d'œufs. Quant à moi, je me souviens d'avoir concassé des coquilles d'huîtres et d'escargots pour les donner aux poules, afin, me disait-on, de les aider à renforcer la coquille de leurs œufs. Il suffit aussi d'avoir ouvert un gésier de poule pour savoir qu'il est plein de petits graviers. On peut donc imaginer qu'il y avait près du poulailler un dépôt de coquilles de toutes sortes.

Un colloque instructif, qui témoigne de l'intérêt porté à notre ancienne littérature et à sa langue. On regrette seulement qu'il y ait un peu trop de fautes typographiques et que le toilettage linguistique des textes n'ait pas été parfait.

Gilles ROQUES

Bernard COMBETTES, Catherine SCHNEDECKER, Anne THEISSEN (éd.), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Actes du colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999), Paris, Champion (Linguistique française, collection dirigée par Nizia Marchello [lire: Christiane Marchello-Nizia]), 2003, 536 pages.

Ce fort volume de 536 pages réunit 33 contributions d'un colloque portant, comme l'indiquent les trois présentateurs, «sur des marqueurs linguistiques encore peu décrits, ayant pour fonction de sélectionner et d'extraire un/des objet(s) ou thème(s) de leur discours pour les distinguer et les porter à l'attention de l'interprète» (Présentation, [3]).

Théoriquement, continuent-ils, «ces marqueurs relèvent de deux familles distinctes»:

- les locutions adverbiales telles que *quant à, en ce qui concerne* ou les adverbes appelés parfois «focalisateurs» (*notamment, particulièrement, principalement*, etc.);

- les expressions référentielles à caractère partitif; *certains, chacun*, etc.

Les «objets discursifs» ainsi traités – qu'ils soient référentiels ou propositionnels – peuvent également se prêter à des opérations discursives supplémentaires visant à les présenter suivant un ordre plus ou moins systématisé, les marqueurs utilisés à cette fin étant de deux types: les pronoms tels que *celui-ci/là, l'un, l'autre*, les ordinaux *le premier/second/dernier* ainsi que les formes adverbiales comme *d'abord/ensuite/enfin*, etc., expressions marquant la corrélation entre des unités selon des modalités à définir, qui ne relèvent apparemment ni de la simple coordination ni de la subordination» (ibid.).

Dans ce cadre, les contributions réunies avaient pour but, selon les organisateurs, de:

«- décrire le comportement syntaxique, sémantique et fonctionnel de ces marqueurs, considérés isolément ou systématiquement;

- repérer leur apparition dans une langue donnée en retraçant éventuellement les étapes de leur grammaticalisation;

- les comparer aux formes qui remplissent des fonctions similaires dans d'autres langues;

- expliciter le type d'organisation discursive mais aussi leur mode de corrélation et de connexion» (ibid., [3-4]).

Vaste programme en effet dont rien n'indique ensuite dans la présentation si les objectifs on été atteints, quels en sont les résultats et les perspectives, une simple déclaration lapidaire tenant lieu de bilan, qui justifie le paresseux ordre alphabétique retenu par un motif passablement spécieux: «Compte tenu des recoupements et interférences entre les domaines de l'ordre et de la distinction, nous avons choisi de présenter ces contributions selon l'ordre alphabétique du nom des contributeurs/trices» [4].

Ce sont précisément ces recoupements et ces interférences qu'eût pu dégager le trio des éditeurs scientifiques en organisant les contributions – pourvues cependant d'un résumé en français et en anglais – selon leur thème, et en les orchestrant en

un aperçu synthétique normalement attendu dans ce genre de recueil collectif. C'est cette orchestration que nous esquisserons ici en soulignant des points forts, en opérant des rapprochements – épisodiquement signalés – entre contributions de même sujet qui semblent s'ignorer, en suggérant quelques compléments, en émettant aussi quelques réserves.

Se détache d'abord de l'ensemble un faisceau de contributions théoriques cernant la thématique proposée, dont au premier chef l'exposé de Robert Martin qui eût pu servir de prolégomènes par sa mise au point fondamentale sur les notions en jeu («Quelques notes (sans portée) sur la distinction et sur l'ordre», [335-342]): de l'ordre au sens mathématique de «relation d'ordre», un des universaux de l'objet langue sous ses modes dérivationnel, hiérarchique, combinatoire, canevas d'un autre colloque esquissé par Robert Martin, se distingue l'ordre discursif imposé par le locuteur, un des moyens de distinguer, par une opération seconde, les objets référentiels en les extrayant au moyen de marqueurs. Et Robert Martin d'évoquer les opérations distinctives en termes vériconditionnels:

1. opérations thématisantes ou mieux rethématisantes ou de thématisation sélective, les objets étant préalablement distingués;

2. opérations partitives;

3. opérations de discrimination «sortale», de distinction désignative.

Son raisonnement accorde notamment quelques réflexions aux deux dernières opérations.

C'est précisément la thématisation qui est au centre de deux autres exposés. En sont dégagés les caractéristiques fondamentales et les paramètres multiples: sélection dans la zone frontale d'un énoncé, dont il se détache par ses propriétés prosodiques et informationnelles, d'un fragment discursif promu en objet de discours potentiel mis en question ou en débat, certains éléments de cette zone pouvant cependant s'affranchir de toute relation avec des éléments antérieurs (Bruno Martinie: «Thématisation et organisation du discours», [345-356]). Inspiré par ses recherches sur les matériaux linguistiques de plusieurs langues, et spécialement le japonais, André Wlodarcyk élabore pour sa part les fondements d'une théorie générale des énoncés en traitant de la relation tripolaire entre sujet, topique et focus, dans le cadre de l'homotopie, où se construisent de façon dynamique deux types d'espace inverses: celui qui est le centre d'intérêt centrifuge (topique) part d'un point pour le projeter sur un espace; l'autre, qui est le centre d'intérêt centripète (focus) part d'un espace pour se projeter sur un point, les deux mouvements opposés allant de l'attention de l'un vers le multiple, et du multiple vers l'un («Sur les homotopies du topique et du focus», [513-526]).

On relèvera enfin le très large tour d'horizon de Bernard Combettes, brossant un panorama du développement des marqueurs de topicalisation en français dans un processus de grammaticalisation, lié à l'essor du type argumentatif et informatif de la production rédigée en moyen français: des constituants à valeur circonstancielle, relevant de la comparaison, entrant dans des locutions ramenées au prototype de la préposition *de*, ou variables de formes modales, se stabilisent ainsi comme introducteurs du topique en acquérant une dimension pragmatique dans l'argumentation («Les marqueurs de topicalisation en français: un cas de grammaticalisation», [149-167]).

En dehors de ces aperçus apportant un cadrage et un éclairage d'ensemble sur des notions de base, plusieurs exposés se font l'écho d'approches théoriques récentes, dans leurs applications: appel aux analyses partie-tout, à la sémantique référentielle, inspirées de Georges Kleiber; appel à la linguistique modulaire inspirée de l'Ecole genevoise d'Eddy Roulet et de ses émules, comme H. Nølke, associant dans la description des phénomènes les composantes morpho-syntaxique, logico- et pragmatico-sémantique. L'*Index Nominum* est un témoignage de l'impact de ces chefs de file: 14 mentions de Combettes, 13 de Nølke, 7 de Roulet, sans compter 13 mentions de Catherine Schnedecker, dont les travaux sur les «indéfinis» et les marqueurs sériels font désormais autorité.

Seraient à regrouper ensuite les contributions portant sur des marqueurs particuliers.

Les extracteurs topiques *quant à*, *en ce qui concerne*, *pour moi*, *pour ce* bénéficient d'une large palette d'études, avec une attention particulière accordée à *quant à*. Plusieurs articles en précisent la portée, qui est de distinguer un référent dans un ensemble, de marquer une prise de position dans une argumentation (Bernard Combettes, supra); de souligner, mettre en valeur un constituant repris quelquefois plus loin par un pronom et de marquer une rupture thématique tout en assumant un rôle de «cadrage» dans l'énoncé (Mylène Blasco-Dulbecco / Jacques-Philippe Saint-Gérand: «Opacification, désordres et dislocation?», [43-67). Mais en sont dessinées aussi les grandes lignes de l'évolution diachronique, esquissées encore par Bernard Combettes:

- du 14e au 16e siècle, à partir de l'exploitation de l'important corpus du *Dictionnaire du moyen français* de l'ATILF et de FRANTEXT, les tendances évolutives faisant apparaître la progression du rôle du topique par rapport à celui de simple repère (Sophie Prévost: «'Quant à': analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14e – 16e siècles), [443-459]»;

- du 18e au 19e siècle dans les descriptions et les commentaires de ces marqueurs par les grammairiens et les linguistes (Mylène Blasco-Dulbecco – Jacques-Philippe Saint-Gérand, qui font abusivement du Tobler-Lommatzsch, dans leurs indications diachroniques, un *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*);

- en français contemporain, où *quant à* a un fonctionnement référentiel et des effets discursifs liés à la place qu'il occupe dans l'énoncé: frontale (marquant la rupture thématique dans le déroulement d'un texte en constituant le sous-thème, comme signalé supra); postfrontale (marquant une différence prédicative s'appliquant à son antécédent); intraphrastique (soulignant un élément comme centre d'intérêt) (Injoo Choi-Jonin: «Ordre syntaxique et ordre référentiel: emplois de la locution prépositive *quant à*», [133-147].

- c'est encore parmi les extracteurs topiques que sont étudiés, dans deux articles complémentaires, un ensemble d'indicateurs d'intérêt comme *en matière (de)*, *du point de vue de*, *à propos de...*, *chez*, qui instaurent un cadre de validité délimitant un intérêt strictement thématique et/ou un intérêt thématique sur «toile de fond»: éléments extraphrastiques, ils aident à la structuration extraprédicative (Sylvie Porhiel: «Les indicateurs d'intérêt dans l'organisation textuelle», [425-441]; la valeur de *à propos* étant plus particulièrement spécifiée par Pierre Péroz, dans son détachement gauche de circonstant initial, comme mise en place d'un élément extrait

d'un énoncé antérieur, comparé à *sur*, opérant une relation directe entre les deux termes («Sur *à propos de* et la valeur «d'à propos» de *sur*». Proximité sémantique et construction du sens», [408-423]).

- en français contemporain toujours, dans la seconde moitié du 20e siècle plus précisément, apparaît un ensemble de marqueurs extra-prédicatifs thématisant tendant à se figer, comme *côté*, *question*, *niveau*, *point de vue*, *rayon*, qui posent le cadre dans lequel s'inscrit l'énoncé, au regard de leur intégration dans celui-ci (Nicole Le Querler: «*Question fruits de mer, le chef, il s'y connaît*», [301-316]).

Plusieurs enseignements se dégagent de ces études:

- jusqu'à date récente, ces éléments hors rection ont été très marginalisés dans les descriptions grammaticales du français (Mylène Blasco-Dulbecco / Jacques-Philippe Saint-Gérand);

- ils ont été donnés à tort comme caractéristiques de l'oral, ainsi que le montre le corpus du français parlé, où l'emportent les détachements pronominaux non introduits (ibid.);

- semble se dessiner la tendance au relâchement des liens de stricte anaphore entre l'élément thématisé et la prédication, au niveau de l'énonciation, comme dans les exemples donnés par Sophie Prévost: *Quant à Paris, la tour Eiffel est haute; Quant à moi, Paul est fou.*

Un second groupe traite des adverbes focalisateurs: *notamment*, marqueur de méronymie extrayant la partie d'un tout dans la continuité référentielle d'un énoncé dont il focalise un élément prototypique, et qui se distingue en ce sens de *principalement*, marquant un degré d'intensité et de hiérarchie (Analyse en termes de partie-tout de Danielle Crévenat-Werner: «Quand *notamment* engage la partie», [169-183]; ou, en d'autres termes, présupposant un paradigme dont il extrait un élément à partir d'un point d'ancrage dans une dérivation seconde, comme une séquence parenthétique (Approche modulaire d'Anne Grobet: «Une approche modulaire des marques d'extraction et d'ordre dans le débat médiatique. L'exemple de *notamment*», [233-249]. On en rapprocherait *par exemple*, extrayant un élément d'un ensemble à titre de preuve (Corinne Rossari – Jacques Jayez: «*Par exemple:* une procédure d'exemplification par la preuve», [461-478]. Ou encore le focalisateur *personnellement*, «disjonctif de style» renvoyant nécessairement à un actant de première personne, au regard de *en ce qui concerne* (Christian Molinier: «*Personnellement*, un marqueur de singularité», [357-371].

Un troisième groupe traite des adverbes d'ordination:

- *d'abord*, étudié en comparaison avec le japonais *mazu*, servant à ordonner d'une manière ou d'une autre des énoncés dans un enchaînement discursif, soit comme premier rang d'une série rattachée à un thème, dans l'ordination temporelle, soit comme première valeur privilégiée dans une argumentation, ou comme mise en relief d'un argument premier (Saburo Aoki: «Adverbes d'ordination, discours et énonciation: *d'abord* en français et *mazu* en japonais», [5-16].

On notera au passage que l'analyse de l'exemple (13) [48] est inadéquate:

**Formation religieuse: d'abord il est né dans une famille protestante, puis est élevé dans un milieu catholique.*

S'il est «difficile de commencer ainsi», même dans le cadre d'un curriculum vitae, qui fixe le cadre où s'enchaînent les événements, c'est qu'*être né* peut apparaître discordant, comme ponctuel et ne pouvant être le «siège» de l'éducation religieuse dans l'ensemble du projet, alors que *passer son enfance* répondrait plus précisément au thème, en homologie avec le second élément:

Formation religieuse: d'abord il passe son enfance dans une famille protestante, puis est élevé dans le milieu catholique.

- *parallèlement*, en position extraprédicative, allant du parallélisme lexical à l'alternativité (Christiane Marque-Pucheu: «Après un point on mène un parallèle: *parallèlement* ou l'articulation logique et chronologique du discours», [317-333]).

- *en tout cas* comme marqueur d'ordre et de distinction, dont le trait essentiel unitaire, au-delà des descriptions hétérogènes, est d'engager après une incertitude, une indifférence ou une exagération, un mouvement vers le certain en prononçant un jugement définitif et indiscutable (Jean-Marcel Léard / Claire Tremblay: «*En tout cas:* description lexicographique d'un marqueur d'ordre et de distinction», [287-300]).

- *enfin*, marquant une clôture discursive dans un enchaînement textuel – la proposition *p*, dans *enfin p*, étant donnée comme clôturant un discours après un énoncé non concluant – dont la spécification dépend des rapports avec le contexte antérieur (Denis Paillard: «A propos de *enfin*», [387-408]).

La problématique du même et de l'autre est au centre de deux articles, *même* et *autre* mettant en place un système contrastif d'un objet de discours par rapport à d'autres de la même catégorie:

- *autre* dans son emploi solitaire du «parler jeune» - *t'as vu comme i'm parle, eu## l'autre!* – marque l'exclusion par *je* de la sphère de la locution (Jacqueline Bacha: «L'autre!», [17-27]). À cette fonction discriminante on rattachera son emploi dans *nous autres*, qui renvoie à l'autre en se désignant soi-même comme «autre» par discrimination de l'identification renforçant le sentiment de partition en position thématique (Laurence Rosier: «*Nous autres* + (X): mais de quels «autres» s'agit-il?» Communication au Colloque international *La partition en langue et en discours*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 6-8 novembre 2003. Equipe d'Accueil Linguistique et Didactique des langues. Actes à paraître). Sur le jeu identité/altérité on peut aussi relever *Les mêmes autres*, titre de l'Exposition virtuelle d'art contemporain de Julia Batin, dont l'objectif est une représentation de l'être humain et plus particulièrement du visage, qui offre une infinité de variations autour de la même structure (yeux, bouche, nez, cheveux, cou...).

- en regard, *ce même* + Nom propre (*ce même Néron*) – traité ici par Michèle Noailly sous le titre «Et ce même *Néron*... mais que fait *même* ci?», [373-385], à la suite de sa contribution au numéro 15 de *Lexique, Les noms propres: nature et détermination*, Danièle Van de Velde et Nelly Flaux éditeurs, Presses Universitaires du Septentrion: «Ce même Bajazet: nom propre et principe d'identité» – souligne, sous une même identité unifiée, le(s) disparate(s) d'un comportement individuel dans son dire et dans son faire simultanés ou selon le moment, ou marque la surenchère au sein d'une même démonstration.

- dans ce même domaine de discrimination, *un de ces N* marque la construction d'une sous-classe de N référant à la notoriété partagée avec le locuteur, qu'implique

le démonstratif, dans des types de situations ou de personnages, comme les personnages balzaciens (Marie-Noëlle Gary-Prieur: «La distinction d'un élément dans une classe discursive: Etude des GN de la forme *un de ces N qui P*», [217-231]).

- reste le cas de *certains* en emploi partitif, dont le trait fondamental est la distinctivité, en comparaison de *quelqu'un*, déclinant les occurrences en termes d'identité, et s'opposant à son emploi existentiel, dont Anne Theissen et Céline Benninger dégagent les contraintes lexicales, prédicatives et syntaxiques («*Certains* en lecture existentielle: à quelles conditions?», [479-494]). De *certain* peut se rapprocher le *cierto* espagnol, que Francis Tollis examine dans *un- ciert-* hors pluralité (*un cierto tiempo / una cierta medida*), généralement ignoré ou condamné par les grammairiens, mais largement attesté dans le corpus de la presse de l'espagnol contemporain (250 occurrences relevées par l'auteur dans 21 numéros du quotidien *El país* et 24 numéros de l'hebdomadaire *El triunfo* de 1977). Ce que confirme par ailleurs la consultation du *Corpus de Referencia del Español Actual* (*CREA*), comportant plus de 400 millions de mots: dans la presse espagnole péninsulaire, de 1975 à 2004: 833 occurrences dans 789 documents de *un cierto*, et 904 occurrences dans 855 documents de *una cierta;* dans les publications littéraires au sens large, pour les mêmes dates: 1709 occurrences dans 453 documents de *un cierto*, et 1805 occurrences dans 428 documents de *una cierta.* Le relevé offre de plus des collocations privilégiées des emplois de *un- ciert-*, qui pourraient encore être exploitées. En complément d'un premier article portant sur le sujet en 2001 («Premières remarques sur l'alternance *ciert / un-ciert-* adjoints (hors pluralité) dans deux corpus d'espagnol», *Panorama de la linguistique hispanique*, Y. Marchi éditeur, Lille, Université Charles de Gaulle, 2000. UL3, Travaux et recherches, 125-136), Francis Tollis en étudie en tout cas les conditions d'emploi où se combinent le premier, attirant vers l'objet à identifier, et le second, identifiant le référent sur la toile de fond de l'acquis («L'alternance *ciert- ~ un- ciert-* hors pluralité: de l'allusion démarcative à la distinction plus ou moins évaluative», [495-511]).

En dehors de l'approche proprement comparative entre *d'abord* et *mazu* en japonais (cf. supra), deux contributions apportent une note différentielle à l'étude des marqueurs topicalisants:

- celle sur les particules dicto-modales du haoussa – langue chamito-sémitique de l'Afrique de l'Ouest –, spécifiant les valeurs référentielles du topique (Bernard Caron: «Etude sémantique des particules dicto-modales du haoussa», [101-112]);

- celle de Frédéric Lambert sur les particules *men* et *dé* en grec classique, structurant un espace commun, la première semblant être du côté de l'attendu, du lieu commun, de ce qui va sans dire, la seconde apportant un élément nouveau qui donne sa pertinence à l'énoncé, en faisant appel à l'attention de l'auditeur («Le «balancement» en men/de e, grec classique», [269-285]).

Resterait à regrouper les contributions portant sur l'organisation de types de textes:

- recettes de cuisine courtes, écrites ou orales, ou recettes longues, mettant en oeuvre des ressources différentes pour opérer des distinctions, au-delà des contraintes comparables (Paul Cappeau: «Vous mélangez tout? De l'ordre dans les recettes de cuisine», [87-99]).

- discours argumentatif pascalien, où la focalisation présente des emplois atypiques de marqueurs pronominaux ou adverbiaux, mais semble surtout avoir recours au rythme (Sylvie-Anne Freyermuth: «Ordre et distinction dans le discours argumentatif de Pascal», [203-216]).

- bref texte journalistique où le jeu des quantificateurs et des focalisateurs balise une focalisation progressive dont les étapes sont examinées par Michel Charolles dans des commentaires comportant cependant une part de truismes paraphrastiques («Du thétique au catégorique. Rôle des quantificateurs et des focalisateurs dans la mise en ordre et la distinction des entités au fils du discours», [113-132]). Spécialiste de l'étude de la cohérence textuelle, il adopte ici «une perspective qui, sans prétendre coller aux processus naturels d'interprétation mis en œuvre par les sujets au cours de l'audition ou de la lecture, a néanmoins pour vocation de s'en rapprocher» [112]. Mais ce rapprochement est souvent si étroit que l'analyse, sous des couleurs de scientificité, égrène des banalités, ce dont l'auteur convient lui-même à l'occasion. Ainsi de la première phrase assertorique, affectant des savoirs à un prétendu arrière-plan supposé partagé, ainsi qu'à leur mise en ordre:

Aucune solution miracle n'existe contre la dépendance du tabac: «La phrase dit simplement (souligné par nous) que, parmi l'ensemble des solutions contre la dépendance du tabac, ensemble dont la réalité n'est pas contestée, il n'en existe aucune qui soit capable d'accomplir des miracles» [117].

Et ensuite:

C'est le constat du ministère de la santé, affectant l'attention à un énonciateur particulier connu.

La plupart d'entre elles, notamment l'acupuncture, et l'homéopathie, ne sont efficaces qu'à court terme, extrayant des solutions pêchant contre l'efficacité mais qui excluent aussi les solutions avantageuses: «Dans le cotexte particulier de T, il semble donc que *notamment* se limite à détacher», au sein d'un ensemble de solutions inefficaces, «deux entités sur lesquelles le rédacteur semble attirer l'attention pendant un moment» [123-124].

Et pour la dernière phrase: *Seules deux méthodes tiendraient la distance: la substitution nicotinique... et surtout la thérapie cognitivo-comportementale*, où l'on apprend que la focalisation est imposée par l'adverbe et que *surtout* marque une gradation [126].

La démonstration semble se nourrir d'évidences.

- deux articles traitant à des titres divers de listes, sur lesquels nous reviendrons infra.

Quelques remarques additionnelles peuvent compléter ce panorama.

Le recours à l'énorme corpus de la Toile, très largement exploité dans d'autres domaines à présent, tel celui de la phraséologie (cf. le colloque *Flut von Texten, Vielfalt von Kulturen*, Ascona 2001, et notre compte rendu dans le tome C, 2, 2005, du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*) peut permettre de conforter, affiner, compléter des analyses, comme le fait le corpus de l'espagnol dans le cas de *un-ciert-* (cf. supra). Ainsi, pour *d'abord* dans son rôle de mise en relief d'un argument premier dégagé par S. Aoki: la recherche de *pis d'abord* à l'aide du moteur de

recherche Google offre des cas intéressants d'exploitation de cette valeur dans une argumentation, où il apparaît souvent pour ponctuer une mise en question fondamentale, un argument décisif et irrévocable, comme dans les exemples suivants:

***La drague**:*

Premier conseil: Restez naturelle!! Ce n'est pas parce que vous allez emprunter à votre copine Mimi sa superbe robe noire moulante que vous ferez le même effet, surtout si Mimi fait deux tailles de moins que vous... et pis d'abord, rien ne vaut la beauté naturelle.

Révélations: Echange sur les messages (à propos des messages jugés trop longs)

Oui, mais moi j'aime les textes courts. Pis d'abord c'est pas la taille qui compte. Pis d'abord j'fais ce que je veux. Pis d'abord ça me muscle pas assez les doigts de faire court! (Rafale d'arguments en gradation)

Et dans cet exemple où se succèdent *tout d'abord*, première valeur privilégiée, et *pis d'abord*, mis en question fondamentale dans l'argumentaire:

Qui suis-je? Tout d'abord, je ne suis absolument pas sportive (pis d'abord, c'est quoi le sport?)

Ou en ouverture:

***Ratapoil**:*

Pourquoi un site ratapoil? Et pis d'abord, c'est quoi Ratapoil?

La consultation de la Toile, entre autres, amène aussi à élargir «l'effet de disparate» relevé par Michèle Noailly pour *ce même N* nom propre: cet effet peut toucher aussi tout animé dans les mêmes conditions d'emploi, dans un contexte polémique en particulier. Ainsi dans cet exemple extrait du site ***nouvelobs.com, Débats***, où est soulignée la contradiction entre l'intention et la réalisation:

Les centres de détention pour mineurs.

Le ministre de la justice, Dominique Perben, veut instaurer des centres de rétention fermés pour mineurs. Pour ou contre? Votre avis sur la question.

Ce même ministre annonce sans rougir qu'il va créer X postes d'éducateurs justice en si (sic) mois. L'école de Vaucresson n'en recrute que 60 par ans et il faut trois ans pour les former.

L'altérité sous l'identité peut être soulignée par *ce même x* dans d'autres cas. Remarquable en ce sens l'exemple suivant, que l'on pourrait appeler «prototypique», de l'androgyne:

L'hybridité ou l'hétérogène est en fait un trait dominant de l'androgyne. D'un côté, cette hybridité permet une expansion identitaire très positive, l'être n'est plus contraint à l'identité univoque d'un seul genre, mais plutôt à toute la gamme de comportements et d'émotions humains. Mais, de l'autre côté, cette même pluralité déclenche également une confusion ou une problématique identitaire (Paula Roberts, Université de Toronto, «L'androgyne poulinien(ne): créature des marges?», in *La marge*, Actes du colloque tenu à l'Université de Toronto en 2003. 3 *Les manifestations de l'androgénéité*).

On note enfin, à l'occasion, un certain flottement sur les notions mises en jeu, dû pour une part à l'absence d'entente et de concertation entre les communications traitant d'un même sujet. C'est le cas de la problématique de la *liste*, objet de deux

articles, loin d'être harmonieusement traitée. Dressant une grammaire de la liste sur le plan formel, sémantique et pragmatique, Marie-Luce Honeste et Christel Froissart en proposent une définition de base qui la distingue de l'énumération, sans qu'il y ait solution de continuité radicale entre les deux: la liste est, pour eux, le lieu d'une «procédure de séquentialisation d'items homogènes matérialisée par un balisage graphique et/ou lexical, qui à la fois l'organise comme texte et opère une démarcation par rapport au texte où elle est insérée», au regard de l'énumération, qui met en place un paradigme sans rupture avec la linéarité textuelle annoncée («Blancs, casses, puces, tirets, ...», [251-267])(1). Mais dans son étude de «La coordination entre l'ordre et le désordre», [29-41], c'est aussi de «liste»de J. Goody (*La raison graphique et la pensée sauvage*, 1979) en une sens très large englobant toutes sortes de séquences coordonnées, dont des énumérations, certaines analyses se révélant naïves, inutilement compliquées ou peu adéquates au demeurant. Sous le titre de *Changement de paradigme syntactico-sémantique* [37], illustré par des exemples de coordinations «incongrues», comme:

il oublia Ann et le rapide de New York (*Lenteric* 13)

chaque mois, Marie-Claire sort de l'ordinaire et de ses gonds (affiche publicitaire)

l'on reconnaîtra le classique zeugma, enregistré depuis l'Antiquité comme figure de rhétorique associant au même terme deux caractérisant hétérogènes dont l'un n'a son sens propre qu'en rapport avec l'un d'eux. Il semble inutile de faire appel à la notion floue de liste *et a et b* à effet distributif, ainsi qu'il est dit p. 38: «Dans les deux cas, tout se passe comme si on n'avait pas affaire à une coordination de type «a et b», mais bien à une coordination de type «et a et b» à effet distributif, mais réalisée sous une forme tronquée telle que «(et) a et b»:

il oublia (et) Ann et le rapide de New York

elle sort (et) de l'ordinaire et de ses gonds

dans laquelle le joncteur, en empêchant l'interprétation de type additif semble «suspendre ou bloquer momentanément le choix du paradigme syntactico-sémantique; cet ‹arrêt› permettrait que les éléments de la liste puissent ne pas renvoyer aux mêmes paradigmes référentiels».

---

(1) C'est sur le principe de la liste, rappelons-le, que repose au Moyen Âge et au-delà un large corpus de textes accessibles désormais sur le site cheiron.mcmaster.cap~hyperliste, base de données électronique sur la poésie énumérative du 13e au 16e siècle (dits, ballades, monologues dramatiques, sermons joyeux) sous la responsabilité de Madeleine Jeay; la composition de cette base étant fondamentalement hypertextuelle en ce sens qu'elle s'attache à rendre possibles les parcours d'un texte à l'autre à travers les textes analogues. – Sur l'intérêt de ces listes, cf . les articles fondateurs de Madeleine Jeay: Madeleine Jeay / Geoffrey Rockwell: «Eloge de l'hypertexte. Problèmes d'édition d'un corpus électronique», in: Claude Buridant (éd.), *Le moyen français. Le traitement du texte*, Actes du colloque international sur le Moyen français, Strasbourg, Centre de Philologie romane – INaLF, 29-31 mai 1997, Strasbourg, PUS, 101-114; Madeleine Jeay: «Les poèmes énumératifs du 13e au 16e siècle comme répertoires terminologiques», in: Giuseppe di Stefano / Rose M. Bidler (éd.), *Le Moyen français*, 39-40-41, Actes du Colloque International, Université McGill, 7-8-9 octobre 1996, Montréal, CERES, 1997, 297-316.

L'on n'est pas davantage convaincu par l'analyse des exemples rangés sous le chef de *Changement de paradigme syntaxique et élément zéro*, comme

professionnellement il réussissait, et remarquablement.

Exemple qui n'est guère éclairé, après le renoncement à une procédure d'effacement (*il réussissait et (il réussissait) remarquablement*) par l'appel à une hypothétique «liste» à reconstituer: «En fait, pour pouvoir rendre compte de l'ensemble de ces réalisations sans faire appel aux procédures d'effacement, il suffit d'admettre dans la notion de paradigme rectionnel la possibilité d'avoir une représentation lexicale nulle qui compte autant qu'une réalisation lexicale pleine. Il y aurait donc bien, dans ces énoncés, une liste à reconstituer (souligné par nous), mais elle serait du type:

professionnellement, il réussissait 0

et remarquablement.» [39]

Le recours à l'étude classique de Gérald Antoine sur *La coordination en français*, Paris, d'Artrey, 1959-1962, ne serait pas inutile en l'occurrence: traitant de *'Et' coordonnant de termes* (Tome II, Troisième partie, V. I, III[e] Section, [803-804], il range cet emploi dans l'addition «assévérative» en rappelant sa consécration par Vaugelas au XVII[e] siècle, qui trouve pour cet emploi de *et* «un nom fort convenable et digne d'être conservé: 'et d'enchérissement'». Le recours à la liste apparaît, en l'occurrence, bien superflu.

Au total, ce recueil, fruit d'un colloque d'une grande densité est le lieu d'importantes mises au point sur les marqueurs et connecteurs participant de l'ordre et de la distinction, au sens le plus large (trop large, peut-être), inspirés en particulier par les développements récents de l'analyse du discours, de la pragmatique et de la linguistique modulaire. Cependant, les apports théoriques auraient pu être davantage coordonnés, les contributions homologues – aux liens rappelés fugacement – mieux ordonnées et distinguées en fonction de leur portée et de leurs thèmes. Les recherches en linguistique auraient encore à gagner à s'appuyer sur des entreprises collectives mieux harmonisées par des échanges concertés en amont, et débouchant en aval sur des résultats mieux orchestrés dépassant la simple juxtaposition de contributions quelque peu autarciques, au-delà de leur valeur intrinsèque souvent remarquable, en dépit de quelques points discutables.

Claude BURIDANT

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Ursula BÄHLER, *Gaston Paris et la philologie romane, avec une réimpression de la* Bibliographie des travaux de Gaston Paris *publiée par Joseph Bédier et Mario Roques (1904)*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, CCXXXIV), 2004, 873 pages.

Le nouvel ouvrage d'Ursula Bähler, qui a déjà publié une étude sur l'engagement de Gaston Paris dans l'affaire Dreyfus (*Gaston Paris dreyfusard: le savant dans la cité*, Paris, 1999) est en tout point considérable. Il impressionne par son volume, par la masse d'informations inédites qu'il renferme, par la quantité de documents

patiemment consultés et exploités, par la rigueur de l'exposé et par ses éminentes qualités de synthèse. Version imprimée d'une thèse d'habilitation soutenue à l'Université de Zürich sous le titre «Gaston Paris et la philologie romane, aspects d'une vie, d'une œuvre, d'une discipline», ce livre offre sans doute une étude définitive sur la plus grande partie des domaines scientifiques abordés par Gaston Paris.

Loin d'être isolé, il vient couronner plusieurs manifestations consacrées au centenaire de la mort du grand philologue, dont certaines ont donné lieu à publications, comme la journée d'étude organisée à Montpellier durant l'hiver 2001-2002, parue dans un numéro de la *Revue des Langues Romanes* intitulé *Gaston Paris (1839-1903), philologue, médiéviste, grammairien* (t. CVI/1, année 2002), et le colloque organisé au Collège de France par Michel Zink, dans le cadre du 'Groupe de Recherche sur l'Histoire de la Philologie Romane' qu'il anime (Michel Zink (éd.), *Le Moyen Âge de Gaston Paris: la poésie à l'épreuve de la philologie*, Paris, 2003). On peut à cet égard regretter que la parution du «Gaston Paris» d'U. Bähler n'ait pas précédé ces manifestations, qui auraient pu s'appuyer sur ses larges dépouillements et sur ses analyses nourries. U. Bähler a certes distillé une partie de ses recherches lors de la journée de Montpellier («Gaston Paris et Ferdinand Brunetière: deux mondes», p. 49-66) et lors du colloque de Paris («Gaston Paris et la philologie romane: quelques réflexions synthétiques», p. 13-40), mais les résultats qu'elle nous livre dans son maître ouvrage dépassent de loin ceux de la plupart des communications éparpillées dans les deux publications citées.

Au-delà des contingences liées à la manie commémorative, ce travail s'inscrit dans un profond mouvement de réflexion collective sur la nature, le statut, les enjeux, la pratique et l'avenir de la philologie romane. La prétendument «nouvelle philologie» a, en effet, eu au moins une conséquence positive en poussant les philologues à interroger les fondements de leur discipline. Le livre d'U. Bähler vient compléter avec bonheur la thèse de Charles Ridoux (*Evolution des études médiévales en France de 1860 à 1914*, Paris, Champion [Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 56], 2001) et le volume d'Alain Corbellari (*Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz [PRF, CCXX], 1997). Refusant toute polémique, l'auteur, consciente de cette 'détermination' historique, en joue lorsqu'elle qualifie de «nouveaux philologues» Gaston Paris et les philologues qui prônent une méthode historico-comparative.

Comme l'écrit elle-même U. Bähler au seuil de sa conclusion, «il ne saurait être question de résumer ici l'ensemble des résultats partiels auxquels la présente étude a abouti» [649]. Les démonstrations sont trop riches et trop nuancées pour qu'on les schématise en quelques lignes. L'exposé se divise en quatre parties: après une biographie «tant personnelle que scientifique» de Gaston Paris, une seconde partie décrit son univers intellectuel. La troisième partie s'intéresse aux rapports entre nationalisme et philologie romane et la dernière à l'image que se fait Gaston Paris de la littérature médiévale et du Moyen Âge en général.

U. Bähler laisse donc de côté, «momentanément» dit-elle [21], l'édition des textes et les études folkloriques. L'ambition affichée est de «fournir un cadre général d'interprétation, comportant quelques hypothèses fortes, dans lequel de futurs travaux sur Gaston Paris et la philologie romane pourront prendre place, quitte à le modifier et à l'enrichir. Qu'on comprenne donc cet ouvrage comme une première tentative de synthèse, entendue dans le sens d'une ouverture beaucoup plus que d'une clôture» [*ibid.*]. Le contrat est amplement rempli, mais l'auteur nous en donne

tant que l'on souhaiterait encore davantage. Les conceptions linguistiques de Gaston Paris sont peu étudiées ou incidemment, par le biais des 'lois phonétiques' ou de l'étymologie, alors que la linguistique représente 140 numéros de la bibliographie de Gaston Paris. L'examen des travaux de Paris sur le folklore pourraient peut-être éclairer sa conception de la littérature médiévale ou son rapport à la nation.

Tout en embrassant une documentation abondante examinée avec attention, U. Bähler ne se départit jamais d'une hauteur de vue exemplaire. Chaque position de G. Paris est située dans un cadre théorique ou historique large. Grâce à des outils épistémologiques pertinents, la réflexion de G. Paris sur la philologie romane est reconstituée avec finesse. Insistant sur l'autoréflexivité du maître, U. Bähler pose des questions propres à l'activité scientifique, dont elle souligne l'actualité, ou du moins la permanence, en citant des réflexions d'intellectuels contemporains comme George Steiner.

L'ensemble dépasse largement le cadre biographique pour saisir, à travers le prisme de Gaston Paris, des débats qui ont animé et mobilisé une partie significative des savants français de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Patiemment, preuves à l'appui, plusieurs mythes sont déconstruits: non, Gaston Paris n'est ni un positiviste pur et dur, ni un romantique, ni un savant insensible à l'esthétique des textes médiévaux, ni le représentant d'une philologie dont les méthodes seraient 'hypothéquées' par le nationalisme. Le compte rendu détaillé des deux séjours de Paris à Bonn et à Göttingen, clarifie, en la minimisant, l'influence de Friedrich Diez sur le jeune Français, encore peu décidé à se tourner vers les études médiévales. U. Bähler en profite pour faire un sort au mythe de l'entrevue pendant laquelle Goethe aurait encouragé Diez à poursuivre ses études sur les troubadours. L'influence de Paulin Paris sur la vocation de son fils ne semble pas avoir été aussi déterminante qu'on l'a dit. En revanche, les rapports de Gaston Paris avec Ernest Renan ont plus compté qu'on ne le pensait jusqu'à présent dans les conceptions scientifiques et idéologiques du philologue.

Sans que cela n'enlève rien à la très grande qualité du livre, on se demande parfois si l'auteur n'a pas succombé à la sympathie qui s'insinue souvent entre le chercheur et son objet d'étude. Sans entrer dans des analyses psychologiques douteuses, on aimerait en savoir plus sur le goût des honneurs et du pouvoir chez Gaston Paris et sur ses rapports avec les institutions académiques. Ses comptes rendus redoutés n'ont-ils toujours obéi qu'au désir d'instaurer en France la méthode qu'il revendiquait?

La définition systématique de notions telles que *"positivisme"*, *"historicisme"*, *"philologie"* confère à l'ouvrage une clarté et une profondeur de champ remarquables. L'abondance des points récapitulatifs et des bilans provisoires facilite également la lecture de ce texte dense, qui réclame une lecture suivie, de la première à la dernière page, tant l'exposé est construit. U. Bähler possède l'art de la citation. Les longues citations de Gaston Paris qui enrichissent l'exposé sont toujours commentées et synthétisées, de manière à assurer un rôle de pièces justificatives ou illustratives. On ne saurait trop se féliciter de la réimpression en annexe de la bibliographie des travaux de Gaston Paris confectionnée en 1904 par Joseph Bédier et Mario Roques. Les documents publiés en annexe sont précieux, tout comme la riche bibliographie, fort bien choisie.

Il est fort à parier que cette remarquable synthèse sera désormais une référence longtemps irremplaçable, non seulement pour les spécialistes de Gaston Paris, mais pour tous ceux qui s'intéressent au 'médiévalisme' français ou européen. Il ne reste qu'à souhaiter, maintenant que la conception générale de la philologie de Gaston Paris a été brillamment reconstituée, qu'U. Bähler se penche sur les travaux plus proprement linguistiques et ecdotiques du maître.

Frédéric DUVAL

Alexandru ROSETTI e Alf LOMBARD, *Corespondență* (1934-1990), Volumul II (1965-1974) et vol. III (1975-1984), éd. par Nicolae MOCANU, Iona ANGHEL et Heinz HOFFMANN, Cluj, «Atlas-Clusium», 2002, 302 pages et 2004, 378 pages.

Nos deux épistoliers (v. ici 66, 263), âgés maintenant Rosetti de 70 ans et Lombard de 63 ans, continuent leur correspondance qui devient plus intense au fil des années. Ils dressent pour nous un tableau suggestif du monde scientifique qui les entoure et dans lequel ils se meuvent en maîtres. Leurs lettres se font aussi l'écho de leur participation commune à nos Congrès de Madrid (1965) puis de Bucarest (1968), dernière apparition parmi nous de Lombard, tandis que Rosetti, infatigable voyageur, malgré les problèmes de «phynance», comme il l'écrit, participera à nos Congrès de Québec (1971), de Naples (1974), de Rio de Janeiro (1977) et de Palma de Mallorca (1980). Ils ont parfois des jugements assez durs sur les hommes, et la RLiR se trouve même égratignée, à juste titre: «La RLiR contient décidément trop d'articles sans intérêt (trop spéciaux, etc.)... Cette revue, de belle tradition, a sensiblement baissé.» On a plaisir à noter qu'A. Lombard est revenu sur ce jugement du 10/2/82, comme en témoigne l'échange de correspondance que nous avons eu en 1995 et auquel il est fait allusion dans sa nécrologie par Niculescu (ici 60, 639). Toute cette correspondance, très vivante, est riche de noms et d'anecdotes: on y voit passer Hjelmslev, Togeby, Tilander, Malkiel, Coseriu et tant d'autres encore vivants. I. Iordan est aussi constamment présent. A se mettre à nu de la sorte, mais plus Lombard que Rosetti – qui garde souvent le ton laconique du grand seigneur (régime communiste obligeant aussi) –, ces savants sincères nous laissent d'eux un portrait attachant. C'est aussi la marque d'un temps hélas révolu que ce français limpide et riche d'un soubassement culturel profond, tout particulièrement chez Rosetti, que ces deux polyglottes manient avec aisance dans leurs échanges privés.

Gilles ROQUES

Sanda REINHEIMER RÎPEANU (sous la direction de), *Dictionnaire des emprunts latins dans les langues romanes*, Bucureşti, Editura Academiei Române, 2004, 456 pages. [= DEL]

Sanda REINHEIMER RÎPEANU, *Les emprunts latins dans les langues romanes*, Bucureşti, Editura Universităţii din Bucureşti, 2004, 226 pages. [= EL]

Les latinismes dans le lexique des langues romanes, voilà vraiment un sujet digne d'attention pour tous les romanistes, étant donné l'immense influence du latin

sur ces langues, même après la période de leur formation, et ce, jusqu'à nos jours! Un sujet, dirait-on, qui demande l'effort d'une équipe tout entière de romanistes, qui dépasse la durée de l'activité scientifique d'un seul responsable, et qui fait penser à un projet éditorial de plusieurs volumes à paraître sur des dizaines d'années. On est donc passablement surpris de voir paraître sous le titre *Dictionnaire des emprunts latins dans les langues romanes* (DEL) un seul volume de 456 pages, introduction et bibliographie incluses. Certes, la directrice de ce travail a pu s'appuyer sur le travail préparatoire d'une équipe de linguistes de l'Université de Bucarest et de *Institutul de Lingvistică «I. Iordan – Al. Rosetti»* de l'Académie Roumaine, responsables du dépouillement des dictionnaires étymologiques: Jana Balacciu Matei, Cristina Halichias, Coman Lupu, Cristian Moroianu, Alexandra Nicolescu, Victoria Popovici, Oana Sălişteanu Cristea, Maria Theban. Mais ce travail d'équipe n'a certainement pas suffi à rendre possible l'achèvement d'un dictionnaire de ce type. Il fallait des procédés spécifiques et des restrictions plus ou moins graves pour y arriver:

a) On se limite aux six langues suivantes: portugais, catalan, espagnol, français, italien, roumain, «non seulement parce que ces langues se sont développées comme langues de culture et des sciences jusqu'à nos jours, mais aussi parce qu'il y a dans leur domaine des recherches étymologiques qui fournissent le matériel nécessaire» [6].

b) Pour le DEL on part strictement (et sans aucune discussion, celle-ci étant réservée à EL) des indications des dictionnaires étymologiques – un pour chaque langue.

c) Dans le DEL (à la différence d'EL) on ne considère que l'étymologie-origine.

d) Cette restriction explique, peut-être, en partie le fait étrange que pour quelques langues on a renoncé consciemment à utiliser les dictionnaires étymologiques fondamentaux (français: FEW; italien, lettre A (+ partiellement B): LEI; roumain: DLR) en leur préférant des dictionnaires de dimensions réduites, dont les indications étymologiques, dans la majorité des cas, sont de seconde main (ainsi le DHLF d'A. Rey pour le français, le DEX pour le roumain)[1].

e) Limitation aux étymons dont les successeurs romans (au moins dans une des langues romanes considérées) figurent dans les dictionnaires contemporains, à l'exclusion des termes marqués ‚vieux', ‚vieilli', ‚rare'.

f) Constitution d'un corpus lexical sur la base «des dictionnaires bilingues de dimensions réduites» (dictionnaires bilingues Larousse), qui «reflètent dans une grande mesure la fréquence et/ou l'importance des termes dans les langues actuelles»

(1) Pour le DHLF – et sa dépendance du TLF – v. le compte rendu de G. Roques, ici 57, 235-240: «visant le grand public cultivé» (p. 237). – Pour l'italien le LEI est, certes, loin d'être achevé; mais déjà pour les lettres A et B il aurait pu fournir des indications complémentaires précieuses. – D'autres dictionnaires n'ont été utilisés que pour compléter l'inventaire du dictionnaire dans des cas spéciaux. On est quand même un peu surpris de voir mis sur le même plan, parmi ces «dictionnaires supplémentaires» le *Nouveau dictionnaire étymologique et historique* d'Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterrand (Paris 1993), le *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'Oscar Bloch et Walther von Wartburg (Paris 1932 (!)) et «partiellement» le FEW [9 *sq.*, n. 11].

[11][(2)]. À la suite de cette dernière restriction (ou au cours d'un procédé de sélection ultérieur?), on a renoncé aux noms des réalités historiques, à certains termes religieux, à «des termes dont la diffusion est plutôt restreinte à un domaine spécialisé», aux noms propres et à leurs dérivés, et aux éléments savants de composition (comme *-fer*, *igni-* etc.) [11 *sq.*].

Il en résulte un corpus de 7000 étymons environ qui ont été empruntés – selon les dictionnaires consultés – par au moins une des langues romanes considérées et dont le ou les successeur(s) roman(s) ont une certaine vitalité qui les fait figurer dans un dictionnaire bilingue de dimensions réduites (≈ 18000 mots).

Pour présenter la microstrure des articles, prenons l'exemple de CISTERNA:

CISTERNA, s. f. → PTG. *cisterna*, XIV^e s.; ESP. *cisterna*, v. 1350 "citerne, chasse d'eau"; CAT. *cisterna*, XIV^e s.; FR. *citerne*, v. 1170 // DEHF, BW: hér.; IT. | *cisterna*, hér.|; ROUM. *cisternă*, 1683 // DEX, MDA: lat., it.; TRDW: it.

Ce qui veut dire en toutes lettres: le mot du latin classique CISTERNA (nom féminin) a été emprunté en portugais sous la forme *cisterna* au XIV^e siècle, en espagnol sous la forme *cisterna* 'citerne, chasse d'eau' vers 1350, en catalan sous la forme *cisterna* au XIV^e siècle, en français sous la forme *citerne* vers 1170 (selon DHLF; mais DEHF et Bloch / Wartburg 1932 y voient un mot hérité); it. *cisterna* est un mot hérité (selon DELI); roum. *cisternă* a été emprunté, selon DEX, au latin en 1683; mais le même DEX et *Micul dicţionar academic* (MDA) considèrent aussi la possibilité d'un emprunt à l'italien; le *Rumänisch-deutsches Wörterbuch* de H. Tiktin (dans l'édition de P. Miron 1985-1989) opte pour l'origine italienne. Dans toutes ces langues (le latin inclus [19], mais à l'exception de l'espagnol, où s'y ajoute le sens 'chasse d'eau'), le sens ne diffère pas de celui de fr. *citerne*.

On voit bien les lacunes que présente un article de ce type et qui n'existeraient probablement pas dans un dictionnaire de plus grandes dimensions: dans quelles circonstances et à quelle époque le mot espagnol a-t-il pris le sens de "chasse d'eau"? Est-ce qu'on peut se décider, pour le français, entre 'mot hérité' et 'latinisme', pour le roumain, entre 'emprunt latin' ou 'italianisme'? Qu'est-ce qui nous donne le droit de considérer it. *cisterna* comme mot hérité? Les doutes concernent surtout le groupe des «mots considérés comme dérivés dans certains dictionnaires étymologiques, qui correspondent à des emprunts dans d'autres langues romanes» [14]: pourquoi ptg. *animador* (depuis 1813), cat. *animador*, it. *animatore* (depuis le XVI^e siècle) seraient-ils des latinismes à la différence de esp. *animador* et fr. *animateur*, qui est donné (probablement avec raison) comme dérivé de *animer?* Pour les mots correspondant au latin ADMINISTRATIVUS, seul le fr. *administratif* serait dérivé d'une base française, les termes des autres langues étant des latinismes des XVI^e (it.), XVIII^e (ptg.) et XIX^e siècles (esp., cat.), avec, pour le roumain, le choix entre emprunt au

(2) R.R. semble avoir vu les obstacles créés par ces sélections pour une analyse détaillée dans ce domaine extrêmement différencié. Voilà plusieurs étymons exclus du DEL par la série de sélections, et qui sont quand même commentés dans EL [cf. DEL 11]: ABACUS, ABDUCTOR, ABSCONDERE, ACCUSATIVUS, ADNOTATOR, AGARICUM, AURICULA, BALBUS, CADENTIA, COMITIUM, COTHURNUS, (IN)DELEBILIS, DEXTERA, EREMITA, RAPTUM, REDHIBITIO, SECRETUM, TERTIARIUS, VIRUS.

latin ou au français. Dans une large mesure, ces articles caractérisent plutôt les dictionnaires utilisés que le vocabulaire (plus ou moins latinisant) des différentes langues: le DELP (pour le portugais) et le DECAT (pour le catalan) proposent plus souvent un emprunt latin, tandis que le DHLF (pour le français) indique plus souvent la possibilité d'une dérivation à base romane.

Mais dans quelle mesure faut-il reprocher au DEL ce type de lacunes et ces restrictions, qui sont clairement indiquées dans l'introduction [5-20; surtout à la page 17 à propos des convergences et divergences des «verdicts étymologiques des dictionnaires consultés»] de R. R.? Qui sait lire, peut en tirer ses conclusions: on y trouve réunies les indications des dictionnaires de dimension moyenne (étymologiques ou non) relatives à l'origine des mots qui remplissent les deux conditions suivantes: ils font partie jusqu'à aujourd'hui d'un vocabulaire 'moyen' (en tout cas non marginal); pour au moins une des langues concernées (portugais, catalan, espagnol, français, italien, roumain) un dictionnaire suppose un emprunt du latin. Ni plus ni moins. On n'y trouvera ni l'histoire complète des latinismes lexicaux dans toutes les langues romanes ni des discussions détaillées à propos de l'histoire d'un certain étymon latin. Et le danger est réel qu'un lecteur peu attentif croie y trouver quelque chose que le DEL ne peut ni ne veut livrer.

Un dictionnaire de ce type peut-il servir à quelque chose? Ou aurait-il mieux valu, dès le commencement, s'attaquer à un projet plus vaste? On peut donner une réponse plutôt positive à la première de ces questions: tout d'abord, dans les limites indiquées, c'est un premier pas dans l'étude du phénomène des latinismes dans les langues romanes (pour ne pas parler des latinismes dans les langues non-romanes) sous l'aspect comparatif. Sans le DEL on n'aurait encore absolument rien allant dans ce sens. Un projet plus vaste ne pourrait fournir de résultats avant un futur encore très lointain. La deuxième réponse est donnée par Mme Reinheimer-Rîpeanu dans son étude sur les emprunts latins dans les langues romanes (EL), basée sur le DEL et publiée parallèlement à celui- ci.

Dans l'EL, c'est Mme Reinheimer Rîpeanu elle-même qui dépasse le schématisme du DEL, sa servitude voulue envers les indications des dictionnaires étymologiques, dont les auteurs se voient forcés de ranger un mot dans l'un des tiroirs préexistants: mot hérité, emprunt latin (avec ou sans distinction entre lat. classique, bas lat., lat. médiéval, lat. moderne), dérivé à l'intérieur de la langue, emprunt à une autre langue (romane ou non): «Les divergences entre les solutions étymologiques proposées par les dictionnaires pour des mots qui semblent avoir eu une destinée similaire sont parfois dues aux points de vue différents appliqués à l'analyse étymologique. Mais elles s'expliquent surtout par l'histoire différente de chacun de ces mots; [...] ces divergences ne semblent pas surgir au hasard; elles nous attirent l'attention sur le fait que l'évolution de certains mots / de certaines classes de mots ne peut pas être appréciée dans les termes d'une simple dichotomie (ou trichotomie)» [EL 152]. Ce sont justement les différents points de vue dans la classification des mots comme 'emprunts latins' ou 'mots demi-savants' et les zones grises entre les 'tiroirs' susdits qui constituent le sujet du travail remarquable de Mme R. R. C'est un travail de linguistique romane comparée; le rôle considérable qu'y joue le roumain est justifié par l'histoire particulière de cette langue, dont les rapports avec la langue mère (et avec les sœurs romanes) furent interrompus pendant plusieurs siècles.

Après des chapitres introductifs (à remarquer le bref chapitre où sont justement distinguées les différentes étapes du latin qui ont servi de point de départ aux latinismes empruntés [15-17]: latin classique, bas latin, latin médiéval, latin moderne), l'auteure discute les motifs des emprunts (nécessité dans le procès de passage à l'écrit des langues vernaculaires, c'est-à-dire dans le cours de leur expansion aux types de discours de la 'distance' [20 *sqq.*], besoins stylistiques de richesse synonymique et de nuancement, mode [31-33], élimination de certains cas d'homonymie [33 *sq.*]), la date [34-41] et les voies [41 *sq.*] de leur introduction. Pour les tableaux statistiques (établis sur la base du DEL) qui accompagnent ces discussions on se demande parfois s'ils reflètent vraiment la réalité linguistique ou plutôt l'état de la recherche étymologique pour les différentes langues: on trouve ainsi pour le français 0,34 % de latinismes non datés, pour le portugais ce chiffre monte à 16,65 %, pour le roumain à 49,87 %. On est également surpris de voir le pourcentage minime de latinismes entrés au cours du XX^{e} siècle en portugais (0,02), espagnol (0,66), français (0,07), italien (0,46). Reconnaissons toutefois que Mme R. R. est la première à constater que ce tableau «ignore une série de données qui seraient importantes pour une évaluation réelle» [36].

La réelle valeur et le grand mérite de cet ouvrage est cependant constitué par les chapitres qui traitent de l'adaptation morphologique, phonétique et graphique des latinismes dans les différentes langues. Voici quelques détails intéressants tirés de ces chapitres.

Là où nous avons une adaptation morphologique parallèle en roumain et en français (en contraste avec les autres langues romanes et avec le latin même), il s'agit selon toute probabilité d'un emprunt français en roumain (et non pas d'un latinisme ou d'une 'étymologie multiple'); c'est vrai, par exemple, pour le genre des mots d'origine première grecque comme roum. *metodă*, *perioadă*, fr. *méthode*, *période*, féminins en français (d'après le modèle grec) et en roumain, masculins dans les autres langues romanes [46][3]. Cf. aussi pour les aspects phonétiques les parallèles français – roumains comme, par exemple, le traitement de lat. <qu> [kw]: fr. *qualité*, *qualifier*, *qualitatif*, *quantité*, *liquide*, *cote* etc. / roum. *calitate*, *califica*[4], *calitativ, cantitate*, *lichid*, *cotă* etc. [91 *sq.*] (dans ce cas concret, le traitement phonétique est identique aussi en espagnol: *calidad*, *calificar*, *líquido*). La même argumentation pourrait aussi être valable dans le sens contraire: dans le cas des verbes de la III^{e} conjugaison latine passés à la première conjugaison (infinitif en *-er*) en français sans être suivis par les verbes correspondants en roumain, la probabilité d'un emprunt français en roumain n'est pas très haute: fr. *décider*, *diverger, diviser*, *exiger*, *infliger* vs. roum. *decide, diverge*, *divide*, *exige*, *inflige* (55 *sq.*).[5] Dans la conjugaison des

(3) Dans ce type de mots c'est aussi la place de l'accent qui constitue un parallèle exclusif entre le français et le roumain; cf. aussi fr. *arb**i**tre*, *barb**a**re*, *apostr**o**phe*, *tac**i**te*, roum. *arb**i**tru*, *barb**a**r*, *apostr**o**fă*, *tac**i**t*; mais en revanche it. ***a**rbitro*, *b**a**rbaro*, *ap**o**strofo*, *t**a**cito*.

(4) L'élément *-fic-* montre cependant la multiplicité des facteurs qui peuvent déterminer la forme d'un emprunt du latin; ici: latin + français.

(5) Pour les critères de distinction entre emprunt latin et emprunt roman en roumain cf. récemment Sanda Şora, «Contacts linguistiques intraromans: roman et roumain», in G. Ernst / M.-D. Glessgen / C. Schmitt / W. Schweickard (éd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 2, 2005, art. 152.

verbes l'italien se distingue par son aptitude «à accueillir des formes fortes, même là où elles ne sont pas mises en relation avec des formes fortes héritées» (it. au passé simple / passato remoto: *redassi* (← *redigere*), *eccelsi*, *pulsi*, *-scissi* etc.) [60].

Dans le chapitre consacré à l'intégration phonétique et graphique des latinismes, l'auteure souligne d'abord à juste titre le phénomène des variantes de forme (plus ou moins proches du système latin ou de celui de la langue emprunteuse) dont l'histoire serait encore à écrire(6) et les facteurs qui ont eu un rôle dans leur concurrence [61 *sqq.*]. Elle ne perd jamais de vue cet aspect important, même si elle déclare ne formuler que «les modalités les plus fréquentes» [65]. Suit la partie principale, les chapitres où l'auteure analyse – en suivant un ordre relativement traditionnel, mais non moins adéquat (voyelles accentuées, inaccentuées, nasales; diphtongues, semi-consonnes, consonnes dans les différentes positions) – les modalités d'adaptation dans les six langues romanes considérées. Les aspects comparatifs sont très souvent relevés dans des 'résumés' qui terminent grand nombre des sous-chapitres; ils débouchent sur des conclusions d'un caractère plus général [125 *sq.*]:

a) dans l'adaptation phonétique des latinismes les langues romanes connaissent, selon R. R., une commune tendance à 'l'intégration progressive' (terminologie de Roberto Gusmani) pour le vocalisme (intégration à la structure phonétique de la langue emprunteuse). Cette première conclusion ne me semble pas très assurée, et cela même sur la base des analyses précédentes: dans le vocalisme accentué c'est la conservation du timbre latin qui prédomine (pas de diphtongaison, pas d'ouverture de [ĭ], [ū], maintien de [a] en syllabe ouverte en français), à l'exception, bien entendu, de [ŭ], [ū] → [y] en français et des voyelles nasales en français et en portugais [65 – 67]. <au> [aw] des emprunts du latin se maintient dans la graphie et dans la prononciation des langues romanes, sauf dans la prononciation monophtonguée du français [86]. Les voyelles prétoniques de la première syllabe, tout comme à l'intérieur du mot, sont généralement maintenues en conservant leur timbre (avec l'exception habituelle de [y] et des voyelles nasales) [67 – 69]. Les tendances des voyelles posttoniques sont plus différenciées, mais dans les grandes lignes, pour elles aussi c'est le maintien qui prédomine [69 – 76](7). Ne restent, de cette façon, que les voyelles finales(8) pour attester d'une éventuelle tendance à l''intégration progres-

(6) Une telle étude pourrait et devrait s'appuyer sur les matériaux mis à disposition par les dictionnaires de plus vastes dimensions. Pour les premiers des exemples italiens cités par R.R. [62] – *albitrio*: *arbitrio*; *aldace*: *audace*; *amistà*: *amicizia*; *balsimo*: *balsamo* – on trouve les matériaux réunis dans les volumes du LEI déjà parus. Cf. de même la documentation du FEW pour p. ex. SAEVITIA → a.fr. *cevise* / fr.mod. *sévice*(*s*); SALAMANDRA → a.fr. *sal*(*e*)*mandre* / fr.mod. *salamandre* [68 *sq.*] etc.

(7) On trouve ici une distinction chronologique très utile: -CULU, -CULA → fr. *–cle* avant la fin du XIII^e^ siècle, → *-cule* après cette date. Des distinctions de ce type serviraient, peut-être, à expliquer d'autres divergences dans l'adaptation des latinismes.

(8) Dans les pages consacrées aux voyelles finales, le choix de l'auteure de partir des étymons latins nominaux au nominatif conduit à des formulations un peu surprenantes comme «STIRPS → ptg., esp., it., roum. *stirpe*», après avoir dit que dans les substantifs *-e* est en général conservé.

sive', ce qui n'est pas beaucoup, même si l'on y ajoute le [y] français et les voyelles nasales du français et du portugais.

b) Plus convaincante est la deuxième des conclusions qui concernent le système phonétique et / ou la prononciation des latinismes [126]: pour le consonantisme la majorité des langues romanes occidentales ont commencé par une 'intégration progressive', pour passer – à partir du XVI[e] siècle – à une 'intégration régressive', surtout en ce qui concerne la reprise de certains groupes consonantiques du latin dans la langue emprunteuse (surtout en français[9], mais aussi dans les autres langues[10] – à l'exception de l'italien qui continue, dans les grandes lignes, la tendance progressive des premiers siècles[11], et qui occupe la dernière place dans la réintroduction de nouveaux groupes consonantiques latinisants [115][12]).

Pour ce qui est de la sémantique, en principe, chaque langue serait 'libre', déjà au moment même de l'emprunt, d'accepter le mot latin dans un secteur différent de son champ sémantique. Et une fois entrés dans une ou plusieurs langues romanes, les latinismes pourraient, tout comme les autres mots, élargir ou réduire leur champ sémantique, changer de sens, et cela indépendamment dans chacune des langues concernées. Le bref chapitre consacré à la sémantique [127-131] constate cependant une relative unité semantique des divers latinismes d'une langue romane à l'autre (exemples: les successeurs romans de ABSOLVERE et ABSTRUSUS, qui ne connaissent que le sens abstrait des mots latins; pour des sens nouveaux parallèles dans une pluralité des langues romanes v. les cas de ASPIRATIO [128], ACTUALIS, FELICITARE, TALENTUM, TRADUCERE [129 *sq.*]). Comme une évolution sémantique parallèle est hautement improbable, la conclusion est évidente: «une de ces valeurs [ou: la nouvelle valeur; G.E.] apparaît dans une seule des langues[13] et est ultérieurement reprise par les autres» [128]. Mme R. R. est certainement consciente du fait que, par cette argumentation tout à fait fondée, elle détruit les bases mêmes du DEL, où (en suivant les dictionnaires étymologiques pris comme base) on donne comme latinismes (toujours avec le même sens du français moderne) ptg. *aspiração* (15. Jh.), esp. *aspiración* (v. 1250), cat. *aspiració* (1575), fr. *aspiration* (fin XII[e] s.), it. *aspirazione*, 1516, seul le roumain *aspirație* y étant donné comme emprunt au français.

Ces considérations m'inspirent peu de confiance envers les tableaux quantitatifs du chapitre 6, «Les latinismes dans les lexiques romans actuels» [132-136].

---

(9) *asolu* → *absolu*, *aministrer* → *administrer*, *aventiz* → *adventif*, *escuser* → *excuser.*

(10) Du type ptg. *avento* → *advento*, sp. *flutuoso* → *fluctuoso.*

(11) Exceptions: le groupe *–ns-* (*castrese* → *castrense*) ou le remplacement de *annegazione* par *abnegazione* pour éviter la confusion entre les préfixes AD- et AB- [98].

(12) Mme R. R. cite à ce propos Tekavčić qui y voit «quasi un segno del fatto che i latinismi vengono sentiti, per cosí dire, meno 'stranieri' nell'italiano che nelle altre lingue sorelle» [EL 124].

(13) Dans la majorité des cas (ici *aspiration*, *actuel*, *féliciter*) c'est le français qui a sans doute donné l'exemple; TRADUCERE a développé son sens moderne en italien [130]. À ne pas oublier les relations constantes que les langues romanes occidentales ont eues avec le latin médiéval [129], et qui pourraient expliquer les parallèles dans des cas comme TALENTUM.

Le chapitre 7 traite des relations entre latinismes et mots hérités: des critères de distinction (d'ordre phonétique, sémantique, chronologique, sociolinguistique) et de leurs limites – limites qui ont conduit aux décisions et classements contradictoires des dictionnaires [140; 149-152], de la relatinisation des mots hérités [152-155], des emprunts multiples dans une seule langue [155 *sq.*], de la position des latinismes sur l'axe diastratique / diaphasique des langues [156-160][(14)], de la concurrence entre latinisme et mot hérité [160-162].

Mais, on le sait bien, ce qui paraît être un latinisme peut aussi être un emprunt inter-roman. Le bref chap. 8 souligne la facilité des transferts d'un latinisme d'une langue romane à l'autre et les difficultés d'attribuer un lexème à l'une de ces deux catégories, difficultés aggravées «par les correspondances phonétiques et graphiques qui étaient déjà établies et qui étaient faciles à répérer et à imiter» [164].

S'ajoute encore une dernière catégorie, qui a acquis une importance considérable dans les langues modernes: celle des mots dérivés grâce à des formatifs empruntés au latin et suivant des procédés latins de morphologie lexicale, bref, ce qu'on appelle aujourd'hui 'euromorphologie'[(15)]. C'est le sujet du chapitre 9 intitulé «Latinisme et mot dérivé» [166-181], où R. R. discute les séries parallèles dans plusieurs langues romanes du type *nation*, *national*, *nationalité*, *nationalisme*, *nationaliste*, *nationaliser*, *nationalisation*, les difficultés (ou souvent même l'impossibilité) de distinguer les dérivés formés à l'intérieur d'une langue des latinismes directs et des emprunts interromans [177 *sqq.*], mais aussi les préférences différentes des langues dans le choix des affixes (cat. *aviditat*, fr. *avidité*, it. *avidità*, roum *aviditate* vs. ptg., esp. *avidez* [173]) et la concurrence entre les formations anciennes et la vague des 'européismes' plus modernes.

Mais ni les latinismes ni l'euromorphologie ne se limitent aux seules langues romanes: les mêmes phénomènes (et, avec eux, des problèmes semblables d'analyse linguistique) se retrouvent dans les langues non-romanes d'Europe (chap. 10, «Les latinismes dans les langues non-romanes» [182-184]).

Parmi les conclusions à tirer [185-187], il y a deux aspects qui, bien que connus et déjà discutés dans le passé, méritent d'être soulignés, parce que Mme R. R. les a appuyés sur une riche documentation: l'osmose plus que millénaire qui existe entre les langues romanes occidentales et le latin tout aussi bien qu'entre ces langues elles-

(14) Malgré mon peu de confiance dans les données quantitatives des deux ouvrages, il est digne de noter que «55 latinismes [j'ajoute: et emprunts interromans sur la base d'un emprunt latin précédent] font partie du vocabulaire représentatif de toutes les langues romanes envisagées» [159]. Le «vocabulaire représentatif» qui sert ici de base est probablement Marius Sala, *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice*, Bucureşti 1988.

(15) V. pour ce terme Christian Schmitt, «Euromorphologie: Perspektiven einer neuen romanistischen Teildisziplin», dans W. Dahmen et al., *Die Bedeutung der romanischen Sprachen im Europa der Zukunft*, Tübingen 1996, 119-146, et dernièrement du même auteur «Latein und romanische Sprachen. Zur Bedeutung der Suffixoide für die Entwicklung des Spanischen und Französischen», dans *Neulateinisches Jahrbuch. Journal of Néo-latin Language and Literature* 6, 2004, 269-302.

mêmes (le roumain commence à faire partie de cette communauté linguistique vers la fin du XVIII[e] siècle; les autres langues européennes y participent dans une large mesure). Et deuxièmement, les effets de cette osmose, le renforcement de l'unité de famille des langues romanes, qui s'exprime par le fait que «presque 70 % des étymons inventoriés [= les étymons accueillis dans le DEL] figurent dans chacune des six langues romanes envisagées, 10 % dans toutes les langues sauf en roumain»(16).

Malgré certaines objections qu'on peut faire au DEL (on aimerait avoir un dictionnaire de plus longue haleine, où seraient intégrées les discussions judicieuses d'EL), les deux ouvrages réunis constituent un pas important dans l'étude de l'unité des parallèles pan- et interromans basés sur le latin. La recherche de Mme R. R. pourrait, de cette façon, constituer une base utile pour des recherches ultérieures plus détaillées, consacrées à des parties du lexique ou à des phénomènes plus spécifiques.

Gerhard ERNST

Giampaolo SALVI, *La formazione della struttura di frase romanza. Ordine delle parole e clitici dal latino alle lingue romanze antiche*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 323), 2004, 228 p.

Cet ouvrage vise à rendre compte de l'évolution de l'ordre des mots, du latin classique aux langues romanes anciennes, en considérant essentiellement l'ordre des constituants majeurs et des clitiques dans les phrases principales et subordonnées. L'auteur fait une distinction entre, d'une part, la partie centrale de la phrase (*frase centrale*) et ses éléments périphériques, et, d'autre part, entre la structure abstraite et la structure apparente de cette partie centrale, conformément au paradigme formel qu'il adopte(1). Les problématiques, aussi bien théoriques que méthodologiques, sont exposées dans le premier chapitre. Il est important de noter que le cadre théorique employé admet la présence, dans la structure phrastique, de positions syntaxiques porteuses d'informations pragmatiques (de type Thème/Focus).

Le chapitre II (*L'ordine delle parole in latino*) suggère que l'ordre des mots non-marqué dans la phrase centrale en latin est le suivant: le verbe est en position finale, et le sujet précède l'objet ainsi que d'autres constituants préverbaux. Les constituants phonétiquement lourds peuvent naturellement être placés après le verbe. Deux structures marquées, en distribution complémentaire, retiennent particulièrement les considérations de l'auteur(2). Il s'agit d'abord des phrases qui font apparaître un constituant focalisé en début de phrase: proforme interrogative, quantificateur, etc. Cette disposition correspond à la structure: Focus [SOVX]. Cette structure

(16) Je renonce ici à mon habituelle méfiance à l'égard des données quantitatives de DEL et EL, parce que le tableau final réunit plusieurs catégories: il est établi sur la base de «la présence des termes latins par emprunt direct, par héritage, par dérivation, par emprunt indirect, etc.» [187].

(1) Kayne, Richard S. (1994), *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge: MIT Press.

(2) Après Wanner, Dieter (1987), *The Development of Romance Clitic Pronouns. From Latin to Old Romance*. Berlin: W. de Gruyter.

est en distribution complémentaire avec des phrases où c'est le verbe qui apparaît en position initiale (notamment dans les phrases à valeur jussive, contrastive, événementielle, etc.).

Dans le chapitre III (*La formazione dell'ordine delle parole nelle lingue romanze antiche*), G. Salvi reconnaît deux structures phrastiques de base pour les langues romanes anciennes: l'une, innovatrice et amplement documentée, montre les caractéristiques du type «V2» (verbe en seconde position, après un constituant thématisé ou focalisé), tandis que l'autre, plus archaïque, serait une structure de transition entre l'ordre latin et l'ordre roman. Cette dernière structure, relevée notamment dans différents types de subordonnées en ancien français comme en gallégo-portugais[3], révèle l'ordre de constituants suivant:

(1) élément subordonnant,

(2) forme(s) pronominale(s),

(3) adverbe(s) temporel(s) du type *logo/nunca* et *ja/oncques*,

(4) des constituants préverbaux, parmi lesquels le SN sujet est normalement en tête, ainsi que d'éventuels adverbes,

(5) verbe,

(6) des constituants postverbaux.

On trouve également des attestations de cet ordre dans un certain nombre de principales, les positions respectives de (2) et de (3) étant alors inversées. Une généralisation de ces structures, dans les subordonnées et les indépendantes (Salvi considère en effet, contre Vance, 1997[4], que l'on peut unifier la structure des phrases principales et subordonnées), fait apparaître l'ordre (*que*) + proformes (clitiques obliques en gallégo-portugais, pronom sujet en ancien français) + Focus (adverbes temporels et/ou autres constituants focalisés) + X (constituants préverbaux) + V + X (constituants postverbaux):

(*que*) Focus X (dont sujet) V X

Or, l'auteur travaille dans l'hypothèse d'une structure phrastique profonde d'ordre SVO, commune à toutes les langues. Dans cette hypothèse, l'ordre de surface non-marqué du latin (SOV) s'explique par le mouvement des constituants postverbaux, mouvement qui serait pour sa part motivé par la nécessité de leur attribuer un cas morphologique. Cette nécessité n'existant plus pour les langues romanes anciennes, où seul le sujet est marqué d'un cas spécifique, ce mouvement devient facultatif, et les constituants autres que le sujet se positionnent librement en position pré- ou postverbale (l'optionalité de la règle permet d'éviter un changement brutal de structure phrastique). Mais un deuxième moteur doit intervenir pour rendre compte des ordres effectivement attestés dans les langues romanes archaïques: le placement du verbe conjugué au début de la phrase centrale, ce qui correspond à l'un des ordres marqués du latin.

---

(3) Respectivement: Skårup, Povl (1975), *Les premières zones de la proposition en ancien français*. København: Akademisk Forlag, et la bibliographie de l'auteur.

(4) Vance, Barbara S. (1997), *Syntactic Change in Medieval French. Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht: Kluwer.

Les deux paramètres de cette évolution diachronique trouvent comme justifications respectives (1) la perte des marques casuelles pour les constituants autres que le sujet, et (2) l'utilisation d'un ordre marqué ancien (à verbe initial) comme ordre non-marqué, selon un scénario couramment attesté dans l'histoire des langues. Le double mouvement qui en résulte, l'un, facultatif, des constituants postverbaux en position préverbale, et l'autre, qui se régularise, du verbe en position initiale, donne naissance au stade archaïque. Par ailleurs, la position de focalisation des constituants que permettait l'autre ordre marqué du latin subsiste en début de phrase, mais n'est plus en distribution complémentaire avec le placement du verbe en tête.

À l'appui de ces hypothèses, l'auteur produit des exemples en latin vulgaire qui suggèrent que dès le II^e siècle, le latin parlé avait généralisé le placement du verbe en début de phrase, et qu'il disposait également d'une structure à verbe second dans les cas de focalisation.

Dans un deuxième temps, le mouvement du verbe restant obligatoire, les constituants postverbaux ne se déplacent plus facultativement, ce qui donne les dispositions de type VSOX, sans constituant focalisé/thématisé. G. Salvi suppose en outre que la position de focalisation habituelle du latin s'assimile, sous une tête commune (T/F»), à la position gauche de thématisation, transgressant la frontière entre phrase centrale et périphérie. On obtient alors les séquences de type SVOX, OVSX, XVSO (avec les constituants respectifs S, O et X focalisés/thématisés). C'est le stade innovateur des langues romanes de structure V2, dont les premiers exemples attestés apparaîtraient à partir du V^e siècle. L'auteur s'oppose donc à l'hypothèse de Dardel[5], qui reconstruit pour sa part trois étapes de l'évolution de l'ordre des mots à partir du latin: SOV → VSO → OVS → SVO. Or, les exemples de la phase OVS postulée par Dardel sont pour Salvi des instances de la structure «V2».

Quant à la position des clitiques obliques dans les langues romanes anciennes, G. Salvi suppose une évolution à partir de la forme faible des pronoms personnels latins (chapitre IV: *Dai pronomi deboli del latino ai pronomi clitici delle lingue romanze antiche*). Ces formes faibles, morphologiquement indissociables des formes toniques mais identifiables par des critères syntaxiques et sémantiques, apparaissaient en tête de phrase. En conséquence, ils ne pouvaient apparaître à côté du verbe que dans les cas marqués. Avec la généralisation romane de la montée du verbe, ils se retrouvent toujours adjacents à celui-ci, dans la position de Wackernagel, quelle que soit la catégorie du premier élément de la phrase centrale. Le chapitre V (*Pronomi deboli, clitici, affissi*) vient ensuite éclairer les différences entre les formes faibles du latin et les clitiques des langues romanes anciennes ainsi que les causes de cette évolution, et propose également une typologie des clitiques dans les langues romanes.

Cet ouvrage est un projet d'envergure puisqu'il s'attache à décrire en un peu plus de 200 pages les grandes lignes de l'évolution de l'ordre des mots depuis le latin classique jusqu'aux langues romanes. S'il se signale à la fois par la fluidité du style et la clarté de l'argumentation, son apport principal réside dans le défi réussi d'un traitement global du problème[6], sous ses facettes diachronique comme synchro-

(5) Voir références citées dans l'ouvrage.

(6) On pourra signaler, dans le même esprit, l'article suivant de Fontana, qui veut rendre compte de l'interaction entre le phénomène «V2» et le placement des

nique, et ceci dans une approche théorique homogène. Enfin, le souci est constant de proposer des hypothèses en cohérence non seulement avec le cadre théorique utilisé et les données qualitatives et quantitatives fournies par les corpus disponibles, mais également avec des perspectives fonctionnelles relevant par exemple des causes et du déroulement du changement diachronique ou de l'organisation informationnelle de l'énoncé. La principale critique que pourrait suggérer ce travail ne lui est pas spécifique, et sera spécieuse, comme le sont toutes les questions rhétoriques. Dans la mesure où l'auteur admet que la position «en surface» des constituants (dans la synchronie d'une langue donnée) dépend, sinon en totalité, du moins en partie, de facteurs tels que leur poids phonétique, leur appartenance catégorielle et leur fonction, syntaxique ou pragmatique, est-il vraiment nécessaire de postuler que cet ordre apparent est le résultat d'un déplacement par rapport à une structure «profonde»? À nos yeux, l'abandon de cette ultime opération de transformation ne nuirait pas à l'argumentation exposée.

Marc DUVAL

DOMAINE IBÉROROMAN

Pedro MARTÍN BUTRAGUEÑO, *Variación lingüística y teoría fonológica*, México, El Colegio de México, 2002, 193 páginas.

El ámbito de este libro es la reflexión teórica sobre el cambio fónico. Entre las distintas dimensiones de la variación lingüística (diatópica, diafásica, etc.), su enfoque privilegia pues la diacronía y adopta como punto de partida la teoría fonológica. Más precisamente, los capítulos 1, 4 y 6 presentan una reseña crítica del modo en que varios modelos fonológicos han concebido el cambio fónico, siguiendo un orden esencialmente cronológico (desde el estructuralismo a la fonología generativa estándar a algunas propuestas recientes). Como una especie de contrapunto, los capítulos 2, 3, y 5 ofrecen la discusión de tres problemas específicos, o sea la lenición protorromance, la geografía fónica de México y la variación sociolingüística en el sur de Madrid.

Después de una breve introducción [9-12], Martín Butragüeño (MB) plantea el problema metodológico fundamental, o sea el dilema entre descripción empírica y abstracción teórica: según el autor, en los estudios tradicionales falta a veces una visión de conjunto, mientras que las discusiones teóricas pecan a menudo de idealización excesiva. A partir de esta perspectiva, el capítulo 1, «Los límites de la teoría fonológica: la escala de observación» [13-23], menciona los principales trabajos de fonología diacrónica estructural, aludiendo por ejemplo a los conceptos de desfonologización, fonologización y refonologización formulados por Jakobson, así como al

---

clitiques en seconde position, aussi bien dans les langues romanes anciennes que dans les langues germaniques: Fontana, Josep M. (1997), «On the Integration of Second Position Phenomena». In: Kemenade, Ans van & Nigel, Vincent (eds), *Parameters of Morphosyntactic Change*. Cambridge: Cambridge UP.

principio de economía propuesto por Martinet. De todos modos, el autor se asocia plenamente a las críticas que Labov y sus colaboradores dirigieron a los estructuralistas (entre los cuales se salva en parte Alarcos) para llegar – tal vez de forma un poco apresurada – a dos conclusiones: «cabe desconfiar de las explicaciones funcionales» [22] y hay que «afinar la escala de observación» [23].

A esta última tarea está dedicado el capitúlo 2, «El problema de la formalización: la lenición protorromance» [25-62], en el cual se discuten algunos datos históricos de las lenguas románicas respecto a los tres procesos de degeminación, sonorización y espirantización. El interés de MB se focaliza sobre la posibilidad de formalizar los tres procesos en términos de rasgos distintivos, o sea bajo forma de reglas segmentales o autosegmentales. Sin embargo, la formulación de las reglas resulta discutible en muchos casos, y eso por tres motivos: (i) la inevitable selectividad de los datos, (ii) el riesgo de confundir diacronía y sincronía, (iii) el empleo inadecuado de algunos rasgos. Por ejemplo, respecto a la espirantización se dice que «la regla se aplica a las consonantes no resonantes sonoras» [50] y que «/b d g/ se hacen espirantes después de cualquier sonido [+continuo]» [51]. Ahora bien, no se le puede reprochar al autor el no tomar en cuenta el trabajo tal vez más importante sobre la lenición románica, ya que esta obra nunca ha sido traducida del alemán a otra lengua(1), pero en toscano existe una regla de espirantización alofónica de las oclusivas sordas (i). Más importante es reconocer que la espirantización – tal como la describe MB – constituye una regla sincrónica del español moderno y no un proceso fonológico diacrónico (ii). Enfin, no es suficiente definir las oclusivas como «no resonantes» (de esta categoría forman parte también las fricativas), ni es correcta la formulación del contexto de la regla (iii): para el español contemporáneo el rasgo pertinente es [+vocálico] y no [+continuo], ya que las oclusivas sonoras se espirantizan después de vocales y líquidas, pero no después de /s/.

En la parte final del capítulo 2 se discute la idea interesante de reunir bajo un único criterio de sustancia fonética – la duración – los tres procesos de degeminación, sonorización y espirantización; resulta bastante plausible la conclusión según la cual habría que distinguir entre el fenómeno prosódico de degeminación por un lado y los dos procesos segmentales de sonorización y de espirantización, por otro.

El capítulo 3, «Más sobre la evaluación global de los procesos fonológicos: la geografía fónica de México» [63-104] es algo más original, puesto que discute datos menos conocidos por el público romanista y presentados con mayor precisión descriptiva. En la primera parte de este capítulo [63-72], el autor examina una hípotesis tradicional de la dialectología hispánica, según la cual existe algún tipo de compensación entre vocales y consonantes: en particular, habría coincidencias entre zonas de relajamiento vocálico y zonas de tensión consonántica, mientras no habría coincidencias entre zonas de relajamiento vocálico y zonas de relajamiento consonántico. A la luz de un análisis detallado de la geografía fónica de México, tal como la presenta en las descripciones disponibles, MB muestra que los datos geolingüísticos están lejos de apoyar la hipótesis compensatoria entre vocales y consonantes.

En la segunda parte del capítulo 3 [72-86] se profundiza en la reflexión sobre los conceptos 'tenso' y 'relajado' respecto a las vocales. Por primera vez se presentan

(1) WEINRICH, Harald, *Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte.* Münster Westfalen: Aschendorffsche Verlagbuchhandlung, 1958.

datos originales, basados en un análisis acústico de secuencias átonas [es] pronunciadas por un informante de clase baja en la ciudad de México. MB concluye con razón que los tres procesos analizados – debilitamiento de las vocales átonas, cierre de [e o] finales y diptongación de hiatos – no pueden captarse con una regla unificada. Es justamente en este punto donde se revela la debilidad intrínseca de un enfoque puramente formal que atribuye a la maquinaria descriptiva un valor epistemológico excesivo: la imposibilidad de formular una sola regla fonológica no impide que pueda haber algún tipo de conexión entre los tres fenómenos, pero el abondono prematuro de cualquier consideración de tipo estructural y funcional no permite establecer relaciones a un nivel más alto. Una posible hipótesis sería que a la reducción de las sílabas débiles y del vocalismo átono corresponda un mayor peso de las sílabas tónicas, según una deriva tipológica desde la isocronía silábica hacia la isocronía acentual.

En la tercera parte del capítulo 3 [86-104] se discuten ocho procesos distintos de debilitamiento consonántico en el español de México: (i) elisión de /d/ final de palabra, (ii) aspiración, asimilación y elisión de /s/, (iii) fricativización y 'asibilación' de /r/ ante pausa, (iv) sonorización de /k/ y espirantización de /g/, (v) debilitamiento de /d/ intervocálico, (vi) /x/ –> /h/, (vii) /ij/ –> /i/, (viii) debilitamiento de la parte oclusiva de la africada palato-alveolar sorda. La discusión de fenómenos tan dispares procede de forma bastante apresurada y sin que quede clara la relación entre ellos, muchas veces sin dar ejemplos y en algunos casos incluso sin indicar la fuente de observación empírica. Al final, el hecho de no haber encontrado un simple eje de tensión y relajamiento en el español de México no lleva el autor a abandonar la idea de formular una teoría de compensación articulatoria; por lo contrario, MB opina que «la investigación geolingüística no sólo necesita ampliar su base factual y mejorar los análisis instrumentales y cuantitativos. Necesita también ser mucho más explícita, es decir, necesita formalizar sus observaciones» [101-102]. Planea pues un programa de investigación que no esté basado en rasgos, sino en restricciones, esperando que la llamada 'teoría de la optimalidad' pueda arrojar luz sobre una temática tan compleja.

Con el capítulo 4, «Los límites de la teoría fonológica: la construcción de hipótesis formales» [105-128], volvemos a la historia de los modelos fonológicos y a sus repercusiones sobre el estudio del cambio fónico. En esa reseña de numerosos trabajos de los últimos treinta años se mencionan ante todo algunas críticas a la fonología generativa estándar (excesiva idealización de los datos, base empírica problemática) junto al escaso éxito de las 'reglas variables' (que, según MB, nunca cuestionaron plenamente el modelo SPE), pero el espacio mayor está dedicado a la teoría de la optimalidad y a la concepción del cambio como reordenamiento de la jerarquía de restricciones. Sorprendentemente el tono se hace más crítico, hasta entrar en contradicción con algunas afirmaciones anteriores: si en la apertura del capítulo se dice que «la formalización es necesaria, pero insuficiente» y que «sólo la investigación sustantiva arrojará verdaderas luces sobre el problema» [105], al final incluso se admite que «los modelos formales no pueden explicar el cambio lingüístico; quizá sólo son capaces de describirlo» [128]. Aparece pues la idea interesante de que, además de una teoría de la competencia, hace falta también una teoría del uso, y que el cambio lingüístico se pueda asociar a procesos de tipo extralingüístico.

El capítulo 5, «La dimensión de las hipótesis sustantivas: datos sociolingüísticos del sur de Madrid» [129-165], ofrece la parte más empírica de todo el libro, a través

de un estudio realizado en Getafe, a 13 kilómetros al sur de Madrid. El interés sociolingüístico de esa localidad, que cuenta con 130 000 habitantes, reside en el hecho que el 90% de su población no ha nacido allí, sino en otras provincias (sobre todo del mediodía peninsular). MB lleva a cabo un análisis estadístico de 8 533 casos de /s/ 'implosiva' (o sea en posición de coda silábica), tomando en cuenta seis factores lingüísticos (como el contexto segmental, fonotáctico y prosódico o el valor morfológico de la /s/) y cinco factores sociolingüísticos (estilo, edad, sexo, nivel sociocultural, origen geográfico). En estos datos se observan cinco éxitos de la /s/ implosiva: la conservación de la sibilante (59%), la 'aspiración' ([h], 28%), la asimilación a la consonante siguiente (6%), la elisión (6%) y el rotacismo ([r], 1%). Después de la exposición de los datos [129-152], MB trata de representarlos en el marco de la teoría de la optimalidad, concluyendo que ese modelo «es deficiente en sus posibilidades de representar o describir los procesos de cambio en curso» [159]. En cambio, un analísis de la probabilidad de [s] plena, aspirada, asimilada o elidida en los dos grupos de los madrileños y de los inmigrantes, ambos divididos en cuatro fajas de edad, sí revela claramente un proceso de desdialectalización hacia una convergencia lingüística entre los más jóvenes (con un comportamiento ligeramente más normativo en el caso de los inmigrantes). Ante resultados tan evidentes uno no puede dejar de estar de acuerdo con la conclusión de que «el verdadero sentido del cambio se deja ver al difundirse entre las piezas sociales de la comunidad» [165].

En las últimas páginas del libro, en el capítulo 6 («Los límites de la teoría fonológica: hacia una teoría multidimensional del cambio» [167-182]), el enfoque se desplaza de la fonología al cambio lingüístico y se plantea finalmente el problema de las causas del cambio. MB menciona tres «hipótesis sustantivas» [168]: (i) la hipótesis «naturalista» (los cambios fónicos tienen un fuerte apoyo fonético), (ii) la hipótesis «funcional» (los cambios producen la solidez del sistema), (iii) la hipótesis «asimilatoria» (los cambios son el correlato de procesos de difusión social). El autor propone jerarquizar la multicausalidad en el sentido (iii) > (ii) > (i), atribuyendo pues a los factores sociales el mayor peso en los cambios fónicos. Por desgracia no queda muy desarrollada la idea de 'naturalidad' de los hechos fonéticos; por lo contrario, aún en este capítulo desempeñan un papel central las cuestiones de representación formal (por ejemplo cuando se trata de reformular la noción de equilibrio funcional en términos de geometría de rasgos), dada la «condición 1» según la cual «la teoría del cambio fonológico debe respetar los requisitos formales de la teoría fonológica general» [167]. Es más, en contradicción con la tesis de la primacía de las dinámicas sociales, nos topamos con una falacia epistemológica que sugiere «explorar los efectos del llamado Principio de Contorno Obligatorio (PCO) sobre el cambio lingüístico» [171]; he aquí un caso evidente de reificación de un concepto abstracto perteneniente al metalenguaje de la lingüística formal[2]: ¿En qué sentido el PCO podría causar un «efecto» sobre el cambio fónico?

Al final, este trabajo nos deja insatisfechos en varios sentidos. No cabe duda de que el autor sea un profundo conocedor de las escuelas fonológicas del siglo pasado, como atestigua además la amplia bibliografía [183-193]. Pero sí cabe indicar algunos problemas formales, como el hecho de que en la bibliografía falte la obra de Har-

(2) OHALA, John, «There is no interface between phonology and phonetics: a personal view», *Journal of Phonetics* 18 (1990), 153-171.

ris-Northall, citada no menos de seis veces en el capítulo 2[3]. Además, dificultan la lectura la escasez de ejemplos y el empleo de símbolos fonéticos de tradición norteamericana (sin ilustración previa), cuando probablemente el alfabeto IPA es más familiar entre el público internacional. En general, la manera de presentar conceptos y teorías presupone conocimientos previos por parte del lector, así que no se puede recomendar el libro como lectura introductiva para estudiantes[4]. Pero el espacio limitado tampoco permite al autor desarrollar un verdadero tratado de fonología diacrónica a la manera de los dos volúmenes de Labov, el primero de los cuales ha sido traducido al español por el mismo MB[5]. Por consiguiente, no sólo no se puede decir nada sobre las escuelas lingüísticas anteriores al estructuralismo, sino que resulta difícil tratar la complejidad del mismo pensamiento estructuralista en diez páginas; por ejemplo, ninguna mención se hace de los afinados principios metodológicos establecidos por Saussure para el estudio diacrónico. A veces, el texto se hace incluso alusivo, por ejemplo cuando se refiere a «la pronto muy denostada Fonología Natural» [112], sin informar al lector de lo que postula esta teoría, quienes la propugnaron y – sobre todo – en qué consisten las críticas de que ha sido objeto.

Pero la mayor perplejidad no surge ante estas fallas menores, sino por cierta contradicción argumentativa que permanece en largas partes el libro. Sobre todo resulta asombrosa la obstinación en defender la absoluta necesidad de la formalización, cuando los resultados de los mismos análisis – por ejemplo en el estudio sobre Getafe – desmienten clara y contundentemente este postulado. ¿Hasta cuándo tendremos que esperar para que alguien tenga el valor de poner en tela de juicio la razón de equiparar la noción de 'teoría fonológica' con el mero formalismo descriptivo?

Stephan SCHMID

David PHARIES, *Diccionario etimológico de los sufijos españoles y de otros elementos finales*, Madrid, Gredos (Biblioteca Románica Hispánica, V. Diccionarios, 25), 2002, 771 páginas.

David Pharies, autor de dos monografías de lexicología española (*Structure and Analogy in the Playful Lexicon of Spanish,* ZrP Beiheft 210, 1986; *The Origin and Development of the Ibero-Romance* -nc- / -ng- *Suffixes,* ZrP Beiheft 228, 1990), de una *Bibliography of Latin and Ibero-Romance Suffixation* (Madison, Hispanic Seminary of Medieval Studies, 1994) y de varios artículos sobre la sufijación en iberromance, propone aquí una obra de un tipo poco representado en la lexicografía

(3) HARRIS-NORTHALL, Ray, *Weakening processes in the history of Spanish consonants*. London: Routledge, 1990.

(4) Como ejemplo para este tipo de texto véase ahora LOPORCARO, Michele, «Il mutamento fonologico», in: MANCINI, Marco (a cura di). *Il mutamento linguistico*, Roma: Carocci (2003), 11-88.

(5) LABOV, William, *Principles of linguistic change. Vol. I, Internal factors,* Oxford: Blackwell, 1994 [trad. esp. por P. Martín Butragüeño 1996. *Principios del cambio lingüístico. I: Factores internos.* Madrid, Gredos]; *Vol. II, Social factors,* Oxford: Blackwell, 2001.

romance, un diccionario etimológico centrado en el origen de los sufijos del español. Sobre el funcionamiento sincrónico de los sufijos de esta lengua, disponemos del excelente tratado titulado *Spanische Wortbildungslehre* de Franz Rainer (Tübingen, Niemeyer, 1993); en cambio, desde una perspectiva diacrónica, los conocimientos sobre el origen de los sufijos – cuando los hay – se encuentran esparcidos en muchas fuentes. Ahora bien, como explica el mismo autor en la introducción [14-15], no se trata verdaderamente de un diccionario histórico (no proporciona sistemáticamente todos los detalles de la evolución del empleo de los sufijos en la historia de la lengua, a pesar de sus muchos esfuerzos meritorios) ni filológico (no ofrece citas textuales), sino que se centra esencialmente en la correcta identificación del étimo. Se nota aquí la influencia de su maestro Yakov Malkiel, el más citado de los autores de la bibliografía, con 31 títulos. Lo que más sorprende al lector acostumbrado a las pautas metodológicas establecidas por la lexicografía etimológica e histórica de las lenguas romances (FEW, LEI, DEAF[1], PatRom, DEM, TLF, etc.) es (además del entrelazamiento del comentario y del material léxico, como en el DECH) la total ausencia de referencias bibliográficas cuando el autor propone una fecha de primera documentación. Hay que decirlo y repetirlo: una primera documentación sin referencia no tiene ningún valor. Es una pena haber hecho todo ese trabajo (el autor explotó una gran diversidad de fuentes, escritas y electrónicas) para que luego la comunidad científica tenga que volver a hacerlo cada vez que se quiera verificar un dato. Tampoco se proporciona la categoría gramatical de los lexemas presentados (no hay manera de saber, por ejemplo, si una palabra que parece ser un sustantivo porque se define con otro sustantivo es de género masculino o femenino). He aquí otro caso que no deja de sorprender: «Cuando una forma va citada sin fecha, significa que no he encontrado ningún testimonio anterior al siglo XX.» [21]. No es una razón para no dar la fecha: no es lo mismo documentar una forma de 1902 y otra de 1998. En cuanto a las palabras de otras lenguas, normalmente carecen de fecha y de referencia, ¿pero quién va a darse cuenta de que «fr. [*sic*] *gravanche* n. "cierto pez de agua dulce"» (citado p. 72 s.v. *-anco*) es en realidad una palabra del antiguo dialecto francoprovenzal de Ginebra y no una palabra francesa como piensa el autor, ya que sólo se puede encontrar a través del FEW[2]? Sorprende también que el autor no distinga el francoprovenzal del provenzal (atribuye a esta última lengua el étimo de la palabra francesa *avalancha* [72], que viene del francoprovenzal).

El DESE consta de un prefacio [7], de una lista de abreviaturas [9-10], de una introducción [11-25], del diccionario propiamente dicho [27-553], de una bibliografía [555-565], de un «índice de sufijos y otros elementos finales» clasificados por lengua [567-580], de un largo pero muy útil «índice de palabras» también ordenadas por lengua[3] [581-769] y concluye con un índice general [771]. La introducción empieza

(1) Están todos ausentes de la bibliografía. En cuanto al TLF, aparece bajo «Imbs, Paul (ed.)» con la fecha de «1971».

(2) «Genf *gravanche* "coregonus hiemalis" BGl 11, 20; RPh 32, 151.» FEW 4, 256b, *GRAVA I 1.

(3) P. 693, corr. *bouchier* > *bouclier;* p. 695, falta fr. *nitrite* 367; p. 696, *travagliare* y *travagliusco* pertenecen al corso y debían haberse clasificado con el italorromance y no con el francés.

con una «Delimitación del contenido» [11-13] donde el autor precisa su objeto de investigación, los sufijos derivativos (sufijos en sentido lato: incluye también los elementos de formación pospuestos como *´-fago,* que no todos los autores considerarían como sufijos) en una perspectiva diacrónica, perspectiva que viene explicada en la subdivisión «Enfoque» [14-16].

De hecho, habría que decir que el autor abarca también en su nomenclatura puras terminaciones, que ni sincrónica ni diacrónicamente pueden asemejarse a un sufijo español o a un elemento de formación de origen culto: por ejemplo, «-ÁN»: «Terminación de préstamos que en su mayoría provienen de lenguas románicas. Aparte de otro grupo bastante numeroso de palabras de origen más exótico, hay un pequeño núcleo de palabras de aparente estirpe castellana, que deben su terminación a una variedad de factores, como apócope e influencia analógica de palabras semánticamente emparentadas.» [65]. Este artículo reúne materiales tan variados como *galán* (del fr. *galant*), *edecán* (del fr. *aide de camp*), *alquitrán* (del árabe *qitrân*), *diván* (del turco *diwán*), *sacristán* (por apócope), *afán* (de *afanar,* por derivación posverbal), etc. Al lector le agradará encontrar tantas informaciones reunidas sobre dicha terminación, pero en balde se buscarán en este diccionario reflexiones teóricas sobre la diferencia entre un sufijo, un sufijoide, un elemento de formación pospuesto y una pura terminación.

Sigue una «Justificación» del diccionario [16-18] en la que el autor convence fácilmente de que tal trabajo era necesario, tanto para reunir los datos diseminados en una multitud de fuentes como para corregir errores y lagunas que se encuentran en varias obras de referencia (como el DECH de Corominas o el DRAE). La parte dedicada a la «Metodología» [18-21] explica de manera a veces demasiado detallada (ciertas cosas son evidentes) todas las etapas del trabajo de elaboración de un diccionario semejante; llama la atención sobre el problema de que «muchos cultismos pasaron al español a través de otra lengua europea, en particular el francés» [20][(4)]. El apartado siguiente detalla la «Estructura de las entradas» [21-23] que consta de cuatro subdivisiones (además del lema y de la presencia facultativa de notas): un resumen que presenta de forma concisa lo esencial del artículo (como en el DECH); una descripción del funcionamiento del étimo en la lengua de origen (así como su representación, rápidamente esbozada, en otras lenguas romances); una presentación de la vida del sufijo en español (es ahí donde se habla, entre otras cosas, de su productividad en el tiempo y de sus valores semánticos); y por último, una lista de palabras cuya terminación, homónima del sufijo tratado, tiene otro origen. La introducción finaliza con dos pequeñas subdivisiones, una dedicada a la «Bibliografía lexicográfica general» [23-24] y otra a algunas «Convenciones» tipográficas y terminológicas. Sorprende la ausencia del *Thesaurus Linguae Latinae* en la bibliografía, y más aún la de diccionarios inversos del español, que suelen ser el primer tipo de fuente que se consulta para establecer listas de sufijos[(5)]. El conjunto de las obras

(4) A este respecto, notaremos la ausencia de *aromaterapia* bajo -TERAPIA [485], galicismo que ya hemos tratado aquí 67 (2003), 10-11.

(5) Ninguno de estos títulos aparece en la bibliografía: F. Stahl / G. E. A. Scavnicky, *Reverse Dictionary of the Spanish Language*, Urbana / Chicago: University of Illinois Press, 1973; H. de la Campa, *Diccionario inverso del español / Su uso en el*

utilizadas para documentar las modalidades regionales del español se encuentra en una nota (n° 7) a pie de página [19]; sólo aparece un título (A. Neves, *Diccionario de americanismos,* 1973) para el español de América, una laguna que debería corregirse en los estudios futuros (la riqueza de la derivación sufijal en español americano es un fenómeno bien conocido).

En suma, tenemos aquí una obra de consulta obligatoria para todos los interesados en los procesos de formación de palabras en español desde una perspectiva diacrónica, pero su presentación poco filológica decepcionará un tanto a los más exigentes.

André THIBAULT

DOMAINE GALLOROMAN

OCCITAN

Dictionnaire de l'occitan médiéval: DOM, publié par Wolf-Dieter STEMPEL (avec la collaboration de Claudia KRAUS, Renate PETER et Monika TAUSEND), fascicule 5: *agrear-airienc*, Tübingen, Niemeyer, 2005, p. 321-400.

L'ouvrage entrepris par Helmut Simm poursuit avec le même bonheur l'inventaire lexical de l'occitan médiéval. Le fascicule 5 examine plus de 200 mots, notamment démonstratifs et adverbes en *ai-* (*aicel*, *aicelo*, *aicelui*, *aicest*, *aici*, *aico*, *aidonc*, *aila*, *ailai*, *aiquel*, *aiquest*, *aiqui*) et le substantif *aiga* avec sa nombreuse famille de dérivés et composés. Les mots grammaticaux sont finement étudiés – le DOM est par là indispensable aux syntacticiens –, de même que l'interjection *ai*, laquelle bénéficie d'un traitement détaillé et attentif [344-348].

Nombre d'articles soulèvent des questions parfois compliquées. À cet égard, le DOM fait toujours clairement le point des connaissances et résoud souvent les difficultés avec une sobre élégance. Il nous a même semblé que l'aspect critique du travail s'était approfondi. Un dictionnaire scientifique de l'ancien occitan doit nécessairement prendre position, en effet, sur une foule de questions paléographiques, ecdotiques et exégétiques. Ces questions ne sont pas seulement propédeutiques, elles sont partie intégrante de tout travail lexicographique sérieux portant sur un état de langue du passé (le DEAF le démontre, de son côté, presque à chaque page), et les rédacteurs se doivent d'en rendre compte, dans la tradition de Levy. Les mises au point qu'ils pratiquent – dans des conditions nettement plus favorables que celles

---

aula, Madrid: Narcea, 1987; I. Bosque / M. Pérez Fernández, *Diccionario inverso de la lengua española,* Madrid: Gredos, 1987 (incluye 8.000 palabras del DECH que no están en el DRAE); S. Faitelson-Weiser, *Dictionnaire inverse et analyse statistique de la langue espagnole,* Québec: PUL, 1987 (abarca la nomenclatura de muchos diccionarios de americanismos y de coloquialismos; sobre esta obra, véase nuestra reseña aquí 53, 1989, pp. 228-231).

imposées au DAO/DAG par sa conception et sa structure – démontrent d'ailleurs la pertinence de l'angle d'attaque lexicologique dans les questions d'établissement et d'interprétation des textes. On verra, à titre d'exemples, les articles [*agrejat*] (?), **agremat*, **[aguda]*, **agussa*, **ai*$_2$, *aibir* (?), **aid*, *aidar* (*in fine*), *aidor* (?), **[aiga*$_2$*]*, [*aigaden*] (?) (qui méritait même l'astérisque et d'être traité sous *aigadier*$_2$), *aigar* (*in fine*), [*aigassa*] (?) et, *last but not least*, **aira*$_2$ (article qui montre brillamment que les adverbes *aira*, *-s* de Brunel sont probablement des mirages recouvrant le nom propre de personne *Aimerig, -s*)[1].

Le DOM doit, d'autre part, vérifier constamment et souvent redresser le travail descriptif de ses prédécesseurs en lexicographie et lexicologie (de Rn au FEW et au-delà, y compris les glossairistes). C'est une tâche qu'on attend qu'il remplisse et dont il s'acquitte fort bien. Voir, par exemple, sous [*agret*], [*agrimen*] (histoire d'une longue méprise véhiculée de Rn jusqu'au DAO), *aguilon*, [*aguisar*$_2$], *agulha* (*in fine*), *agupa*, *aicest* (*in fine*), *aida* (*in fine*), [*aigassiera*] (*in fine*), *aiglones*, [*aigronatz*], [*aiguienc*] ou **aïnar*.

Sur ces deux points, les rédacteurs n'ont pas, nous semble-t-il, à nourrir la moindre inquiétude: il faut s'entendre, en effet, sur la notion de 'dictionnaire', et le travail du DOM diffère profondément de celui des dictionnaires basés en dernière instance, comme ceux du français contemporain, sur la compétence langagière de rédacteurs membres d'une communauté linguistique vivante, et dans lesquels les citations textuelles ne sont que des illustrations. En outre, en faisant la place nécessaire aux discussions, y compris à celles qui pourraient apparaître comme des préliminaires, le DOM évite l'écueil du savoir dogmatique, venu d'on ne sait où, que distillent trop souvent dictionnaires et glossaires. Le DOM joue ainsi le rôle de stimulation de la recherche qui lui incombe.

La lecture du fascicule confirme qu'on a bien affaire à un «dictionnaire systématique, critique et étymologique» de très haute tenue, et l'on retrouvera les qualités habituelles du DOM: «rigueur, exhaustivité, précision»[2]. On apprendra beaucoup de neuf, non seulement du fait de l'abondance de la documentation, mais encore et surtout en raison de la qualité de l'interprétation des données[3]. La méthode DOM est au point et donne toute satisfaction aux plans critique et étymologique (on remarque, à cet égard, l'intelligente utilisation qui est faite du LEI).

Quant à l'aspect «systématique», nous demeurons convaincu[4] que quelques jours de travail permettraient de porter le fascicule sous recension à un degré d'excellence supplémentaire en le rapprochant davantage, du point de vue de la technique

(1) Sur le document (ChartPrB 34), à dater 3^e qu. du 13^e s., v. F. Pressouyre, «Un chevalier du château de Saint-Céré et ses droits seigneuriaux au troisième quart du XII^e siècle», *in*: *Études sur la fiscalité au Moyen Âge. Actes du 107^e Congrès des sociétés savantes (Limoges 1977)*, Paris, 1979, 251-253.

(2) P. Sauzet, compte rendu du fascicule 3 dans *Vox Romanica* 63 (2004), 362.

(3) La p. 2 de couverture annonce qu'une «version révisée et actualisée du *Supplément* bibliographique» – un instrument de travail indispensable en lui-même – «est disponible sur le site www.dom.badw-muenchen.de».

(4) V. J.-P. Chambon, «Un événement dans la lexicographie occitane: la publication du DOM», *Revue des langues romanes* 104 (2000), 439-458.

lexicographique, de ce qui se fait de mieux sur d'autres terrains que l'occitan, en particulier dans le domaine du français contemporain.

Nous nous permettons quelques observations à ce sujet.

Concernant les descriptions sémantiques, d'abord. 1/ Certains mots glosants sont trop largement polysémiques pour être convenables: ainsi "pointe" employé sous *agusesa* (= "extrémité aiguë [du coude]" dans le seul exemple) et *agut* (2.a). 2/ L'usage des parenthèses carrées nous a semblé parfois indu, quand celles-ci enferment un trait de sens obligatoire de la définition: ainsi sous *agrier* et [*agriera*] "redevance féodale [perçue sur les produits d'une terre]"; de même sous *agreste* (b), *agulha* (e), *agulhon* (c), *agusamen* (a, b), *agusim* (d) ou *agut* (1, c). 3/ Le DOM n'évite pas toujours les accumulations de para-synonymes: ainsi, sous *agut* (1.a), "pointu, acéré, effilé, tranchant". 4/ Sous *agriota* "griotte, sorte de cerise", il juxtapose la traduction et une définition qui reste incomplète (genre prochain seulement). Les cas ci-dessus nous semblent illustrer les inconvénients auxquels s'expose vite un dictionnaire qui ne recourt pas systématiquement à des définitions en bonne et due forme. On remarque d'ailleurs que lorsque le DOM définit les unités, la place des définitions ne fait pas apparaître celles-ci comme des définitions des mots occitans, mais comme définitions (au second degré) des mots français employés dans les traductions qui précèdent: cf., par exemple, *agulheta* (c) "aiguillette [lacet ferré aux deux extrémités pour attacher un vêtement, joindre les pièces d'une armure]", *agusadura* "appointage, action de tailler en pointe", *aiglentina* (c) "églantine [fleur en argent décernée aux Jeux Floraux de Toulouse]" ou encore *aiglon* "aiglon, petit de l'aigle". On devrait préférer, comme le DEAF, l'ordre inverse: définition, puis traduction.

Quant à la structuration des articles, c'est la précision et la richesse des analyses (36 valeurs ou emploi sous *aici...*) qui devrait pousser tout naturellement, nous semble-t-il, vers une architecturation moins linéaire et plus élaborée.

Certaines généralisations, enfin, devraient être produites à la place qu'on attend normalement dans un dictionnaire descriptif. Ainsi, les pertinentes remarques sur l'appartenance de *aicel* et de *aicest* à la langue littéraire, qui se lisent dans les commentaires, devraient être remontées en tête des articles grâce à une marque diasystématique 'littér.'. De la même manière, les diatopismes lexicaux mériteraient d'être marqués comme tels. Cf., par exemple, *agreular* "lieu planté de houx": une seule occurrence, qui est béarnaise, forme de la base et suffixe gascons; *agrier* "redevance féodale perçue sur les produits d'une terre": gasc. et Foix; [*agriera*] "id.": gasc.; *agulhat* "aiguillat, chien de mer" (doc. Nice 1445): prov., cf. ensuite Nice, BRhône, mars. dès 1613, Cassis, Sète, Grau (FEW 24, 123a); $agut_2$ "clou" et ses dérivés *agudar* et *agudaria*: prov. Il est paradoxal qu'un dictionnaire d'ancien occitan s'abstienne de marques régionales, alors que n'importe quel dictionnaire du français *standardisé* d'aujourd'hui en fait usage.

Quelques remarques de détail[5]: – 327a de it.] d'it.; 330b mss.] mss; 332a et 382a le hapax] l'hapax; 334b de 'églantine'] d''églantine'; 342b de aocc.] d'aocc. –

(5) «Wie ich schon bei DOM Faszikel 2 festgestellt habe, wird es für den Rezensenten immer schwieriger, geringfügige Lücken zu entdecken oder Modifikationen vorzuschlagen», écrit M. Pfister dans son compte rendu du fascicule 3 (*Zeitschrift für romanische Philologie* 119, 2003, 188).

agulhon (d): sans parler de la variation affectant la préposition, la locution (?) *caussigar (en)contra l'agulhon* admet quatre autres verbes; le DOM ne devrait pas laisser au lecteur la peine d'aller vérifier lui-même dans quel texte on trouve tel verbe (le traitement des locutions sous *ai*, c, d, j, sous *aibit*, 1.b, et sous *agut*, 1.l, appelle une remarque du même type). – *ai* [347a]: /a/ est-il bien une voyelle antérieure (et non centrale) en ancien occitan? – *aibir* (?): c'est un cas où le lecteur aimerait disposer du contexte. – *aibit*: le féminin *ben aibida* ne justifie pas, à notre sens, un paragraphe 3 (à classer sous 2.a). – [*aican*] (= *eyquant*, HAlpes 1500 ds LJFazyM): le type paraît régional; cf. mfr. (neuch. 1538) et hdauph. ds FEW 2, 1419a. — *aidan*: d'après les deux seules occurrences du mot (FierB et CervR), l'hypothèse la plus économique serait celle d'un catalanisme. – [*aidiu*]: l'unique exemple étant bien expliqué par un emprunt à afr. *aidif*, il ne fallait pas créer, même entre crochets carrés, une vedette hyper-occitane et fantomatique *aidiu*. – [*aigositat*]: plutôt calque de mlt. *aquositas*; – [*aiguienc*]: on aimerait lire plus nettement qu'il a existé un suffixe *-ienc*.

Quelques fiches complémentaires. – Sous *aigavers* n. m. "ligne de partage des eaux d'une montagne», on peut ajouter deux exemples gévaudanais qui fournissent, pour l'instant, les premières attestations: – 1307, sous une forme entièrement occitane, en contexte latin, «sicut protenditur ab aqua de Planobello per ayguavers usque ad territorium dels Seguelars» (*Feuda Gabalorum*, éd. Boullier de Branche, Nîmes, 1938-1949, 1, 47); – 1284, sous une forme mi-latine, mi-occitane, dans un document latin produit dans les mêmes *Feuda Gabalorum*: «qui mansi scilicet confrontantur ut sequitur: cum mansis scilicet de Vilareto et de la Roqueta ex una parte et cum manso de Segalayretas ex alia esque [*sic*] ad aquam vers [à éditer «aquamvers»] de la vista de Fontanillis» (*op. cit.*, 2/2, 35). – Sous *aigaversar* v. intr. "faire le partage des eaux", le DOM ne renvoie qu'à LvP (comme le font le FEW et le DAO); la source (ou l'une des sources?) de LvP semble être le document cité par Lv 8, 423 (Narbonne 1288): «E d'aquella, deyssenden e ayguaversan, tro az aquella bozola que es pausada al Puech Redon, jos las trilhas, vays aquilon»[6]. Concernant le fascicule précédent: – puisque le DOM étend l'occitan médiéval jusqu'à 1550 environ, ajouter, sous [*agitacion*], *agitation de corps* («per deshonestes movements, & agitations de corps») dans la traduction de Jean Gerson, *Instruction dels ritors, vicaris et autres ayants charge d'armas*, Rodez, 1556 (reprod., Marcillac, 1982), 63. – Sous *agre* (b) "nid, endroit fréquenté habituellement par un oiseau", ajouter les exemples suivants que nous lisons chez E. Johans[7]: «AD Tarn-et-Garonne, A 71, f° 3, 20 septembre 1308: *Si in montana de Rocafolii inveniam* agres *accipitrorum, debeo ex eis vobis unumprim reddere et tres alios retinere.* [...] paroisse de Saint-Marcel-de Fonsfouillouze: *De nido sive* aygre *ancipitrorum, si inveniretur, vos haberetis unum ancipitrum primum de illis qui in ipso nido invenirentur* (*ibid.*, f° 6v-7, 23 septembre 1308). [...] hommage du damoiseau Pierre de Poujols, coseigneur du *castrum* de Folhaquier, sur les pentes de l'Aigoual: *Exeptis et reservatis insuper mihi et meis* aygribus *ancipitroum, venationibus et austoribus que invenirentur ab Aygoaldo inferius versus vallem Borniam usque ad passum del Elzil* (*ibid.*, f° 9v-10, 25 septembre)».

---

(6) Dans ce fascicule, les sources de *agrejansa*, *agrejar* (1), *aigaversa* (tous les trois LvP) restent à retrouver.

(7) «Les domaines montagnards des princes d'Armagnac: la baronnie de Roquefeuil et les montagnes du Rouergue», *in*: *Montagnes médiévales. XXXIV^e Congrès de la SHMES (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, 2004, 125 n. 16.

Nous regrettons de n'avoir pas eu la présence d'esprit d'adresser à temps les fiches précédentes à nos collègues de Munich. Peut-être serait-il bon que les romanistes intéressés par le lexique de l'occitan prennent l'habitude d'une telle démarche pour ce qui reste à traiter de la lettre *A*. Voici, en tout cas, pour terminer, une note en vue du prochain fascicule: agév. *ayrolot* s. m. "petit terrain aplani où l'on bat le grain" (1307, en contexte latin: «exceptis duabus domibus et uno orto et uno ayrolot bolato bolis seu terminis plantatis», *Feuda Gabalorum*, éd. cit., 2/1, 282); ce diminutif en *-ot* assure de l'existence, dès le Moyen Âge, du type airola, documenté à partir de 1785 seulement par Alès *âirôlo* (FEW 25, 175b).

Au total, une passionnante traversée du lexique occitan médiéval. Le DOM, dont le niveau de qualité est un modèle stimulant pour la lexicographie et la linguistique occitanes dans leur ensemble, est digne de très grands éloges, dont «on peut seulement regretter qu'ils n'aient pas été plus souvent exprimés»[8] par les premiers intéressés.

Jean-Pierre CHAMBON

FRANÇAIS

Ligia-Stela FLOREA (coord.), Ioan BACIU, Dorina ROMAN, *Dicţionarul verbelor franceze. Construcţii, flexiune, contexte, sensuri*, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 2003, 688 pages.

Il s'agit essentiellement d'un dictionnaire de valence des verbes français (approximativement 2500 verbes). Pour chaque verbe traité on trouve: lemme, transcription phonétique, indication de la classe morphologique (les paradigmes se trouvent à la fin du volume) et de l'auxiliaire utilisé aux temps composés, modèles des phrases possibles (indication des actants, mais sans spécification sémantique), une phrase (ou plusieurs) formée selon le modèle donné, verbes roumains correspondants (sans modèles de phrase). Les phrases qui servent d'exemples ne peuvent cependant remplacer des indications sémantiques explicites (un défaut partagé par d'autres dictionnaires de constructions ou de valences): une phrase comme *Jean fatigue vite* ne fait pas voir si le premier actant est nécessairement [+ humain]. Le *Petit Robert* n'est pas de cette opinion: comme sujets de *fatiguer* dans un usage absolu il ne donne que des objets concrets comme *moteur*, *poutre*, *navire*. Pour le *TLF*, la construction absolue de *fatiguer* avec un actant [+ humain] est rare.

On pourra se servir utilement de cette publication dans l'enseignement du français dans les classes supérieures des lycées roumains et dans l'enseignement universitaire en Roumanie. Même un traducteur (fr.-roum.) avec de bonnes connaissances des deux langues y trouvera parfois la solution de certains problèmes. Du reste, on dispose d'ouvrages comme Josette Caput / Jean-Pol Caput, *Dictionnaire des verbes français*, Paris 1988 ([1]1969) ou Winfried Busse / Jean-Pierre Dubost, *Französisches Verblexikon*, Stuttgart 1983 ([1]1977). Dans la préface [18] l'auteure mentionne Ovidiu Frînculescu, *Dictionnaire morphosyntaxique des verbes français*, Bucureşti 1984, sans discuter les éventuelles différences de méthode ou de présentation qui existent entre son propre dictionnaire et celui de son prédécesseur.

Gerhard ERNST

(8) P. Sauzet, compte rendu cité (ci-dessus n. 2), 362.

Geneviève BENDER-BERLAND / Johannes KRAMER / Joseph REIS-DOERFER, *Dictionnaire étymologique des éléments français du Luxembourgeois*, Tübingen, Narr Verlag (fasc. 1 et 2), 2003-2004.

La lexicographie historique luxembourgeoise a longtemps eu du mal à s'intéresser aux éléments étrangers, considérés comme un signe de faiblesse de la langue. Or, le luxembourgeois est une langue germanique avec une très large proportion d'éléments romans, surtout français(1), et sa situation linguistique à l'intersection entre la Romania et la Germania rend l'étude des éléments français particulièrement intéressante. Les trois auteurs ont donc entrepris avec le *Dictionnaire étymologique des éléments français du Luxembourgeois*, dont les deux premiers fascicules sont parus en 2003 et en 2004, de combler cette lacune évidente dans l'étude historique de la langue luxembourgeoise. Les éléments français s'introduisent dans le luxembourgeois de plusieurs façons: soit par emprunt direct aux variétés du français, soit par emprunt indirect à travers l'allemand littéraire. Le destin des mots français dans le luxembourgeois dépend de l'âge de l'emprunt: les mots wallons, lorrains et du français général introduits depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle ont été complètement adaptés et intégrés dans le système linguistique luxembourgeois. Ce n'est pas le cas pour les emprunts plus récents qui gardent pour la plupart leur forme phonétique française, et qui forment la majeure partie des mots français utilisés actuellement en luxembourgeois.

Les auteurs se sont vus confrontés au problème de la première attestation d'un élément français en luxembourgeois, puisque les plus anciennes sources fiables datent de la première moitié du XIX^e siècle. Ils se sont donc servis de sources indirectes en comparant les dialectes de la région de St. Vith, de Prüm, de Bitbourg, de Neuerbourg et celle comprise entre la Moselle et la Sarre inférieure, appartenant au Luxembourg avant 1795, aux autres dialectes de la Rhénanie. Un élément français rencontré uniquement dans les dialectes de la zone étudiée, peut plaider pour son appartenance au lexique luxembourgeois avant la fin du XVIII^e siècle.

Le choix des mots a été épineux puisque tout mot français peut à tout moment être intégré dans le parler luxembourgeois, si la situation discursive le permet. Mais inclure dans le dictionnaire tous les mots français susceptibles d'être utilisés en luxembourgeois ne se justifierait pas; de même, il serait peu satisfaisant de n'inclure que les mots français de très haute fréquence en luxembourgeois. Les auteurs ont choisi d'intégrer dans leur nomenclature tous les mots français enregistrés principalement par deux dictionnaires, le *Luxemburger Wörterbuch* (1950-1977) et le *Dictionnaire français-luxembourgeois* (Rinnen [1]1988, [2]1996). Ce choix mérite néanmoins d'être soumis à examen. En effet, il existe des éléments ne présentant pas ou très peu de spécificités dans le contexte de la langue luxembourgeoise par rapport à la langue française. En l'absence de tout phénomène d'adaptation, il est difficile de savoir dans quelle mesure ces lexèmes représentent de vrais emprunts. Cela vaut

(1) Étant donné le nombre important d'éléments français et latins en anglais, il paraît curieux que les auteurs considèrent que «le luxembourgeois est la langue germanique avec le plus grand pourcentage d'éléments romans, plus précisément d'éléments français» [VI].

notamment pour les mots spécialisés, empruntés tels quels aux langages technique, juridique et administratif de France ou de Belgique (comme «*Agio*, *Avant-garde*, *Avion*, *Bac (Baccalauréat)*, *Baliveau*, *Ballottage*, *Barème*, *Barreau*, *Bâtonnier*, *Boni*, *Bourse*») ou pour les autres emprunts français directs ne présentant aucune particularité luxembourgeoise ni de sens, ni de phraséologie, ni même véritablement de forme (comme «*Absinthe*, *Achat*, †[(2)]*Aigrette*, *Amer*, *Appel*, †*Armoire à glace*, *Artichaut*, *Attitude*, *Baccara*, *Baguette*, *Baisse*, *Ballerine*, *Banane*, *Banlieue*, *Banquet*, †*Barrette*, *Béchamel*, *beige*, *Beignet*, *Belote*, *Bigoudi*, *Billard*, *Bistrot*, *Bonsoir*, *Boudoir*, *Boulevard*»). Rien ne distingue ces mots d'emprunts occasionnels, puisque même leur fréquence dans le corpus n'est pas concluante: sur ces 37 mots cités, 22 ne sont accompagnés d'aucune attestation dans le corpus, 10 ne présentent qu'une seule occurrence, 5 mots sont attestés à deux reprises dans le corpus.

Les auteurs se sont basés pour la vérification de la nomenclature sur la banque de données *Luxtexte*, qui contient 1 140 789 occurrences (pour 57 232 lemmes) du luxembourgeois actuel. Le corpus *Luxtexte* accorde une large place à la langue parlée: seulement 59% des textes utilisés appartiennent à la langue écrite[(3)]. A la base de données *Luxtexte*, les auteurs ajoutent un corpus vaguement défini comme «dépouillement d'articles de presse en luxembourgeois». Ces attestations ne sont malheureusement pas référencées et seulement marquées dans les articles par le sigle «*Lieser*».

En conformité avec les exigences de la lexicographie moderne, les auteurs font référence pour le domaine galloroman au *FEW* et au *TLF* (ainsi qu'au *DHLF* qui, cela dit, s'appuie sur les deux autres), et pour le domaine germanique rhénan, au *Rheinisches Wörterbuch* et au *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*.

La structure des articles montre néanmoins des incohérences fortes. En effet, entre une brève définition en français du mot-vedette et un commentaire, les auteurs citent les articles des différents dictionnaires luxembourgeois dans l'ordre chronologique de leur édition. Il aurait sans doute été préférable de faire appel à une structuration plus synthétisée de ces informations. On aurait pu s'inspirer par exemple du *Petit Robert* et présenter une liste des variantes graphiques et phonétiques immédiatement à côté du lemme principal, motivées dans la mesure du possible par une indication diaphasique. De même, une hiérarchisation (numérotée p.ex.) des différents sens principaux, et à l'intérieur de ceux-ci, la liste des variantes sémantiques, ainsi qu'une mise en page différenciant clairement ces parties, auraient certainement permis au lecteur une compréhension plus immédiate de l'histoire et de l'expansion du mot. Dans le même ordre d'idée, la présentation des dérivés et des composés manque de systématicité.

Les deux premiers fascicules du *Dictionnaire étymologique des éléments français du Luxembourgeois* constituent donc une étape importante dans la lexicographie

(2) La croix antéposée marque les mots sortis de l'usage.

(3) Il nous faut remarquer que les abréviations utilisées dans les articles dans le *Dict.Ét.Fr.Lux.* pour marquer le domaine de langue de l'attestation (langue parlée, langue politique écrite, etc.) varient de celles annoncées dans l'introduction de l'œuvre (p.é. ~ pol.é, p.p. ~ pol.p., les abréviations «l.é.» [p.81] et «pol.» [p.82] ne sont pas du tout mentionnées dans les explications introductives).

luxembourgeoise. Si une restriction de la nomenclature et une plus grande systématicité dans la microstructure des articles pouvait hausser l'intérêt de l'œuvre, celle-ci intéressera dès à présent les romanistes et germanistes souhaitant se pencher sur l'étude de l'intégration des éléments français dans les dialectes germaniques. Les locuteurs luxembourgeois quant à eux se réjouiront de découvrir sous un nouvel angle leur langue nationale.

Claire MULLER

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Le Moniage Guillaume, Chanson de geste du XII[e] siècle, édition de la rédaction longue par Nelly ANDRIEUX-REIX, Paris, Champion (CFMA, 145), 2003, 359 pages.

Une de nos belles épopées bénéficie d'une nouvelle édition, la première depuis celle presque centenaire de W. Cloetta. Il s'agit ici de ce qu'on a longtemps appelé la version longue du poème, alors qu'il s'agit d'un texte tout différent de la version courte, mais dérivant d'un même original perdu, les travaux de M. Tyssens ayant apporté sur ce point des éclaircissements définitifs. N. Andrieux-Reix a choisi d'en éditer la vulgate, contenue dans les mss des familles A et B, par opposition aux textes apparentés des mss C et E, qui donnent cependant un reflet plus fidèle de l'original. Cet objectif, modeste mais réaliste en comparaison de l'entreprise de Cloetta qui visait, sur la base de C, à reconstituer l'ensemble de la version longue, est une étape nécessaire. Le choix du ms. de base s'est porté sur le ms. A1 (BNF fr. 774), celui qu'avait choisi Régnier pour la *Prise d'Orange*, choix d'autant plus aisé que son jumeau A2, base d'AliscRé et de CharroiM, ne contient pas le *Moniage Guillaume*. Les lacunes d'A1 sont comblées par le texte d'A4 (Milan, Trivulz. 1025), imprimé en italiques.

L'introduction est précise et sommaire. Une attention particulière a été portée aux principes mis en œuvre pour la toilette du texte [20-27]. On signalera comme une heureuse innovation, au moins dans l'édition des textes littéraires, l'effort de rendre visibles certaines dispositions graphiques de mots. L'étude linguistique [28-41] réunit des éléments notables puisés dans les divers mss. L'introduction se clôt par une excellente bibliographie [43-50].

Le texte édité, qui se caractérise par une fidélité très grande au texte des mss de base, n'appelle pas de remarques particulières mais seulement une remarque générale. La conséquence de ce principe excellent aurait dû être la justification ou l'explication en note (mais l'édition n'en n'a aucune) ou au glossaire de certaines leçons qui pourraient arrêter le lecteur. Pour me limiter à quelques exemples, je citerai: *ne mes* 163 "mais" qu'il faut enregistrer au glossaire, de même que *soi adoucier envers a.* 164 "faire preuve de bienveillance envers qn"; *suflent* 350, qui ne présente guère de sens à côté de *sullent* de B1, adopté par Cloetta; *les mangonneaus descendent* (3936, sans var.) – où Cloetta corrigeait *descendent* de tous ses mss en *destendent* –, qui présente un emploi inconnu ailleurs, et qui reste douteux, de *descendre* "abattre son coup, lancer ses projectiles". Ainsi, la fidélité à la lettre d'un ms. exige une jus-

tification attentive de ses aspérités, ce qui fait la grande difficulté de ce choix, comme nous le verrons aussi à propos du glossaire.

L'apparat critique est très consistant [255-327], même si l'on n'y retrouve pas absolument toutes les variantes données par Cloetta (cf. C 3445 en face de A 3763). La présentation rend évidemment difficile la reconstitution du texte des autres mss, en particulier de la famille B. Il contient quelques petites bizarreries, comme l'introduction occasionnnelle de guillemets [265, 74], de ponctuations [265, 108+1, où le bon texte se lit ds Cloetta 107] ou de corrections [275, 2432, où l'on se demande quel texte a B1]. L'éditrice a dû condenser dans le minimum de place un maximum de données, mais à l'heure des CD-Rom et d'internet, elle s'est donnée une peine trop grande, qui ne dispensera pas le spécialiste de souhaiter disposer d'une transcription de chaque manuscrit.

Comme outil supplémentaire, l'utilisateur dispose d'une table des noms propres [329-343], qui pourra être enrichie de quelques termes (*bones Artu* 112 B1; *saint Aigniens* 1348 B1; *saint Eloy* 1839 B1; *Pamiers* 2416 B1; *Palinas le ferté* 2529 B1, etc.) ou formes (*Monperver* A3 pour *Montpellier* 158; *Marcabrons* A3 pour *Matabruns* 3090; *Martabas* A4 pour *Martamas* 3115; *Esclavonnie* A4 pour *Claudie* 3093, alors que je n'ai pas trouvé dans le texte la forme *Esclaudie*, citée dans la table; *Robaux* A3 pour *Robans* 4080; *Belïas* A3 pour *Belinas* 4234; *Quemarant* A4 pour *Quematat* 4720, etc..) puisés dans les variantes.

Le glossaire a visiblement des ambitions modestes. Il ne dispense pas de se servir aussi du glossaire de Cloetta, généralement plus complet et parfois plus exact. On se bornera à quelques notes: la distinction sémantique faite entre *abit* "construction servant d'habitation" et *abitacle* "habitation" est très fine. On peut remarquer, en leur adjoignant, grâce à Cloetta, *(h)abitement* (ici 2136 et 2176), que les conditions d'emploi de chacun semblent assez marquées, au moins dans le MonGuill, même si leur fréquence est trop faible pour affirmer quoi que ce soit: *abitement* (2 ex.) n'est qu'à l'assonance, *abit* (4 ex.) est toujours précédé d'un possessif (3 fois ds *faire son abit*) tandis qu'*abitacle* (3 ex.) l'est toujours d'une préposition suivie d'un article défini; – *ador* est une forme de A4; – *afronter* n'est pas "attaquer de front", c'est comme *esfronter*, dont il n'est qu'une variante, "briser le front, abattre"; – *baenner* (3 syll.) n'a vraiment aucun rapport avec *banne*, tandis que le rapport avec les *pois baiens* s'impose et que l'interprétation de Cloetta "faire cuire dans l'eau" est excellemment justifiée; – *beter* n'offrant un sens que grâce à une contorsion sémantique difficile, le contexte (*beter as ars turquois*) impose pratiquement la leçon *berser* de presque tous les mss; – *boutonnier* signifie "églantier"; – *cruiel*, on préférera un lemme *cruieus*, la forme *cruieuse* se rangeant sous le *crüos* de TL; – *entassier* (*entaschier*), la seule vedette possible est *entasser* (cf. TL); – *estancié* "bas, aplati (d'*estanchier* 'arrêter en mettant un barrage')" est une assez jolie invention, ds *front e.*, que je lirais *estaucié* "bien dégagé, (ici) dégarni" cf. *davant un poi estaucié* "sur le devant leurs cheveux sont un peu dégagés" ThèbesM 6281; – *estouvient*, on pourrait se demander si ce verbe existe vraiment en face d'*escouvient/esconvient* cf. TL *escovenir*, qui a rectifié maintes leçons *estouvient;* – *franc* "écurie", la glose vient de Gdf, c'est plus précisément "toit à porc", et l'on verra comment cette nouvelle attestation vient nourrir la réflexion engagée par M. Tyssens ds MélSuard 918-19; – *gaaignerie* est plus simplement "biens, possessions"; – *groncier* mérite examen attentif au vu de l'hésitation *groucier/groncier* cf. DEAF G 1429 et 1435-36, et dans cette

optique il fallait relever *grocier* 166 var. de B1; – *grousler*, le sens de "pousser son cri (de serpents)" n'est pas dégagé et vient compléter le DEAF G 1459-61; – *haloter* "trancher, couper" est très étrange; la glose vient de Gdf 4, 408b (*haloter*), et n'a rien à faire ici (v. maintenant DEAF H 107). Le sens est clairement "flotter largement (d'une chaussure)", sens sur lequel on verra FEW 16, 130b, TL 5, 623 (*lolo-ter*) et DEAF H 99, 43 (qui promet un article *laloter*); – *hamie*, plutôt qu'un "croc" c'est une "barre" cf. DEAF H 112; – *jor* (*de grant jor* –) signifie plutôt "longtemps avant le coucher du soleil" (cf. *de bel jor* ds TL 4, 1770, 11); – *jouvir*, le FEW 4, 80a n.6 présente une autre interprétation ("l'emporter sur"), qui me laisse néanmoins incertain; – *langes* (*en* –) signifie le contraire de ce qui est dit, non "en chemise", mais "sans chemise (les vêtements de laine portés à même la peau)"; – *marrement*, *marrison*, les définitions sont étroitement contextuelles et, dans ce cas, on s'explique mal que l'inventaire ne soit pas exhaustif (cf. 324, 1892, 2717); on pourrait tirer du *Glossary* de FouletCont 181 ou de KleiberIre 232 et 447 n.33 des éléments pour des définitions comme "douleur qui met hors de soi; désagrément"; – *parent* signifie plutôt "impressionnant" et ajouter 199 var. B1; – *travé* n'est qu'une graphie picarde, à lire *traué*, de *troué* et la leçon *pont t.* (pour *pot t.* de Cloetta 5771 var.) est étrange; d'ailleurs, il faut impérativement recourir à l'éd. Cloetta pour se faire une idée, même approximative de ce que pourraient porter les mss B1 et B2 dans ce passage.

Quelques mots risquent de mettre le lecteur sur une fausse piste: *menaige* (*en son* –) "à son service", il importerait de signaler que le ms. édité par Cloetta a sans doute la forme originelle, *manaie;* – *plaigne* "dalle" est une forme isolée de *pasne*, mot qui se trouve dans la plupart des mss; – *pomois* "valeur d'une petite pomme" semble bien le résultat d'une mauvaise interprétation d'un *poujois*, correspondant à la var. de B1 *pugeis* "denier frappé par les évêques du Puy". On aurait pu par contre donner quelques hapax, inconnus des dictionnaires, et qui semblent être autre chose que des fautes: *arestace* (*i faire lonc* –) 976 var. de A4 pour *arestage (i avoir lonc –)* cf. aussi *arestance;* – *fanlet* m. 1233 var. de A3 pour *famle* cf. *vaslet* pour la finale; – *obeïscier* m. "obédiencier" 468 var. de B1 (en face de la leçon *obedïencier* de E, adoptée ds le texte de Cloetta 487, mais omise ds TL et TLF); – *syfloison* f. (*faire grant* –) 3379 var. de B2. On aurait pu ajouter quelques mots particulièrement rares, non relevés ou mal interprétés par Cloetta: *enhastison* f. "fureur" 2743 est un hapax relevé ds Gdf 3, 187c, auquel TL 3, 423, 1 et 43 se borne à renvoyer; – *escharné* adj. 3433 et 3719 var. de A3 (pour *descharné*); – *groigne* f. "grognement" 577 et la var. de A3 et A4 *gronde* méritaient le glossaire au vu de DEAF G 1444 et 1471; – *tasche* (*en* –), à côté du sens de "en abondance", il y avait place pour le spécial *ferir en tasque* 3226 var. B1 et 6411 var. de B1 cf. TL 10, 130, 30.

Au rayon des régionalismes de l'œuvre, on signalera *encenbeler* "ligoter", mot rare, qui offre aussi les formes *enchembelés* 1334 var A3 et *enquembelez* 3503 var. B2, et est attesté une fois ou l'autre dans chacun des mss du Moniage, en sorte qu'il est assez vraisemblable qu'il ait appartenu à l'œuvre originale. Ce pourrait être un mot régional septentrional et il faudra, à son sujet, corriger quelque peu Gdf (*encem-beler*), TL (*enkembeler* et *cembel*) et FEW (16, 337a). On retirera de Gdf 3, 87b la section "tromper, séduire"; A.–G. Van Hamel a le premier dénoncé la confusion introduite par le lexicographe entre *encembeler* "leurrer, duper" (de *cembel*) et notre *enkembeler* "ligoter, baillonner". TL en a tiré les conséquences, mais il est allé trop loin en plaçant sous *encembeler* un exemple de la Chans. d'Ant., dont le texte donné

par AntiocheD 6212 (et qui se lisait déjà ds Gdf sous le titre *Les Chetifs*), à tous égards plus satisfaisant (*Les iex* (var. *piés*) *li ont loiés, si l'ont enkenbelé*), lève toute hésitation. De surcroît, il faut voir ds le *kembel* d'AntiocheD 6214, qui signifie "lien, baillon", non un emploi étrange de *cembel* "leurre" (comme le voudrait TL 2, 103, 33), mais le mot de base, résultat de l'étymon KNEBEL du FEW 16, 337a, où l'unique exemple cité d'*enkembeler* (attribué à tort au 15e s.), est, lui, une forme d'*encembeler,* qui est bien à sa place ds TL 3, 175, 20 et attribuée à juste titre à Gautier de Coinci. Cependant la graphie *enkembeler* du ms. utilisé par DC pourrait révéler, chez son copiste, la confusion des deux verbes. En tous cas, les attestations d'*enkembeler* (*enqu-*, *ench-*) viennent de textes dont le caractère picard paraît clair: AntiocheD, AiolF (dont les contextes évoquent les emplois dans le MonGuill, qui en serait donc la source) et RenclCarH, auxquels j'ajouterai HervisH 7338 var. de T (nettement picard aussi). Sont aussi des régionalismes picards beaucoup plus largement représentés: *groe* cf. DEAF G 1440-41; – *poçon* v. RLiR 61, 286; – *tempre* 1125, 1155, 1762, 3446, 823 var. B1 "sous peu", aussi ds *ne tart ne tempre* 1145 "à aucun moment", v. RLiR 62, 153. La famille B, et particulièrement B1, en véhicule encore quelques autres: *gargueçon* "gorge" (ajouter 5115+3 var de B) v. DEAF G 259; – *puirier* v. MélRychner 16, 1, 449 (et plus récemment ma communication (à paraître) ds ACILPR XXIV); – *rondeler* v. RLiR 67, 289-290. On réservera le cas d'*escaudir* v. a. après 24 ajout de B1 "mettre en colère", qui se retrouve aussi ds le gloss. de Cloetta: dans ce cas, il est impératif de se demander si une lecture *escandir* est impossible et il sera nécessaire de réexaminer plusieurs autres attestations des mots *esc(h)andir/esc(h)audir*. Je peux juste dire que les attestations d'*escandir* que je connais (v. aussi TL 3, 840), me conduisent au picard. De même *malaisin(s)* adj. après 556 et 2540, ajouts de B1, sont probablement à lire *malaisiu(s)*, adj. dont je ne connais d'attestations que picardo-wallonnes (v. aussi TL 5, 970 et Gdf 5, 109c; et cf. *aisif*). Une correction au TLF pour terminer: *passé* préposition (très rare au Moyen Âge) est daté de fin 12e ds TLF 12, 1103b (cf. TL 7, 451, 45 et FEW 7, 711a), mais on pourra constater qu'il n'est que dans un ms. daté de 1295 (passage correspondant au v. 3592 de la présente édition, ce qui constitue la seule attestation antérieure au 14e siècle d'une préposition qui ne devient usuelle qu'au 15e).

Au total, cette édition ne remplace pas l'édition Cloetta, qui reste encore la référence en matière de lexicographie historique pour le *Moniage Guillaume*. Mais elle permet de mieux l'utiliser dans l'attente d'une édition du ms. E, le moins bien connu, et mieux même d'une édition synoptique des familles A B C et E de ce texte.

Gilles ROQUES

Le Roman de Gliglois, Récit arthurien du XIIIe siècle, édition critique par Jacques Charles LEMAIRE, Liège, Les éditions de l'Université de Liège, 2005, 231 pages.

Il s'agit d'une édition avec traduction d'un plaisant roman arthurien, qui venait justement déjà d'être réédité en 2003 (v. ici 67, 603). Le présent travail a pu utiliser son prédécesseur, auquel il apporte bon nombre de corrections, commodément regroupées [11-14]. Cependant les conditions même de la transmission du texte – contenu dans un ms. de la fin du 14e ou du début du 15e siècle, devenu inutilisable depuis un

incendie – connu seulement par des transcriptions anciennes, font qu'il ne sera jamais considéré comme un document linguistique. On ne pourra que retoucher avec plus ou moins de bonheur les matériaux qu'a réunis avec beaucoup de soin Ch. H. Livingston. Dans cette optique, l'édition de Lemaire semble se caractériser par sa fidélité au texte de Livingston, alors que l'intérêt de l'édition Chênerie est qu'elle donne les éléments qui permettent une certaine critique du travail de Livingston; à ce point de vue, elle est indispensable pour qui n'a pas sous la main l'édition princeps. On recommandera seulement à son utilisateur de la corriger à l'aide de l'édition Lemaire.

Pour ce qui est de son introduction [7-14], Lemaire est d'un laconisme extrême, mais il n'évite pas d'estropier quelques noms propres de savants très estimables (Foerster [8, 11, 191] et Erhard Lommatzsch [230]). Ses notes [178-213] révèlent une attention à la lettre du texte et aideront le lecteur à mieux saisir la valeur de quelques traits linguistiques, commodément répertoriés dans un index lexicologique et grammatical [217-223]. Quelques remarques à leur sujet: 204, l'idée d'imprimer *noïsse* pour *noise* (ce qui rend le vers hypermètre), au prétexte que le mot rime avec *prise*, peut ne pas satisfaire, en face de la correction de *prise* en *proise* effectuée par Chênerie; – 663, il est un peu surprenant de parler d'orthographe à propos de ce que les éditeurs transcrivent *amont* ou *a mont*; – 1410, voir dans *proprement* (ds *Proprement pour Diu le faisoit* [dit d'un moine]) une forme de *prosprement* (de *prosp(è)re*) "de façon heureuse" et le traduire par "avec joie", peut paraître bien alambiqué. Certes, la glose "avec soin" (datée, pour *proprement*, de 1580 ds TLF 13, 1344b) de Chênerie ds son glossaire ne vaut pas mieux. Il s'agit bien de *proprement*, mais au sens très habituel en afr. de "véritablement" ("Il le faisait véritablement pour Dieu / c'est vraiment pour Dieu qu'il le faisait"); – 1421, ds *Gliglois cort as chevauls tenir*, il est peu vraisemblable de trouver un exemple de *tenir a*; la préposition *a* dépend sûrement du verbe *cort*; – 1516, je ne sais pas ce qui empêcherait de voir dans *jour* (*ierent passé .VIII. jour*) un cas sujet pluriel tout à fait régulier; – 1552, *manet* (ds *doit* –) vient de MINIMUS (cf. FEW 6, 2, 114-15); – 1732, il est clair que *volsist* vaut *valsist* (de *valoir*), et c'est le sens de la correction proposée depuis Långfors; on peut seulement se demander, au vu des échanges entre les radicaux *vau-* et *vou-* de ces verbes *vouloir* et *valoir*, notamment en picard, s'il serait absolument indispensable d'opérer cette correction, au cas où l'on considérerait le texte comme un document linguistique; – 1813, *tels* pourrait être en facteur commun ds *tels vis, bouce ne nés*, et justifier la forme du cas régime pluriel; – 2141, *nuit* (*Fourage et fain i a assés Dont les sieges faire porés Et les lis al nuit et gesir*) a le sens assez courant en picard de "soir", en sorte que la correction en *al gesir*, admise par Chênerie, est inutile; – 2351, le sens technique de "terrain découvert situé au centre du château" pour *campaigne* (sens introuvable ds les dictionnaires cités) m'est inconnu. Quelques notes révèlent une fidélité très étroite à la lettre du texte de Livingston: 470, le choix entre *qu'i l'en peseroit* ou *qu'il en p.* est du ressort de chaque éditeur, sans qu'on puisse parler de correction, sinon par rapport au texte imprimé par Livingston; – il en va de même pour *s'y/sy* (883) ou pour *la escript/l'a escript* (1442) ou pour *la journe/ l'ajournee* "le point du jour" (1872); – 1453-54, préférer *l'escuier* à la correction *l'estrier* ds *l'escuier Ala tenir del chevalier*, en sous-entendant *la sele* complément de *tenir* et en traduisant "alla tenir en écuyer la monture (?) du chevalier" paraît vraiment d'un raffinement suprême. Dans quelques cas on aimerait voir au lieu d'un renvoi mécanique au trio Gdf, TL, FEW, une référence au DEAF, cf. pour *grange* (2126) DEAF G1211.

Le texte est accompagné d'une traduction très précise, mais qui ne remplace pas un glossaire. Cette édition clôt sans doute la série des efforts méritoires pour redonner à lire un texte attrayant, mais dont l'intérêt principal, depuis la destruction irrémédiable de sa version manuscrite, sera désormais plus littéraire que linguistique.

Gilles ROQUES

Les Paraboles Maistre Alain en Françoys, éd. par Tony HUNT, Londres, Modern Humanities Research Association (MHRA, Critical Texts, 2), 2005, 188 pages.

Le *Liber Parabolarum* (ou *Doctrinale minus* ou encore *Doctrinale Parvum*) d'Alain de Lille, n'est pas une des œuvres les plus célèbres du grand théologien du 12e siècle, mais elle a eu une très grande diffusion parmi les œuvres destinées à l'enseignement. Il s'agit de sentences morales composées en distiques, associés en nombre croissant au fil des chapitres (56 de deux vers dans le chapitre 1; 26 de 4 vers dans le chapitre 2; puis 17 de 6 vers; puis 13 de 8 vers; enfin 10 de 6 vers). TH en avait déjà fait connaître une traduction partielle du 13e s. en anglo-normand. Il prépare l'édition d'une traduction-adaptation, intitulée les *Proverbez d'A*lain, qui serait due à Thomas Maillet (à la fin du 14e siècle), et qui est contenue dans le ms. BnF f.fr.12478, qui nous est surtout connu par la traduction des deux *Facetus* latins, faite par ce même Thomas Maillet et éditée par J. Morawski.

La présente traduction a été imprimée par Antoine Vérard en 1493 (n.s.)(1) et dédiée au roi Charles VIII. Elle est insérée dans un beau volume de 100 folios et 252 illustrations, avec une mise en page particulièrement soignée qui associe texte latin (édité ici [158-178]), traduction et commentaire. L'édition ne pouvait donner une reproduction de l'imprimé; elle s'efforce d'en fournir les éléments les plus importants, à l'exception des illustrations. Le texte est un témoignage éclairant sur la transmission de la culture à la fin du 15e siècle, qui concerne aussi bien les techniques de la traduction, que la méthode des commentaires et l'exégèse morale.

L'introduction nous présente parfaitement la situation. Il s'agit d'une traduction versifiée (de 249 stances) qui utilise des schémas métriques très variés (32), dont l'inventaire est minutieusement dressé [22-35]. On trouvera aussi les remarques utiles sur la versification [35-41] et la langue [43-46]. Le lexique a été l'objet d'un examen attentif, mais dispersé entre l'introduction [17-22], où l'on trouvera le vocabulaire notable relevé dans le commentaire – et dont le contexte se lit souvent dans les notes du texte –, et un bon glossaire [150-156]. Quelques remarques à ce sujet: d'abord à propos de l'introduction, où la méthode est un peu plus élaborée que dans le glossaire, comme on peut s'en rendre compte pour les mots qui, par inadvertance, sont dans les deux parties (*admiratif*, *obliquité*, *properer*). On aurait pu utiliser plus systématiquement le TLF, pour mots qui existent encore (*circularité*, *doze* = dose, *interrogativement*, *vacation*). La notion de hapax est d'un emploi un peu élastique: *acciduel*, *cassephatonique*, *homoncule, latrocinantement* paraissent pouvoir mériter ce

(1) Sur A. Vérard, on verra M.B. Winn, *Anthoine Vérard, Parisian Publishers 1485-1512,* Genève, 1997.

titre; mais pas *esurient*, pour lequel TH renvoie à Gdf, FEW et Hu, ni *delicativement* (cf. Gdf 2, 483b et ajouter EvrartContyEschecz) ou *involut* (cf. Gdf 4, 606bc et RLiR 46, 69). D'autres hapax, qui manquent effectivement dans les dictionnaires, ont été lus ailleurs, comme *garrulation* ds JVignayOisG, *liburne* ds Apol[5]Z 74 (*libourne*), *nauseation* ds Gerson, éd. P. Glorieux, t. 7, p. 130 ds DocDMF ou *similitudinairement* ds EvrartContyEschecz. Il apparaît que des mots rares se retrouvent plusieurs fois dans ce dernier texte (cf. encore *saturité*) comme dans GuillTardifFacécies (*facecie*, *metrificateur*, *mordax*, *novercque*). *Judicature* est un mot de l'édition Janot de 1535(2), Vérard ayant *judicative*. Je ne sais pourquoi TH conserve *lacebre*, alors qu'il renvoie à *latebre* "lieu écarté, cachette" ds le FEW; aux deux exemples que donne ce dernier (JFevRespitH et JLemaire) on peut ajouter JRobertet 183 et EMarcadéMystPassArras 267 ds DocDMF et encore GuillFlamangMystStDidierS et OstGelaisSejourHonneurD.

Le texte, écrit dans un style limpide en dépit de la virtuosité métrique et de la contrainte de la traduction, se lit agréablement. Quelques remarques à propos de l'édition: 6, il vaut mieux comprendre *chault* comme le substantif au sens de "chaleur" et *invideux* comme l'adjectif, ce qui amène à supprimer le point-virgule entre les deux mots; – 18, il est plus usuel de lire *s'encourt* "s'écoule"; – 67-68, *Soubz mol pasteur... Laine prent leu*, est à rapprocher du proverbe connu qu'on lit ds Hassel L82 et 85; DiStefLoc 498c; R 108, 441; NRCF 34, 296; – 70, le point-virgule brise la syntaxe qui fait dépendre *que* (71) de *plus* (69): le v.72 qui reprend le v.69 en écho, sera séparé de ce qui précéde par une virgule; – 110-11, un raisonnement du même ordre, qui préside d'ailleurs au choix de la ponctuation des vv. 221-224, fera supprimer le point après *domine* et introduire une virgule après *justice*; – de même pas de virgule après *impetueux* (142) et virgule après *inutile* (143); – de même pas de point-virgule après *auditeurs* (159); – 165-172, la syntaxe oblige cette fois à mettre des points-virgules après *beau* (166) et *eau* (170) et à supprimer le point après *garson* (168); – 188-89, *Vieilles amours sont comme vieilz tysons* est un proverbe connu cf. DoonMayPi p. 1169, n° 52 et GuillVinierM 13, 49 note; DiStefLoc 840b; – 238, point-virgule après *avaricïeux*; – 246, point-virgule après *chaleur* et virgule après *vipere* (248); – 314, lire *effervuee* «excitée», mot attesté dans MartinLeFrancChampionD 22373 (*effervue* <*remue*>, rime qui garantit la forme) et corriger le glossaire (qui tente un improbable rapprochement avec *effrennee*); – 323, *homme menassé n'est pas mort*, est un proverbe connu cf. TraLiPhi 37, 197 n° 178 (Matsumura); – 358, *Le vent n'est point tousjours a une porte* peut être rapproché de Hassell V48 et 49; – *Honneur mondain chiet tost par mort subite* peut être rapproché de Hassell H59; – 414-17, on pourrait ponctuer plus clairement: deux points après *monde* (414) et point après *fange* (147); – 577, virgule après *Par ce* "c'est pourquoi" et *qui est des bons aux bons se tienne* se trouve dans Hassell B134; – 597, point-virgule après *esperance;* – 608, il vaut mieux écrire en trois mots *Pour tant que* "parce que"; – 636, *Tout n'est pas or ce qui reluit* est aussi un proverbe connu cf. DiStefLoc 636 et Hassell O71; – 699, la correction de *el* en *elle* n'est pas indispensable, car cette forme de pronom pers. est assez répandue; – 734 et 746, il faut lire *l'amer* ("Dieu a ordonné qu'on l'aime"); –

(2) Plutôt que de le rapprocher de la date de 1426 ds FEW 5, 58a, qui concerne le sens de "profession, fonction et dignité de juge", il aurait été plus important de le rapprocher de mfr. "bon sens" Ind 1564.

739-40, point après *commandement* (739) et rien après *temps* (740); – 812, la forme *hua* est correcte et n'a pas besoin d'être corrigée cf. FEW 4, 502b; – 839, pas de virgule après *ahurter* et l'on pouvait enregistrer au gloss. *s'ahurter a* "s'opiniâtrer à (faire qc)"; – 876-77, pour *Le chien...dedens son fumier* cf. DiStefLoc165b; – 957 lire *collire* et corriger le gloss.; – 1185, *penser a la fin* est ds Hassell F88; – 1617-1618, *[le beuf qui] calcitre contre l'esguillon deux fois se pique est* à rapprocher de DiStefLoc 10b et de Hassell A51 qui cite un exemple très proche ds Alain Chartier; – 1619, pour *cil qui endure l'apaise* cf. DiStefLoc 293c; – 1621, mettre une virgule après *meuble* et corriger le glossaire sous *meuble*, qui est le substantif.

Les notes sont précieuses par les extraits du commentaire qu'elles contiennent. Quelques remarques: 57 *ilz ont les yeulx plus grans que le ventre* est une première attestation (dep. Montaigne ds FEW 7, 312a); – 814, *fullon* "frelon" est à chercher ds le FEW en 16, 271; – 1574, à côté de la formulation virgilienne *Audentis Fortuna juvat*, on pouvait noter que ce passage est le premier où le mot *hardis*, usuel dans la formule médiévale, est remplacé par *audacieux* de la formule moderne (cf. DiStefLoc 373a).

Le glossaire est très satisfaisant. Quelques remarques et ajouts: – aj. *admirativement* adv. p.12, 1re att. (1866 ds TLF 1, 698b); – aj. *amoureux* (*vin a.*) 14 "agréable au goût"; – *arroguer*, plutôt verbe neutre "se montrer arrogant", et il y a un emploi d'*arroguer de* "se vanter avec arrogance de" en 1338n. (où il faut lire probablement *congnoistre* pour *congnistre*); – *blans (de)* signifie "dépouillés (de)": à l'unique exemple cité ds FEW 15, 1, 139a, on pourra encore ajouter EnfantProdigueMacri 259; – *concevable*, on pouvait signaler que c'est une première attestation (1547 ds TLF 5, 1242b); – aj. *esrayre* v.a. 1517 "raser", encore que devant la rareté de ce verbe, on puisse se demander s'il ne faudrait pas lire *les rayre* (="qui s'y connaît pour les raser"), et l'apparat ne permet pas de reconstituer la leçon de l'édition Janot; – *fille* lire *fillé,* de même *particularite* lire *particularité*; – *fort* ds *n'estre pas du plus fort* 669 "être trop facile de"; – aj. *getter* 1222 "vomir" et 829 "calculer"; – ajouter *mutable* 743 "changeant", 1re att. (1576 ds TLF 11, 1261b); – ajouter *nausee* 1224 "envie de vomir", 1re att. (1495 ds TLF 12, 26a); – *parabolique* et *paraboliquement*, on pouvait signaler que ce sont des 1res att. (début 16e ds TLF 12, 916a, pour l'adjectif); – ajouter *vivacité d'esperit* p. 11, 1re att. (1496 ds TLF 16, 1221a); – ajouter *yvrouegnerie* 472 "ivrognerie", 1re att. (1538 ds TLF 10, 617a).

On saura gré à Tony Hunt d'être sorti, une fois de plus, des sentiers battus pour sortir de l'ombre un texte, qui jette un bel éclairage sur la transmission de la culture médiévale à l'orée du 16e siècle.

Gilles ROQUES

Un fragment de la Genèse en vers (fin XIIIe – début XIVe siècle), édition du Ms. Brit. Libr. Harley 3775, par Julia C. SZIRMAI, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 574), 2005, 284 pages.

L'élan donné par J. R. Smeets n'est pas brisé. Une de ses plus proches élèves publie une traduction versifiée de la *Genèse*. Le texte n'était pas inconnu, car P. Meyer en avait publié de larges extraits (ds R 36, 184-202). Mais il n'en avait pas fait ressortir l'intérêt. Nous en avons là une édition définitive, qui s'installe dans la

série des traductions de la *Bible* en anglo-normand, où naturellement le *Poème sur l'Ancien Testament*, édité par P. Nobel (ici, 61, 280), tient la première place. L'introduction est très complète. La partie linguistique [25-42 et 123-24] est solide et méthodique(1) et l'étude de la versification [42-50] est attentive. Les conclusions proposent de dater le texte de la fin du 13e ou, au plus tard, du tout début du 14e siècle [51 et 122-26]; le ms. a été attribué au milieu du 14e siècle (P. Meyer) ou à la charnière des 13e et 14e siècles (Dean 442(2)). L'analyse du texte est minutieuse [51-55] et débouche sur une excellente étude des sources [55-117], sources latines: en premier lieu, l'*Historia scholastica*, puis la *Vulgate* et *l'Aurora* et enfin Flavius Josèphe (cité nommément à plusieurs reprises), sources françaises: une version de *Li Romanz de Dieu et de sa Mere* d'Herman de Valenciennes (auquel le traducteur emprunte au moins 450 vers(3)) et le conte *De deux clers* de la version B du *Chastoiement d'un pere a son fils* (auquel il emprunte une cinquantaine de vers). Le tout vise à dresser le portrait de l'auteur et de son public [118-22].

L'édition des 2148 vers est faite avec soin et des notes nombreuses, parfois trop elliptiques, aident le lecteur; ainsi le texte paraîtra plus digne d'intérêt que ce qu'avait indiqué P. Meyer ou D. Legge. Quelques remarques: 530, il est peut-être préférable d'éditer *quei en porteray?* "qu'est-ce j'y gagnerai?" cf. TL 7, 1594, 1-18, en considérant *porteray* comme un fut. 1 (au lieu de 3); – 720 la correction en *avrai[e]* est en contradiction avec ce qui est dit p. 38 (où le futur est justifié); – 1240 *renu[ve]la* est en contradiction avec la note et le glossaire (*renuvla*); – 1801 lire plutôt *l'enfraunchist*; – 1968, lire plutôt: *Herbe out et amail, quatorze ce crei, En cele pasture* ...; – 2026 la virgule après *faire* n'est pas nécessaire; – 2121, lire: *il ne l'unt conu.*

Le glossaire est très utile pour bien comprendre le texte. Quelques remarques ponctuelles: *adés* "aussitôt" ne mérite pas un point d'interrogation: le sens est usuel, cf. TL 1, 139 et FEW 24, 141a; – *almaille* n'existe pas dans ce texte: toutes les références données lisent *amail.* Ce dernier mot mérite plus d'attention: il signifie certes parfois "troupeau" 637, 1441 mais aussi "bêtes de trait" 149, 181, 184; – *amesurer* n'est pas neutre mais pronominal; – *avereiez*, le verbe *avereier* (afr. *averer*) signifie "accomplir, confirmer"; – *chocier* (*me volt chocier*) et *cochier* (*me volt cochier*) sont

(1) Quelques remarques: 26 *visiter, grever, ber* à la rime avec *ver* et *baillé: monee* appartiennent au paragraphe précédent cf. *heir: ber* etc.; – 27, on ne voit pas où est le *o* fermé entravé ds *duçur: amur.*

(2) Et non 422 comme il est dit [20, 123 n.394].

(3) Il est en effet probable que bien des vers viennent d'une version plus étendue, mais encore inconnue, d'Herman de Valenciennes, ce que JS nomme la «tradition d'HdV» [79-80]. L'emploi de *plasmer* "créer" va dans ce sens: ce verbe n'est attesté que de ca. 1120 à ca. 1200 ds les trad. des Psaumes et dans le Mystère d'Adam ainsi que dans la Bible d'Evrat (Gdf 6, 205ab, TL 7, 110, FEW 9, 35a, AND 530a), auquel j'ajoute SEuphrH 73, des textes d'inspiration religieuse. Or l'auteur du fragment emploie aussi le subst. *plasmer* "créateur", dont JS a trouvé une autre attestation ds un ms. agn. d'une œuvre d'Herman de Valenciennes. Le passage qui contient le verbe est un dialogue assez bien écrit, ce qui appuierait l'hypothèse d'une source.

le même verbe dans le sens de "faire l'amour à (une femme, en l'occurrence la femme de Putiphar, qui parle ainsi)", mais de quel verbe s'agit-il? L'éditrice a choisi *couchier*, au moins pour la seconde forme. Ce serait possible à en juger par un unique exemple, anglo-normand (cf. AND 125b), ds IpH 7836, mais il faut remarquer que le verbe y est accompagné d'un adjectif (*la reïne Eüsse chuché sovine*) qui porte l'essentiel de la charge sémantique, comme le prouvent les tours parallèles afr. *tenir/avoir sovine* (cf. TL 9, 1034). On pourrait aussi faire intervenir l'afr. *chauchier* "couvrir la femelle (en parlant de volatiles)" (dep. 1202 ds TL; agn. *cauker* ds AND 93b), employé aussi pour les bêtes en général (HMond ds TL) et pour les humains (dep. EvQuen). Mais à la réflexion, j'opte pour la première solution parce que le mot *chambre* (la chambre de la femme où Joseph est entré), présent dans le contexte, joue un peu le même rôle que *sovine* dans l'exemple cité; – *deveir*, JS a choisi le sens de "posséder", qui n'est appuyé par rien: la traduction proposée comme alternative en note est appropriée (cf. *que doit?* "que signifie (cela)?" ds TL 2, 1886, 36); – *donner*, manque ind.prés.1 *doyn* 579; – *dotorez*, c'est par simplification qu'on le fait venir de DUCERE; – *entendant* plutôt "obéissants"; – *entrebaiser* est donné comme neutre ds *sunt entrebaisez* en 644 qui est même corrigé en *[se] sunt entrebaisez* en 1544. il valait mieux lire *s'unt entrebaisez,* avec l'auxiliaire *avoir* du pronominal caractéristique de l'agn.[4]; – *grose* "toute" avec renvoi sans précision à l'AND (où je ne trouve que "whole, entire" ds *grosse veritee*) ne convient pas. Il s'agit d'un passage adapté d'Herman de Valenciennnes qui raconte (1536-1541) les mesures que fait prendre Joseph pour stocker le blé:

Il fait batre les blez par toute la contree
Ses fait vaner molt bien, la paille en est volee.
Joseph a a chascun sa mesure livree
Dont il porra par an governer sa maisnee;
Chascuns prant sa mesure si com li fu livree.
La paille de cel blet fu en l'yaue getee.

L'adaptation (2072-2075) donne:

Joseph fest blé batre par tute la cuntré
E od femme ("van"[5]) ventiler, paille [fu] as beste donee.
Joseph ad chescun home sa mesure luyveré
E la grose paille en la mer jetté.

La *grose paille* ne peut pas être "toute la paille", mais le résidu grossier de la paille, qui n'a pas été mangé par les bêtes; – *lure* est bien infinitif substantivé ds *estre en lure* "être en rut", mais il n'est qu'infinitif ds *amail a lure fest* "le troupeau est occupé à saillir les femelles"; ce verbe a provoqué un petit excursus étymologique, qui reste confus, faute d'avoir consulté le FEW 5, 439b-440a, qui est le plus clair sur

(4) La même chose vaut pour *il [se] sunt entreparlé* 267.

(5) Mais ce mot fait problème. JS a pu utiliser les microfilms des mss d'Herman de Valenciennes [79n.187] et dans ce cas certains mss donnent au v. 1537 *S. f.v. as femes*, ce dernier étant interprété par JS comme une forme de *vans* [84], ce qui n'est pas nécessaire. C'est ensuite que l'auteur de la compilation aura interprété *femes* comme une forme de *van* d'après le moy.-angl. *fanne*.

le sujet; mais le détour pittoresque, fait en compagnie de Greimas, par *luisoire* (ramené, bien sûr à tort, à LUXURIA) a le mérite d'attirer l'attention sur cet adjectif afr., qui manque ds le FEW 5, 439b, à côté des formes dialectales Boul. *luijoire*, poit. *lidoire*; – *necessité*, ne signifie pas "danger, détresse" mais *en necessité* signifie "en cas de besoin"; – *pé*, en 1662 *ne ala pé demy* signifie "ne fit pas le moindre pas" et *pé demy* (= *demi pié*) est la mesure de longueur; – *priveté*, ce n'est pas *priveté* qui signifie "menstruation" mais le syntagme *priveté de femme*, qui est élégamment défini par F. Lecoy "les problèmes intimes posés par le fait d'être une femme" (PèresL); – *quivere* perpétue une erreur du gloss. d'I. Spiele, qui glose à tort *guivre* "javelot" (*Pran ton arc et ta guivre*) par "flèche"; le texte du fragment donne une excellente leçon: *Pren tun arc et tun quivere* "carquois"; – *saillir*, "sauter" ne va pas, plutôt "se lever (en parlant de qn et du vent)"; – *selee* (ds *chambre s.*) est rapporté à *celer* "cacher" et en note JS n'exclut pas un rapprochement avec *sceller* "fermer", qui est improbable, alors que TL disperse *chambre celee* sous deux homonymes *celer* "cacher" et *celer* "pourvoir d'un plafond orné"; – *semblaunt*, *fere s.* signifie "manifester sa pensée" en 1404 et probablement en 1493; en 503 c'est *fere s. come* "faire le geste de".

Le texte est anglo-normand et rien n'est plus légitime que d'utiliser l'excellent AND; on pourrait même recommander aux éditeurs de consulter sa version sur internet et mieux même de se mettre en rapport avec la rédaction de l'AND pour que leur texte soit bien pris en compte par les versions futures du dictionnaire, surtout quand, comme dans ce cas, il a échappé aux dépouillements des lexicographes. Je signale ainsi deux premières attestations en français de mots, absents du glossaire et qui manquent dans l'AND: *primogeniture* 542 (1485 ds TLF 13, 1197b) et *presage* 1950 (1390 ds TLF 13, 1099b). Dans le glossaire, l'AND est d'ailleurs cité de façon un peu aléatoire. Evidemment, l'AND n'indique pas les mots et les sens qui sont spécifiques à l'anglo-normand; pour les repérer, il faut se servir des dictionnaires plus généraux (Gdf, TL et FEW). Il m'a semblé que les mots suivants pouvaient être rangés dans cette catégorie, ce qui rend d'autant plus étonnante l'absence pour la plupart d'entre eux de renvoi à l'AND: *aprise* "instruction, leçon"(6), pour lequel il

(6) Mais pour moi il s'agit du sens de "doctrine, enseignement" ds *bone aprise* s'opposant à *errur*, sens qu'on trouvera ds *SFran* ANTS 3128 et *SAub* 319rubr (cf. AND^2) et qui est inconnu sur le continent. Voici comment je synthétiserais les matériaux de l'AND, exception faite de quelques emplois spéciaux, surtout juridiques:
Aprise "enseignement, doctrine" (1235-déb.14^e), *par aprise* "par éducation" (déb. 14^e- 4^e q. 14^e), *de aprise* "pour l'avoir appris" (déb.13^e), *sanz aprise* "sans l'avoir appris" (1268); *de maveis aprise* "qui n'a pas reçu un bon enseignement" (1334); *pur aprise de* "pour apprendre qc" (1250);
apris(e) "instruction" (14^e), *avoir aprise de* "être instruit par qn" (4^e q. 14^e), *estre hors de l'aprise* de "ne pas suivre l'enseignement de qn" (déb. 14^e);
aprise "éducation" (déb.13^e), *de bele aprise* "bien éduqué" (déb.13^e), *de bone aprise* (déb. 14^e), *de grande aprise* (déb. 14^e);
aprise "étude" (1270; 1275; 1340); *aprise* "domaine d'étude, discipline" (1334); *estre de petit aprise* "où l'on ne reçoit pas un bon enseignement" (1355-1415).
apryse "fait d'apprendre une nouvelle" (1270).

suffit de constater la richesse des articles des AND[1 et 2], complétés encore par MöhrenLand 83, comparée aux quelques rares attestations françaises, d'abord dans le sens juridique d'"instruction judiciaire"; sur le continent, le mot ne commence à être utilisé qu'à partir de Girart d'Amiens (cf. Gdf 1, 358b et TL 1, 476), dont on sait qu'il a séjourné à la cour d'Édouard I[er]; – *cuntra* de *cuntrer* pour *encontrer* "rencontrer" n'est pas très probant, car il rend le vers hypométrique et la forme, attestée en agn., peut être due au copiste; – *deceite* (*en - de*) "pour tromper", pour le mot cf. Gdf 2, 446bc et 2, 439a (les attestations du 13[e] sont agn; au 14[e] on trouve en outre quelques attestations normandes; au 15[e] le mot paraît un peu plus répandu), TL 2, 252 (donne de nombreuses attestations ds NicBoz, ds un texte agn. publié ds R 15, 249, 209 et ds EchecsAmK qui serait pic. (mais c'est à voir) d'après DEAFBibl) et AND[1 et 2], et l'expression *en d. de* est attestée uniquement en agn. ds Gdf 2, 446c et AND[1 et 2]; – *enhabiter* "habiter" v. RLiR 68, 582 (aj. TL 3, 161-62); – *enoitement* "accroissement" cf. FEW 25, 805a; – *honesun* "honte", le DEAF H 562, qui pourtant ne qualifie pas le mot d'agn. (cf. antérieurement RLiR 58, 574), n'en a que des attestations agn., sauf une peut-être, var. d'un ms. de GerbMetz; – *laytaunt*, de *laitier*, non v.a. "allaiter", mais v.n. "téter", dont le FEW V, 111b dit «besonders agn.»; on notera que *laytaunt* se substitue à *alaitant* de la source dans ce passage emprunté à HermValS 799; – *lecherus* "débauché" cf. Gdf 4, 751c, TL 5, 293-94, FEW 16, 457b et AND 381b; – *maligner* qui est donné comme v.a. au sens de "nuire" (et une note renvoie à l'introduction linguistique), mais on ne peut pas savoir ds *pur luy maligner* "pour lui nuire"), s'il faut analyser *luy* comme un cr direct ou indirect: il est remarquable que l'AND 402b, auquel il est renvoyé, ne donne rien de plus que TL 5, 996; c'est finalement Gdf 5, 123ab qui est le plus riche, avec le FEW 6, 104b-105: il en ressort que le mot n'est pas spécifiquement agn., mais qu'il est usité dans les trad. des Psaumes au 12[e] siècle. Par ailleurs, l'aire de son emploi ultérieur (à en juger par les attestations médiévales et les formes relevées ds les patois) paraît se limiter au domaine occitan et au sud-ouest d'oïl (ce qui expliquerait aussi sa fréquence dans des textes judéo-français et dans le français du royaume de Chypre); par ailleurs le mot a été emprunté à plusieurs reprises au lat. biblique; – *mendiver* "mendier" (le texte édite à tort *menduier*) v. RLiR 68, 302 et 581; – *muriant* "(moment de la) mort", v. RLiR 68, 304; - *nobleie* "puissance" cf. AND 449b, Gdf 5, 504a, TL 6, 684 et FEW 7, 158a; – *presage* "prix", les dictionnaires ne connaissaient que le sens de "prisée" pour *presage* (qui par sa voyelle radicale se révèle une forme de l'ouest), cf. Gdf 6, 412c-413a > FEW 9, 372a, avant que l'AND ait relevé une unique attestation de l'agn. *prisage* "prix" (> angl. *prisage*) ds RomRom; – *relement* "rarement" cf. RLiR 68, 304; – *techilee* "tacheté" cf. Gdf 7, 621b, FEW 16, 294b, TL 10, 28 et AND 772b; – *trembler* "peuplier" cf. FEW 13, 2, 243a (qui offre des attestations dialectales essentiellement ds l'Ouest, ce qui amène à croire que le mot devait y être anciennement), TL 10, 576, AND 814a; – *vaunt* prép. "devant", qui n'est enregistré que ds l'AND 843b avec 2 emplois adverbiaux.

Au total, un texte sauvé de l'oubli par la passion de son éditrice et qui mérite de retenir l'attention pour témoigner du bon niveau culturel qu'atteignait encore l'anglo-normand au début du 14[e] siècle. On ne peut mieux honorer la mémoire de J. R. Smeets.

Gilles ROQUES

Marco Polo, *Le Devisement du monde*, éd. critique publiée sous la direction de Philippe MÉNARD, t. III, éd. par Jean-Claude FAUCON, Danielle QUÉRUEL, Monique SANTUCCI, Genève, Droz, 2004 (TLF, 568), 214 pages.

Voici, après les volumes I et II parus respectivement en 2001 et 2003, déjà le troisième volet de l'édition du *Devisement du Monde* de Marco Polo, qui arrive ainsi presque à mi-chemin du parcours(1). L'entreprise, orchestrée avec *maestria* par Philippe Ménard, aboutira à la première édition critique de la version française du récit du grand voyageur vénitien. Malgré l'édition récente de Pierre-Yves Badel(2), elle comblera indubitablement une lacune, car elle se signale non seulement par une riche *varia lectio*, mais aussi – et surtout – par des notes, philologiques et historiques, nombreuses et informées. Le texte français est conservé dans treize manuscrits complets qui peuvent être répartis en trois grandes familles A, B et C dont les contours ont été esquissés au premier volume et qui semblent se confirmer ici. Aucun des manuscrits n'est bien ancien, si l'on pense que le texte doit dater de l'extrême fin du XIII^{e} siècle, si bien que le choix du manuscrit London, British Library, Royal 19 D. 1, qui, écrit vers 1330-40, est l'un des plus anciens, se défend. Il n'empêche que le texte a dû être transmis, pendant près d'une génération, de façon 'souterraine', inaccessible pour nous dans l'état actuel de la tradition manuscrite française. Cette distance expliquera aussi l'existence de quelques rares passages, au sein de l'ensemble des trois familles, où la leçon originale doit être reconstituée sur la base des versions étrangères ou qui restent réfractaires à toute solution univoque. Quoi qu'il en soit, tel qu'il se présente à nous lorsqu'il refait surface dans le manuscrit londonien (sigle B1), le texte de Marco Polo conserve certes de nombreux traits, surtout lexicaux, propres au franco-italien, mais arbore désormais un survêtement franco-picard auquel les éditeurs reconnaissent déjà quelques caractéristiques du Moyen Français. Si l'on voulait éviter ce décalage, seul le fr. 1116, édité à plusieurs reprises depuis Roux de Rochelle en 1824, pouvait faire l'affaire: c'est un témoin franco-italien et plus ancien que tous les autres manuscrits conservés. Mais c'est précisément ce qui le rend peu représentatif de la version française, d'autant plus que le texte aussi diffère par endroits des autres témoins. Tous ces faits sont exposés par Philippe Ménard dans l'introduction du premier volume, où est abordé le problème de l'authenticité des différentes versions et de la collaboration entre le voyageur vénitien et Rusticien de Pise. En effet, pendant longtemps, le manuscrit fr. 1116 passait pour une version plus proche de l'original, ce qui, dans l'optique d'une approche centrée sur l'auteur, reléguait au second rang les manuscrits français concurrents. Philippe Ménard démontre que le fr. 1116 représente une version parmi d'autres qui n'est en rien 'supérieure' aux autres. On ajoutera, aux éléments évoqués dans son plaidoyer en

(1) Marco Polo, *Le Devisement du monde*, éd. critique publiée sous la direction de Philippe MÉNARD, t. I, éd. par Marie-Luce CHÊNERIE, Michèle GUÉRET-LAFERTÉ et Philippe MÉNARD, Genève, Droz, 2001 (TLF 533) et t. II, éd. par Jeanne-Marie BOIVIN, Laurence HARF-LANCNER et Laurence MATHEY-MAILLE, Genève, Droz, 2003 (TLF 552).

(2) Marco Polo, *La Description du Monde*, éd. et trad. Pierre-Yves Badel, Paris, Librairie Générale Française, 1998 (Lettres Gothiques).

faveur de la version française, un argument très sobre: l'édition de cette version s'imposait tout simplement parce que c'est le *textus receptus* du récit de Marco Polo au nord des Alpes, peu importe, au fond, l'éventuel apport des scribes et remanieurs du texte 'original': en France et en Angleterre circulait très majoritairement un texte proche de celui que nous avons maintenant sous les yeux.

L'introduction de ce vol. III s'ouvre sur le rappel des treize manuscrits français utilisés pour l'établissement du texte et fournit la description de chacune des trois grandes familles, dont l'existence se confirme [11-26]. Un chapitre sur la langue du manuscrit de base [26-34] met en évidence à la fois les traits picards et les italianismes qui s'y maintiennent. On aurait éventuellement pu écourter quelque peu ces développements, car la liste des picardismes apporte peu, et l'on ne voit pas bien non plus à quoi peut servir, à l'époque des logiciels de concordance, le paragraphe sur les «Graphies diverses d'un même mot» [27 *seq.*] si les graphies concurrentes ne sont pas assorties d'un indicateur de fréquence(3). Excellente est en revanche l'idée de faire à part l'inventaire des italianismes lexicaux [33, où il convient de rectifier la coquille *fascarer* en *fasciare*] et des mots d'origine asiatique [34]. Un court chapitre [35-49] sur l'intérêt littéraire et culturel du texte édité prépare bien à la lecture, et une bibliographie sélective [50-56] permet, le cas échéant, d'approfondir certains aspects qui pourraient intéresser les spécialistes de l'histoire médiévale ou les historiens de la littérature. Ces aspects sont certainement très nombreux, car le texte est objectivement intéressant: après le récit du voyage relaté au vol. I et la présentation du pays du vol. II, on découvre ici le personnage du grand Khan. On apprend des détails sur le «recrutement» de ses femmes, sa façon de partir à la chasse, la richesse de son palais, l'organisation de la diffusion des nouvelles, etc. Stylistiquement, on n'est pas très loin de la prose des grandes sommes arthuriennes, ce qui permettra de procéder à d'intéressantes comparaisons une fois que le corpus sera accessible dans sa totalité. À l'allure à laquelle le travail progresse, cela ne devrait pas tarder(4).

Le texte tel qu'il est établi se lit parfaitement bien. Les passages concernés par une correction sont signalés par des crochets dans le corps du texte, ce qui permet

---

(3) Cette remarque ne vaut pas pour le très utile point 5: «Variations dans la graphie des noms propres», qui aborde un domaine traditionnellement négligé par les éditeurs.

(4) Une observation seulement à propos de la démarche, qui apparaît plus claire maintenant que trois volumes ont paru. Cette édition de Marco Polo est sans conteste une entreprise de grande envergure qui a déjà mobilisé, rien que pour les volumes publiés, neuf éditeurs, dont chacun a abattu en moyenne six à sept feuillets (mais qui est là pour compter?), certes contrôlés par un grand nombre de manuscrits. Nul doute, il faut procéder ainsi en équipe, se répartir ce qui peut être réparti et sortir les volumes à un rythme élevé. Nous avons tous vu s'enliser trop de projets d'édition individuels parce qu'une personne seule a présumé de ses forces pour ne pas approuver cette décision. Au vu de la taille des volumes, qui comptent à peine plus de 200 pages, on se demande toutefois si l'on n'aurait pas pu attendre un peu pour proposer au public des livres un tantinet plus épais et éviter de reprendre ainsi, d'un volume sur l'autre, la liste de manuscrits, la bibliographie et de répéter, toujours avec d'autres exemples, la liste des phénomènes phonétiques propres à la *scripta* franco-picarde.

de reconstituer, à l'aide des leçons rejetées figurant en pied de page, ce que porte le manuscrit de base. C'est à la fois précis et commode. Les variantes, par contre, sont malheureusement regroupées à la suite du texte [145-88], entre les notes [109-43] et le texte lui-même. Elles sont suivies de l'index des noms propres [189 *seq.*], du glossaire [191-99] et d'une série d'images extraites des manuscrits ou représentant des plans ou des monuments [201-14].

L'édition est établie avec soin. Presque toujours quand on cherche une note, on la trouve, de sorte que les passages qui résistent à la compréhension sont rarissimes. Voici simplement quelques observations au fil de la lecture: **76**, 3 les crochets signalent une correction que l'apparat n'enregistre pas – **76**, 14 on serait tenté d'enchaîner *lignie dont il ot la seignourie* ... au lieu de couper et de commencer un nouveau paragraphe à *dont* – **78**, 52 *une merveilles* la graphie pourrait figurer dans l'introduction linguistique – **78**, 72 on est de nouveau tenté de ne pas couper la phrase entre *victoire* et *Et perdi* – **79**, 28 *aidie* lire *aidié* – **79**, 35-37: on ne voit pas bien comment sauver ce passage sur la croix. Les variantes sont bien supérieures. Le Khan dit que la sainte croix ne pouvait être d'aucune utilité à son adversaire vaincu, car sa cause était mauvaise et la croix ne pouvait donc lui venir en aide. Ce qui suit **79**, 37-40 est d'ailleurs le discours direct du Khan, il faudrait donc ouvrir et fermer les guillemets – **81**, 12 corr. 38, *tient*: on aurait sans doute pu conserver *chascune de ces .IIII. dames tiennent*, même si la corr. peut s'appuyer aussi, ce que l'apparat n'indique pas, sur A (en tout cas sur A1, que j'ai regardé, fol. 32d) – **83**, 39 *quarreüres:* préférer, peut-être, *quarreures*, à la lumière de la graphie *quarrure* en **83**, 5 – **83**, 79 faire glisser la virgule après *tramontane*, *loins du palés entour demie archiee* indiquant la distance – **84**, 52 corr. 56, *gardee*: maintenir *garde*, il peut s'agir du nom – **85**, 40 on se demande combien peut contenir une *bouteille communal* – **88**, 7 corr. 71. Il n'est pas nécessaire de corriger *il* en *elles*. Il s'agit d'une forme du féminin, comme en **101**, 6, d'ailleurs opportunément signalée dans l'introduction linguistique – **88**, 31 *caintures* préférer *çaintures*, comme *passim* – **94**, 54 corr. 101, *marchans*, maintenir *marchandise*, sans doute avec un sens collectif, comme *serjantise* ou *parentise*, et l'ajouter au glossaire – **95**, 38 supprimer le point après *or* – **97**, 30 majuscule à *seigneur*, comme *passim* – **97**, 52 corr. 117 *est*: *en*, leçon du ms., est parfaitement recevable – **97**, 113-15 je n'ai pas compris l'astuce de la gestion des relais des chevaux avant de regarder l'éd. Badel, qui a judicieusement transformé une partie du texte en discours direct, découpé en question-réponse: *«Qui est prez a la tel poste? La tel cité!»* etc. **98**, 13 supprimer le point après *pestillence* – **99**, 1 majuscule à *seigneur*, comme *passim* – **103**, 16-17 corr. 128 et 129: la leçon du ms., bien qu'isolée, paraît cohérente et dit la même chose que les autres témoins.

Les variantes sont riches, mais peu exploitables. Cette partie de l'édition est en effet particulièrement touffue. La difficulté de présenter de façon lisible (et non simplement déchiffrables et décodables) les variantes d'un texte en prose avec des contraintes de place qui sont celles d'une édition imprimée est un problème récurrent. Ici, le résultat n'est sans doute pas à la hauteur du travail investi, car la collation a assurément englouti de nombreuses heures de labeur. Afin de valoriser cet effort, il aurait peut-être fallu s'accorder plus d'espace, renoncer au recours aux abréviations, opposer éventuellement davantage encore les familles à travers leurs 'chefs de file' plutôt que de viser à honorer la tradition manuscrite dans une aussi large étendue. Le lecteur aurait ainsi eu moins de matière sous les yeux, mais elle aurait été plus accessible. Une partie du désarroi du lecteur vient en effet du fait que

cette matière est assez brute, dans la mesure où les critères d'inclusion et d'exclusion ne sont pas explicités[5]. Toutefois, qui essaie de suivre l'apparat sur quelques pages avec, par exemple, le manuscrit A1 sous les yeux, peut constater que les informations enregistrées sont fiables et qu'aucune variante importante n'a échappé aux éditeurs. Mais il verra aussi que le texte bouge beaucoup du point de vue de l'ordre des mots, de la morphologie et dans le détail de la formulation, en d'autres termes au niveau de paramètres qui sont difficiles à rendre dans un apparat. De façon louable, l'apparat recense de nombreuses variantes de ce type, mais naturellement pas toutes, si bien que s'ouvre une zone d'ombre. En l'absence d'un petit mode d'emploi concernant le choix des variantes, la surabondance de matériel conduit à la situation quelque peu paradoxale où le lecteur devra assez vite retourner aux manuscrits s'il veut avoir le cœur net sur le texte qu'ils donnent. La présentation des variantes d'un texte en prose transmis par un grand nombre de copies hétérogènes reste un des grands défis de la philologie du XXI^e^ siècle. Tant qu'on reste dans la logique de l'édition sur support imprimé, une expérience simple se vérifie: trop d'information noie l'information.

Cette surabondance a apparemment découragé les éditeurs eux-mêmes au moment d'établir leur glossaire: aucune variante n'est enregistrée dans ce glossaire, qui n'est d'ailleurs peut-être pas le point fort du volume. Même les très riches notes philologiques n'ont pas toutes été exploitées (un astérisque renvoyant du lemme aux notes assure le passage dans l'autre sens), si bien que le lexicologue aura tout intérêt à examiner ces dernières. Une ligne ou deux de mode d'emploi auraient aussi permis de clarifier combien d'occurrences sont indiquées et à quel lecteur sont destinées des entrées comme *achater* "acheter", *aourer* "adorer", *ardoir* "brûler", pour nous en tenir à la lettre *A*. Certes, le glossaire est la chose la plus difficile à réussir puisque chaque lecteur voit midi à sa porte. Ici, on a toutefois l'impression que les définitions, extrapolées à partir du contexte, sont parfois trop restrictives, (comme *delit* **93**, 47 glosé par "plaisir procuré par les joies de la chasse et par celles de l'amour") ou trop hâtives (comme *lion* **90**, 6 glosé par "tigre" parce que Marco Polo emploie effectivement ce mot pour désigner le tigre. Mais il utilise le terme parce qu'il n'en a pas d'autre. Il dit très clairement qu'il s'agit de lions *tuit vergié du lonc de noir et de vermeil et de blanc*, ce qui est, au fond, assez exact et n'autorise pas à traduire *lion* par "tigre"). Quelques menues suggestions: *atout* "avec" enregistrer aussi *atoute* **83**, 85 – ajouter *expiremens* **85**, 75 "art", "compétence" – ajouter *fame pecheresse de son corps* **94**, 25 "prostituée" – ajouter *jungnet* **93**, 42 "juillet" – ajouter **94**, 54 *marchandise* "ensemble de marchands" – ajouter *monnoie (faire pour – de son corps)* **94**, 30 "vendre son corps" – ajouter *muglias* **83**, 68 "musc" – ajouter *octembre* **92**, 149 "octobre" – *si comme* **76**, 13 "étant donné que" pourrait être un italianisme – *soulager* **93**, 48 est pronominal.

C'est assurément une très belle édition de la version française du récit de Marco Polo. Elle ouvre des perspectives pour des études littéraires et culturelles de toutes sortes en même temps qu'elle servira de tremplin à d'autres enquêtes sur les manuscrits français du *Devisement du Monde*, qui n'ont pas livré tous leurs secrets encore.

Richard TRACHSLER

(5) Des observations très pragmatiques auxquelles on ne pourra que souscrire sont formulées au vol. I, p. 75.

Guibert d'Andrenas, édité par Muriel OTT, Paris, Honoré Champion (Classiques français du Moyen Âge, 147), 2004, 461 pages.

Toujours placée à la suite du *Siège de Barbastre* et le plus souvent suivie de la *Mort Aymeri*, la chanson de *Guibert d'Andrenas* était rangée parmi les *et cetera* de la Geste de Guillaume. Les deux autres chansons ayant été récemment éditées (v. ici 64, 591 et 66, 297), et à chaque fois dans la version des mss B^1 ou B^2, les célèbres jumeaux, on s'attendait à ce que *Guibert* bénéficiât du même traitement. C'est chose faite. On la lisait dans l'édition de J. Melander (1922), un des maîtres de la philologie suédoise, qui était fondée sur le ms. R (Londres, BL, Old Royal 20.B.XIX), assez largement corrigé, comme c'était d'usage. Cette édition princeps a rendu de grands services, mais elle avait besoin d'être remplacée. La nouvelle édition, qui donne le texte de B^1 (Londres, BL, Old Royal 20.D.XI), le fait fort élégamment, d'autant qu'elle a su intelligemment utiliser, voire critiquer, le travail de Melander. Le ms. B^1 est assez tardif (il est daté du début du 14e siècle par Ch. Samaran, suivi par D. McMillan; du second quart du même siècle par P. Rinoldi), mais son texte n'est finalement pas très différent de celui de R. Le classement des mss [16-31] justifie parfaitement le choix effectué et le riche apparat critique complète bien l'édition. L'introduction linguistique [42-93] de même que la présentation de la versification [93-115] sont très consciencieuses, mais d'une portée assez limitée. L'introduction littéraire [115-194] est aussi très attentive et s'efforce de faire ressortir les qualités d'un poème qui mérite en effet de retenir l'attention. Pour ce qui est du vocabulaire régional, je n'ai rien vu de notable ni dans le texte ni dans les variantes.

Le texte édité est très satisfaisant. On corrigera le v. 1864 où il faut lire *l'aconsivié* (pft d'*aconsivre*) et supprimer du glossaire (s.v. *consivre*) le renvoi à ce vers. Les notes sont souvent pertinentes et bien informées. Quelques remarques: 1112 *faire bruire son charnage* est difficile et le sens de "faire grésiller sa viande" n'est pas convaincant, d'abord parce que *bruire* n'est jamais employé pour *bruïr* et ensuite parce que *charnage* au sens de "viande" n'est pas connu. Au contraire le texte de R (*En ferïons no bruit et no charnaje*) est excellent, à condition de l'interpréter correctement comme "nous pourrions en faire joie et bombance"; en effet, *bruit* a le sens de "fête joyeuse", qui dérive directement de son sens de base d'"agitation bruyante" (cf. MélDiStefano, 573-582, en particulier 575) et *charnaje* se trouve dans l'expression *faire son charnage de* "se régaler de qc", attestée aussi ds Barat et Haimet (NRCF 6, 454), et qui se fonde sur le sens normal de *charnage* "jour gras", ce qui rend inutile le détour par un *charnage* "festin où l'on mange beaucoup de viande", inventé pour ce passage et que TL ne présente entre crochets que parce qu'il s'agit d'un exemple ajouté par Lommatzsch. H n'aura pas compris l'expression *faire charnage* et aura remplacé *charnage* par *barnaje*. La famille B n'aura compris ni le sens de *bruit* ni reconnu l'expression *faire son charnage*, d'où son *faire bruire son charnage* qui ne peut signifier, en fonction de ce que nous venons de dire, que "faire retentir sa bombance"; – 1164 *recreant* (*Se par pastours i somes* –), en tout état de cause ce n'est pas un part. prés. à valeur passive (comme il est dit au gloss.) et il est inutile d'inventer le sens de "vaincu", quand la phrase signifie "si nous y renonçons à cause des bergers", *par* ayant ici à peu près le sens causal de *por*, ce qui est assez banal; – 1471-1473, le sens proposé est correct, mais *en l'ost* pour signifier "chez les assiégeants" est parfaitement normal et ne présente aucune ambiguïté; – 1490, l'explication de *conter a* par "régler ses comptes avec qn" est très plausible mais le substantif *comptent* invoqué en outre n'est qu'une graphie de *content* "lutte"

et ne prouve rien; – 2361, le vers ajouté par RH *Quant en Nerbone remest si eschatis* (*acheris* H) est bien intéressant. Sur la base de l'édition Melander, TL a enregistré *eschatis* s.v. *eschaitif* "misérable", dont c'est le seul exemple; par contre *acheris* qui n'apparaît pas dans l'apparat de Melander, est une var. d'*eschari*, très rare dans cet emploi, surtout épique, relevé avec trois exemples et en particulier avec ce vers attribué à Aliscans ds TL 3, 859, 35 *Dedens Orenge remest molt escaris. Acheris* (*escharis*) a donc tout de la bonne leçon et la difficulté à comprendre le mot peut avoir causé son omission ds B^1, d'où une construction dite *apo koinou,* et *eschatis* de R pourrait n'être qu'une mauvaise lecture d'un *escharis* non reconnu.

Le glossaire est satisfaisant. Une remarque d'ensemble. L'éditrice attribue l'œuvre au début du 13e siècle, ou à son premier quart, alors que les mss les plus anciens, R et H, sont datés du milieu du 13e siècle, et que le ms. B^1, choisi comme base, appartient au début du 14e au plus tôt et que c'est incontestablement une copie un peu rajeunie. Il importait donc de tenir grand compte des variantes, qui auraient dû apparaître assez largement dans le glossaire. On y aurait vu aussi, pour l'anecdote, une première atttestation d'*enprisonement* apr.1783 ds R (donc milieu 13e au lieu de 1275 ds TLF 7, 992b). Quelques remarques ponctuelles: *aage, par* – "pendant longtemps" (ds *Et par eage n'ot home si vaillant*) est étrange; *par aage* ne signifie "pendant longtemps" que dans l'expression *vivre par aage* (de même *vivre par aé*), et en dehors de cet emploi je n'en connais qu'un exemple au sens de "en raison de son âge"; on aimerait comprendre ici "pour son âge", mais je ne peux pas en produire d'exemple. Or RH donnent un autre texte (*En son parage* (*linage* H) *n'o. h. s. poissant*), où *parage* est trop proche de *par eage*, pour qu'il ne s'agisse pas de la façon de rendre un même mot. Dans ce cas, j'avoue avoir un faible, une fois de plus, pour la leçon de R; – *avis* "déclaration" est trop moderne, préférer "opinion"; – *bourc* "ville fortifiée, forteresse" est un peu vite dit. Dans tout ce passage (1295-1480), il faudrait examiner les sens précis des mots *cité, tour, palés, fermetez* (cf. les suggestions de Ph. Ménard ds *50 rue de Varennes* (sept. 1992), 96-102); j'ai bien l'impression que *bourc* pourrait désigner ici "un espace clos de murs à l'intérieur de la ville"; – *cenglillon* (*cengler a un* –) est une leçon très faible en face de *re(n)gueillon* de RH, qui aurait d'autant plus mérité le glossaire que cet exemple n'est pas dans le très maigre article de TL; – *cointe*, le sens d'"avisé" ne va pas dans ce passage (*que le plus cointe n'i couvigne noier)*; – *effondrer*, les sens de "répandre, distribuer", que donnait déjà Melander, ne vont pas: c'est "briser, casser" qu'il faut; – *matir* pourrait contenir *amatir*; – *presentier*, les sens d'"importun, fâcheux" ne sont donnés nulle part, on préférera "présomptueux"; dans l'épopée le mot alterne selon les mss, comme ici dans les var., avec *prinsautier, prisantier* (cf. EnfVivienR 744 et var. ds Gdf 6, 390b).

Cette édition remplace donc pour l'essentiel l'édition de Melander et donne une bonne occasion de relire une de nos bonnes épopées.

Gilles ROQUES

Sabine TITTEL, *Die «Anathomie» in der «Grande Chirurgie» des Gui de Chauliac*. Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen und Edition, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 328), 2004, X + 432 pages.

Cet ouvrage s'inscrit dans la série des travaux produits par l'atelier du DEAF, en marge du grand dictionnaire, après les travaux de F. Möhren (ici 51, 224), de T.

Städtler (qui malheureusement n'a pas été recensé ici, v. R 109, 397), de S. Dörr (ici 62, 555). Il s'agit d'examiner des textes, en principe non littéraires, fournis par des traités techniques des domaines de l'agriculture, de la grammaire, de l'astronomie et, dans le cas présent, de la médecine. Après une introduction, on édite le texte étudié, qui est ensuite l'objet d'un examen lexical très approfondi, présenté sous la forme d'un glossaire. Avec des adaptations, le plan de TittelAnathomie est conforme à une méthodologie qui a fait ses preuves.

Gui de Chauliac, médecin des papes d'Avignon, acheva en 1363, dans cette ville, une *Chirurgia magna* latine, qui fut diffusée, puis traduite et enfin imprimée dans l'Europe entière. On trouvera dans l'introduction [3-7] tous les renseignements utiles sur l'œuvre latine. Pour ce qui est du français, trois mss du 15e siècle en ont transmis des versions indépendantes et complètes, dont une édition est en cours par les soins de S. Bazin-Tacchella(1), qui leur a ajouté un ms. de Lyon (étroitement apparenté à l'un des trois autres, en l'occurrence au BNF fr. 396), inconnu de ST. Les données importantes pour les lexicographes sont clairement posées, avec la datation des mss et des impressions successives [20-23], ainsi qu'avec la caractérisation de l'édition inutilisable(2) de Nicaise [23-24]. ST a heureusement retenu un autre ms. que celui choisi par sa consœur (qui a opté pour le BNF fr. 24249 = N), à savoir le ms. qu'elle juge le plus ancien (M = Montpellier H 184, qui serait daté du 2e tiers du 15e siècle [29-32](3)) et qui mérite en effet attention comme il est montré par une comparaison des trois versions [43-50], même si ce point devra être étudié plus précisément encore. ST semble même pencher fugitivement pour envisager l'hypothèse, naturellement indémontrable, qu'il s'agirait du texte d'une traduction faite par Chauliac lui-même [51-52]. La portion du texte qu'elle édite couvre le premier des sept traités qui forment le corps de la *Chirurgia*, à savoir l'*Anathomie*. L'étude linguistique traditionnelle [34-43], consciencieuse, ne fournit guère d'éléments probants ni pour une datation ni pour une localisation(4).

---

(1) J'ai pu rapidement consulter la thèse d'habilitation de S. Bazin-Tacchella, qui est une édition critique du Chapitre Singulier et des trois premiers traités (dont l'*Anathomie*), d'après le ms. BNF fr. 24249, avec les var. des autres mss, introduction et glossaire, thèse de Paris IV-Sorbonne, 2004.

(2) Sauf quand il donne en note le texte d'un des mss, cf. l'article *spéculum* du TLF: XVe s. [ms. BNF fr. 24249] (Grande Chir. de Gui de Chauliac, éd. E. Nicaise, p. 549, note 6).

(3) Mais sa consœur le juge plus tardif (1475-1480). Evidemment si tous ces manuscrits sont la copie d'exemplaires plus anciens, comme semblent s'accorder à le penser nos deux spécialistes, l'argument tiré de l'examen d'une miniature, qui «deutet sicher in die Mitte des 15. Jahrhunderts» [32], perd de sa pertinence.

(4) Quelques remarques: 34, l. 9, *mundiffier* et *ungle* sont plutôt des graphies latinisantes, comme il est dit de la première [36, l. 21]; – 34, l. 21, on peut penser que *mieger* a subi l'influence de *miege*; – 35, l. 18 *mendeux* "menteur" a subi celle de lat. MENDAX; – 39, l. 21, *etherogenees*, pourrait parfaitement être un masculin, d'après le lat. HETEROGENEUS, l. 32, *creé* peut parfaitement être féminin, en raison de l'habituelle répugnance des scribes médiévaux à faire se suivre trois *e*; – l. 39, *oriffice* est masc., comme l'indique d'ailleurs le glossaire.

L'édition [78-112] est attentive. Quelques remarques[5]: 17, la virgule après *toutesvoies* est inutile; – 18 apparat, *ont mestier* n'a pas besoin d'être corrigé; – 28 ne pas séparer *lors quant* par une virgule, mais placer une virgule devant *lors*; – 43-52, la subordonnée introduite par *Et ja ssoit que* ne doit pas être séparée par plusieurs points de sa principale introduite par *toutesvoies*; – 65, ne pas mettre un point, mais une virgule, devant *car*; – 76, il faut une virgule au lieu d'un point après *utilité*; – 101, pour arriver aux *.XIII. membres* annoncés, il faut une virgule au lieu d'un point après *char* (cf. aussi l'explication donnée [120]); – 159 apparat, il est inutile de préciser que le ms. a *cause* et non *causé*; – 269, virgule après *nerfz* et pas de virgule après *toutesvoies*, point après *os*; – 288-293, la principale de cette longue phrase commence à *et pour ce il souffit*, donc on supprimera le point après *cuer* et celui après *vaine* et on remplacera par une virgule le point après *corps*; – 396 *fores* est à lire *forés* "percé" et le *e* n'est nullement fautif, à supprimer donc du glossaire sous *fort*; – 410 lire *aigue boullie* et non *boullié*; – 430, la virgule après *costé* est nuisible; – 454, il faut un point après *quantité;* – 517 apparat, *ou* est excellent; – 557 apparat, on gardera *clers* pour *clefs*, cf. Gdf 9, 106c-107a; – 568, il faut une virgule au lieu d'un point après *nés;* – 577, *si comme nous dient* est à comprendre "à ce qu'on nous dit", corriger donc ce qui est dit p. 41, l. 2; – 581-82, le point-virgule est une séparation trop forte entre *ja soit que* et *toutesvoies;* – 662, il faut lire *qui sont la coute aux nerfz, que on appelle vulgaulmant longes* et comprendre "ils sont le coussin des nerfs et on les appelle vulgairement les longes", corr. donc au glossaire *couté* s.v. *costé* et supprimer 662 s.v. *lonc*; inversement ajouter 662 s.v. *coute* et ouvrir un article *longes* "reins"; – 742, le point après *doy* est inutile; – 762, *se ilz estoient plains* n'a aucun sens (malgré le gloss. s.v. *plain*) et la leçon *se elles e. plaiees* de N s'impose; – 888, *pour* on attend quelque chose comme *pour ce*; – 1000, *imvunerables*, donné comme la première attestation d'*invulnérable*, n'a aucun sens dans le contexte et se lira *innumerables*; – 1021, on souhaite une virgule entre *avec* (qui est ici adverbe) et *qui;* – 1258, *aultre* n'est rien d'autre qu'une forme d'*outre*, ce qui rend inutile la proposition de correction faite dans l'apparat. Pour finir un fait m'a paru très étrange. Le ms. distingue parfaitement *qui* et *que*, lorsqu'ils sont écrits en toutes lettres, et c'est le cas de loin le plus fréquent, alors que l'abréviation, que ST résout toujours en *que* correspond assez souvent à *qui* (47, 213, 220, 554, 579, 812, 846, 922, 1035, 1299, 1304, 1306, 1316, 1317, 1319, 1326, 1345). On en vient à se demander si la résolution de l'abréviation en question, dont il n'est rien dit dans l'introduction [75-77], est bien correcte.

On aborde ensuite le commentaire lexical. Pour les lexicographes du français, Chauliac est une source de difficultés. Par exemple, il apparaît plus de 350 fois dans les colonnes du TLF et son nom y est très souvent accolé à celui d'une érudite, G. Sigurs, que ce soit à travers un article publié dans le t. 33 (1965), pp. 199-218 du *Français Moderne*, intitulé *La langue médicale française. Nouvelles datations*, et cité dans le TLF partir du mot *abscons*, ou à travers sa thèse de 3e cycle, intitulée *Contribution à l'étude du français médical (1478 – 1559)*, thèse dirigée par Camproux et soutenue à Montpellier et datée de 1963/64, qui a été citée dans le TLF à partir du mot *anévrisme,* voire même par l'intermédiaire d'un autre article publié dans le t. 76,

(5) Attention aux coupes des mots en fin de ligne: 56, lire *ces/te*; 141, 143 *demons/tre(es)*; 157, *mois/te.*

pp. 63-74 de la *Revue des langues romanes* (cf. *crâne*). Dans la pénurie totale de matériaux historiques sur le vocabulaire médical, il était impossible pour le TLF de ne pas tenir compte de son apport, en dépit du fait qu'il était largement invérifiable(6). Mais ces travaux, qui ont pourtant utilisé le ms. de Montpellier H 184 (cf. dans le TLF les notices des mots *gangrène*, *gustatif*, *hémorragie*, *infiltration*, *infiltrer (s')*, *intestinal*, *kyste*, *lacrymal*, *lupus*, *nodus*, *oxycrat*, *radial*^{2}, *respiration*, *scalpel*, *thérapeutique*, *trépaner*), reposent largement sur l'impression préparée par Panis et éditée en 1478 chez Buyer à Lyon [22], et n'offrent pas les informations nécessaires à leur bonne utilisation dans les colonnes d'un dictionnaire philologique, mais cependant, après nouvel examen, j'ai pu constater que quand Sigurs donne la date de *vers 1370*, il faut en déduire qu'elle avait trouvé le mot en question dans le ms. de Montpellier (c'est ce qui apparaît par exemple sous *jejunum*, où le fait a été bien vu par ST, même si l'on peut regretter que le TLF n'ait pas été consulté). Il résulte de cette situation une grande confusion dans les dates données par le TLF qui oscillent entre 1363 (date de l'achèvement du texte latin), 1370 (date donnée par Sigurs au ms. de Montpellier) et 1478 (date qui seule convient quand la source de Sigurs est l'impression de Panis). Il est juste de dire que cette confusion existait antérieurement. Déjà le DG, qui semble être le premier lexicographe à avoir utilisé la *Chirurg.* de Gui de Chauliac, la date uniment de XIV^e-XV^e s. – notation ambiguë, qui pourrait s'interpréter comme fin 14^e - début 15^e siècle –, qu'il l'ait lue dans le ms. BNF fr. 24249 [ca. 1475] – qu'il cite sous les mots *compliquer, congestion, convalescent, cotyle* –, le Montpellier H 184 – qu'il cite sous *chirurgical* –, ou le BNF fr. 14816 [1498 – 1506; mais ce ms. ne contient que les dérivés tardifs de la *Grande Chirurgie*] – qu'il cite sous *intestin* –. Finalement, la seule solution raisonnable est de dater les mots de la date des manuscrits (avec les incertitudes qui subsistent sur ce point, et sans entrer dans trop de précision, l'indication ca. 1475 pourrait constituer une approximation acceptable aussi bien pour M que pour N) ou des impressions (1478 pour Panis). On pourra en outre désormais contrôler dans le manuscrit de Montpellier les mots ou passages cités par le TLF, à travers Panis(7); f°18 *iris* = M *yride* 505 (N *yris*), ce qui répond à l'interrogation posée p. 174; f°19 *molaire* = M *mollaire* 587 (N *molliers*) (le TLF n'étant bizarrement pas utilisé ici comme c'est souvent le cas dans le présent travail(8), on en reste aux informations de Vaganay, recueillies sans critique par le FEW); f°20 *os sacrum* = M *sacrum os* 651 (N *os sacrum*) (le TLF n'est pas utilisé et c'est le RobP^2, qui ne fait que reprendre la date du TLF (1478 devenant av. 1478!), qui est convoqué comme autorité suprême); f°21 *rostral* (que ST, qui en reste aux informations consignées dans le FEW, n'avait pas trouvé avant 1842) = M 715 (N *en maniere de bec*); f°22 *thorax* = M *coral* 824 (Ø N); f°23 *capsule* (que ST [271], qui en reste aux informations du FEW 2^1, 315a, ne connaît pas avant Rabelais = M *chapete* 863; f°24 *duodenum* (aussi N) = M *duodene* 965 (que ST, qui en reste aux informations de GdfC consignées dans le FEW, n'avait pas trouvé avant Paré); f°24 *texture* (ST en reste aux informations de Vaganay, recueillies sans critique

(6) Voir aussi [51 n.159] le jugement que porte ST sur les travaux de Sigurs.

(7) Le fait est d'autant plus utile que la numérotation des folios par Sigurs semble assez personnelle.

(8) On lira l'explication donnée [118-119], qui me paraît très gravement sous-estimer l'utilité du TLF, pour ce type de travail.

par le FEW) = M *tissure* 999 (aussi N); f°27 *pyxide* = M *boite* 1164 (N *boiste*); f°30 *os naviculaire* = M 1340 (ST connaît l'attestation de Panis à travers, non le TLF, mais DMFMat, sans doute moins répandu). On peut aussi identifier quelques passages du Guidon, dépouillé par Vaganay: f°36c *transverse* = M *traverse* 237; f°38d *immédiatement* (leçon de N, éd. Bazin-Tacchella §101) = M *sans moyen* 265; f°50a *Enfractueuses* s.v. *anfractueux* = M *affractueuses* 543; f°68a *aqueux* = M (*superfluité*) *aigouse* 1062, ou des mots comme *ligament* cf. M *liguement*, *ascendant* (*veyne ascendente*) cf. M *vaine ascendant* 853, *humecter* cf. M 183.

L'intérêt de l'ouvrage est d'avoir utilisé un corpus de 16 textes médicaux, très représentatifs, qui s'échelonnent du deuxième quart du 13e à la fin du 15e siècle [54-55], parmi lesquels il faut signaler, outre la très connue *Chirurgie* d'Henri de Mondeville, la très importante *Chirurgie d'Albucasis* (ChirAlbT°), texte lorrain du milieu du 13e siècle, dont D. Trotter a achevé l'édition (Niemeyer, 2005). La thèse de ST constitue donc un réexamen en profondeur du vocabulaire médical, en débordant même sur le vocabulaire général à partir des mots contenus dans le texte.

L'étude lexicale se divise en deux parties: une étude des mots à sens spécifiquement médicaux, regroupés en sections selon les champs sémantiques auxquels ils appartiennent [120-281], et un glossaire commenté très large [283-410], qui inclut des renvois à la partie précédente. Le travail est d'excellente qualité et sera utile, et en particulier pour une mise à jour du TLF dans sa version informatisée. C'est surtout dans cette optique que je vais me livrer à quelques remarques, d'autant qu'il est regrettable que le TLF, qui sera le premier bénéficiaire du travail de ST, n'ait pas été suffisamment exploité: *accion* v. le DMF° 1, 304; – *acomplir* en 326 n'est pas "rendre complet" mais "combler (un manque)" cf. DMF° 1, 145a; – *addicion*, il manque 715 qui est cité d'après l'édition Panis ds DMF° 1, 313a et 539, pour lequel Panis donne *additamens mamillaires*, cité ds DMF° 1, 312a, qui sera commenté plus loin à propos de *mamillaire*; – *adherer* n'a pas de raison d'être car *adhert* est de *adherdre*, var. (latinisante?) de *a(h)erdre*, v. DMF° 1, 320-21; en outre on y rectifiera l'indication «Urkunde 14. Jh.» appliquée à BonBergL, également sous *successivement* le même texte est daté de 1379, ce qui est en contradiction avec la remarque de DEAFBibl; – *adrecier* v. DMF° 1, 369a; – *affractueux* (lire *affractueuses* au lieu *d'affracteuses*) est une forme d'*anfractueux* v. TLF 2, 988a qui cite le passage correspondant d'après le dépouillement de Vaganay; – *ainz*, *ains que* 693 signifie "avant"; – *amigdale*, le TLF (où l'on corrigera ca 1370-1478 en 1475 [date du ms.]) est le grand absent de la notice; – *apetit*, il fallait citer l'article de K. Baldinger ds *Bedeutung und Ideen in Sprachen und Texten*, p.p. W. Neumann et B. Techtmeier, Berlin, 1987, pp. 325-343; – *aquatique* [211], les *Contreditz de Songecreux* sont à dater de 1530; – *asseoir*, le sens d'"asseoir" est peu probable (on "place", plutôt qu'on ne l'"assied", un mort sur banc pour une leçon d'anatomie) et *asseoit* est un impft, non un présent; – *blecier* en 1116 signifie "causer un dommage à"; – *bolir* (*bouillir*) n'est nullement transitif dans *aigue boullie:* il s'agit de l'adj. au sens de "porté à ébullition"; – *braciee* contient par erreur *brasse* 973 "(mesure de longueur)", v. TLF 4, 916a (dep. 1409, cf. BoucicL 25, 43); – *cacochyme*, le TLF est le grand absent de la notice; – *charnel* est une erreur, toutes les formes citées reflètent *charnos*; – *col*, le TLF atteste *col de la vessie* ds l'édition Panis; – *colique*, l'oubli de TLF 5, 1027a est très regrettable, cf. encore *colike* (2e m. du 13e s., ds MélHolden 158); – *colligans* est égaré sous *colligance;* – *comissure* se lit déjà ds ChirAlbT°; – *contigu*, la lemmatisa-

tion dissimule le fait que nous sommes devant une forme masculine *contigue* (lat. *contiguus*), cf. infra *heterogené*; – *delaisser* représente le croisement de *dilater* et d'*eslaisier* (qui offre aussi des formes *eslaissier* cf. FEW 5, 198b n.2); – *dent*, sauf erreur, le seul genre attesté dans le texte serait le masc. (581); – *entrée* signifie plutôt "action d'entrer"; – *epiploon*, notez que TLF améliorait la datation du FEW, même si son 1370 tiré de Sigurs devait être rectifié (ici en env. 1475 *epiploun*); – *et*, la forme *y* est pour *il* (très probablement *c'est ce* vaut *si est ce*); – *fourchete* en des sens anatomiques voisins se trouve ds FEW 3, 890b; – *haterel*, on ne voit pas ce qui justifie d'y voir un adj., quand le sens habituel convient; – *heterogené*, la forme masc. *etherogenée* (lat. *heterogeneus*) s'explique comme supra *contigue*; – *lacuna*, le TLF avait quelque peu amélioré la datation du FEW, encore que son 1515, dû à Sigurs, soit probablement à comprendre 1520, mais comme le ms N a aussi *lacune*, on peut le transformer en env. 1475; – *laiier* (qui serait une forme régionale septentrionale) est reconstruit inutilement à partir de *lairés*, qui est une forme écrasée de *laisser*; – *liier*, *leé* 706 est une graphie de *lé* "large", cf. *leet* pour *lé* "largeur"; – *lobe*, le TLF, qui mettait déjà sur la piste de GuiChaulM, n'a pas été utilisé; – *mamillaire*, il est dit à juste titre qu'il n'est pas sûr qu'*addiccion mamillaire* soit lexicalisé, mais on pouvait ajouter *additament m.* qui l'est plus probablement, cf. supra *addicion* et v. FEW 24, 135b; notez aussi que le TLF, non cité, améliorait un peu la datation de GdfC, passée ds FEW, les deux seuls dictionnaires cités ici; – *mastiquer*, en consultant le TLF, on pouvait voir qu'il a déjà, par l'intermédiaire de Sigurs, fait une place à cette attestation de *mastiguer* du ms. M; même cas de figure sous *temporal* (*timporal*); – de même s.v. *mediastin, mesentere, musculeux, precordial, rectum*, le TLF aurait dû être pris en compte, qui, à travers Sigurs, cite déjà ces attestations du ms. M; – *nonobstant que*, le TLF a une meilleure date (1374, Oresme) que les dictionnaires cités, de même pour *notable* (1275, RoseMLec); – *obvier* est pronominal et signalons que l'exemple de Froissart, tiré de l'édition Buchon, peut être facilement remplacé à partir du glossaire de Scheler; – *occipital*, le TLF, non consulté, donne des informations précises, qui restent valables, de même pour *operacïon*; – *opiler*, pourquoi n'est-il pas tenu compte de l'exemple de 1456 (Saintré) ds TLF? – *orbite*, ST se demande si le TLF a bien vu l'exemple d'HMondB 205 (*orbite du pertuis de l'oreille*) cité ds GdfC: mais puisque le TLF citait déjà HMondB 216, où *orbite* a le sens anatomique moderne, il n'avait pas à relever un sens voisin qui ne subsiste pas en français moderne; – *organiser*, le «seit 14. jh.» du FEW, repose sur Li, qui cite le poème alchimique de Nature à l'Alchimiste de Jean Perréal cf. ici p. 73 (encore faut-il préciser que le texte édité par Méon ne peut pas être daté dans sa totalité, sans précautions, de 1516); – *orifice*, le TLF donne une attestation de 1304; – *pendiier* doit être supprimé car il ne contient rien d'autre que des formes de *pendre*; – *pene*, il n'eût pas été inutile de préciser que le ca 1200, Bodel de FEW (passé tel quel ds TL 7, 632, 16) a pour source GdfC 10, 265b, tacitement et opportunément corrigé, mais que SaisnLB 4780 permet de l'attribuer plutôt à la fin du 13e siècle [date du ms.]; – *pessaire*, l'omission du TLF (LSimplMedD) est étrange; – *pie mere*, le TLF n'est pas cité, qui donne la première attestation du mot, pour avoir daté, de façon certes imprécise, le texte cité ds l'AND 418a (= Trad. de la *Chirurgie* de Roger de Salerne, éd. P. Meyer ds *Romania* t.32, p.92 = ChirRogH 45, texte qui figure dans le corpus des textes médicaux utilisés ici [54]), – *pierre*, le TLF, qui a daté la première attestation (1re moit. 12e s. *piere* "concrétion qui se forme parfois dans certains organes de l'homme ou des animaux" *Lapidaire Marbode*, 1re version ds STUDER-EVANS,

p. 55, 669), n'est pas cité, pas plus que le TL 7, 923-24, qui donne de nombreuses attestations de ce sens; – *plain*, l'exemple en 762 a été critiqué plus haut et celui en 1099 est à placer sous *plein* (cf. infra à propos de *voirre*); – *planter*, la datation du v. pron. au sens de "se fixer (à un endroit)", attesté dep. 1630 ds le FEW, a été améliorée par "se poster" dep. Lemaire de Belges ds TLF 13, 507a; – *pore*, et le mot paraît être masc. et non fém. et il manque le renvoi au TLF, qui donne (fin 13e s. "ouverture imperceptible dans la peau" *pores dou cuir* ds Trad. du *De Arte venandi cum avibus* de l'Empereur Frederic, éd. G. Holmér, 6, 11), et depuis ajouter ChirAlbT° et *por* ds IntrAstrD; – *pouz*, en 1270 il s'agit du *pouce* comme mesure; ailleurs c'est toujours le pouce de la main, jamais du pied; – *principe*, ajouter IntrAstrD; – *rencontrer*, la caractérisation comme v.tr. ne va pas de soi ds *se obvie ou rencontre a l'encontre de*, où *rencontre* peut être pron. ou bien tr.ind. (selon la terminologie de ST); – *rer*, la forme *rar* n'existe pas dans le texte, c'est toujours *rare*, certes féminin, mais qui n'autorise pas pour autant à reconstruire un masc.; – *revolver* v. *se revolver* "se retourner" fin 15e s. ds MélBaugh 307, 4; – *roi*, est-il bien indispensable de noter que la graphie *roy* (dont on trouvera 20801 attestations ds la base textuelle du DMF) manque dans le FEW; – *rupture*, il vaut mieux lemmatiser sous *routure*, bien représenté ds TL, la forme *roupture*; – *savoir*, *seut* est de *suivre;* c'est une variante rare (attestée par exemple ds LionBourgAlK 24858) du picard-wallon *sieut*, que donnent les manuels; – *sensible*, le TLF 15, 332a donne le sens de "qui fait impression sur les sens" dep. env. 1320, et peut être amélioré par IntrAstrD; – *sillogiser*, la datation du TLF 15, 1225a (14e s. =, si l'on veut être plus précis, 1er t. du 14e s. cf. AnticlLudR 906) est préférable à celle du FEW (mil. 13e s.); – *sortir*, la forme *sortissent* n'est pas un subj. impft mais une forme inchoative d'ind. prés. de *sortir* cf. FouchéVerbe 24; – *tendant*, une lemmatisation sous *tenant* serait préférable, et pour l'exactitude des matériaux 1393 MelusArrB n'est pas très correct, préférer 1393 MelusArrS 236; – *terminer*, l'emploi pronominal, attesté dep. 1636 ds FEW (cité ici), est daté de 1580 ds TLF 16, 107b, mais se trouve déjà à la fin du 14e s. ds DesFaucons1S [A. Smets, *Des Faucons:* les quatre traductions en moyen français du *De falconibus* d'Albert le Grand, thèse de Louvain, 2003, II 1, p. 364]; – *veine aborthi*, il est affirmé [246] que la première attestation de *aorte* daterait du déb. du 15e s. et se lirait ds Gerson, suivant en cela GdfC et FEW 24, 668b; le fait est très douteux et nécessitera bien des vérifications, car la source de GdfC est la *Chrestomathie* de L. Constans qui donne le texte d'un sermon, tiré d'une édition de 1576: il faudra impérativement s'assurer que le sermon est bien de Gerson, qu'il s'agit d'un sermon français et en consulter les mss; on comprend donc pourquoi le TLF, qui n'a pas pu mener à bien toutes ces vérifications, a préféré en rester à *aorti* de l'édition Panis (1478); au contraire, le DEAF n'a pas hésité sous *indignité* à dater de 1404, sans aucune vérification visible, le texte de ce sermon, venant des mêmes sources, ouvrant ainsi la possibililité à un lexicographe pressé, équipé de tous les moyens techiques que les textes numérisés mettent à sa portée, de dater *aorte* de 1404; – *ventrisson*, notez que le mot est ds Gdf 8, 180c (*ventricon*); – *voirre*, signifie ici "verre (mesure de capacité)"[9].

(9) Signalons quelques minuties. Au rayon des références, on corrigera: s.v. *acie*, *assie* 1336 lire 1335, supprimer 1349 et lire 1348 (x2); – s.v. *adrecier* lire Gdf 1, 115a; – s.v. *anel* lire FEW 24, 555b; – s.v. *certain* 1347 lire 1346; – s.v. *chapel* 1214 lire

Au rayon des régionalismes, la moisson est très maigre: *ale* (pour *ele* "aile"), *las* (pour *lez* "côté") pourraient être des traces de graphies occitanes; – *miege* "médecin" et *mieg(i)er* "traiter médicalement" devraient être examinés soigneusement et il faudrait mettre en parallèle ces formes finalement assez sporadiques et dans des zones souvent marginales, avec la fréquence des aprov. *me(t)ge* ou *metgar*. *Pichier* "pot (mesure de capacité pour le vin)" est plus directement exploitable; en afr. c'est un mot de l'ouest - sud-ouest, tandis qu'il est bien représenté en aprov., cf. Roques-Rég 335-336; on pourrait y voir un occitanisme qui pourrait remonter très haut dans la tradition du texte puisque le mot se trouve aussi dans le ms. N. Un autre mot présente un cas comparable et même encore plus net, *pareil* "paire" (cf. NezirovićThèbes 130-132), qui alterne librement avec *pere*, aussi bien dans M que dans N. Ces faits amènent à penser que les traductions représentées ds M et N viennent toutes deux du sud de la France.

Dans l'ensemble, ce réexamen minutieux d'un pan entier du vocabulaire médical débouche sur des centaines d'améliorations ponctuelles, dont les versions modernes des dictionnaires historiques devront tenir compte. C'est aussi une pierre d'attente pour bâtir un dictionnaire des termes médicaux au Moyen Âge. Complété par le travail d'édition méritoire de S. Bazin-Tacchella, qui permettra de caractériser plus précisément chacune des trois traductions en moyen français, le défrichage lexical méthodique en profondeur auquel s'est livrée S. Tittel sur le chapitre anatomique d'une de ces traductions, permettra à Chauliac de trouver toute sa place entre les chirurgies médiévales, de mieux en mieux connues, et l'œuvre gigantesque d'A. Paré.

Gilles ROQUES

Le Livre de Alexandre empereur de Constentinoble et de Cligés son filz, Roman en prose du XV^e^ siècle, Édition critique par Maria COLOMBO TIMELLI, Genève, Droz (Textes littéraires français, 567), 2004, 265 pages.

À la suite d'*Erec* en prose publiée dans la même collection (v. ici 64, 605-607), Maria Colombo Timelli vient d'éditer *Cligés* en prose qu'on lisait jusqu'ici dans la transcription de Wendelin Foerster. L'introduction [7-64] contient une description détaillée du ms. unique (Leipzig, Universitätsbibliothek, Rep. II. 108; daté du 26 mars 1454), un aperçu sur la réception de *Cligés* dans l'histoire littéraire et la critique, une étude littéraire, et se termine par une analyse linguistique et stylistique très attentive. L'édition qui la suit [65-164] se lit agréablement. Seulement on aurait pu numé-

---

1213; – s.v. *colligance*, *coligance* lire 1287; – s.v. *enforcir* lire Gdf 3, 155b; – s.v. *orine* lire «Der Beleg l. 1180»; – s.v. *pectiné* lire 1265; – s.v. *pleura* lire TLF 13, 574b; – s.v. *principe* lire TL 7, 1869; – s.v. *saner* lire 1261 au lieu de 1262; – 399 n. 65 lire Palsgrave 1530. – En ce qui concerne quelques broutilles linguistiques: s.v. *auditif* lire "faculté d'ouïr"; – s.v . *chaut* lire "chaud (comme terme de l'humorisme)"; – s.v. *clavel* lire "(une) petite tige"; – s.v. *clef* lire "accès"; – s.v. *duodenale* lire "chacune des deux dents"; – s.v. *electif* lire "qui est choisi"; – s.v. *extremité* lire "partie extrême"; – s.v. *medicacïon* lire "médecine"; – *ovrant* lire "qui a la qualité de pouvoir s'ouvrir"; – s.v. *penetrer* lire "passer à travers qc"; – s.v. *sanguin* lire "qui a rapport au sang, qui contient du sang"; – s.v. *veine aborthi* lire "qui naît du cœur"; – s.v. *veine mediane* lire "qui est situé".

roter les lignes du texte, car les références aux folios ne sont pas très commodes. Quelques remarques sur le texte (je me réfère au chapitre et à la ligne): 4/53 (de même en 15/20, 24/4, 34/17) l. *Gregois*; – 11/10 pas de virgule après *Si*; – 33/15 l. *Turc*; – 34/15 l. *Saxonnois*; – 36/30 *mourrne:* c'est le résultat d'une correction du copiste ou d'un relecteur, la leçon initiale du ms. *mourme* serait un régionalisme à en juger par ces attestations: *morme* ChastCoucyPrP 2, 21; 4, 19; *mourme* An7Dames, éd. Ruelens, p. 20; cf. *mourme* ds Corblet (remarque de G. Roques); – 70/9 *tenebres*, la leçon du ms. *tumbres* (gardée dans l'éd. F) pourra être conservée si l'on y voit une influence de *tombe*, cf. FEW 13/1, 203a qui cite abéarn. *tumbres* d'après Lv = *tombres* dans HistSainteLR.

Le glossaire [201-255] qui est fait avec sérieux et dont certaines entrées méritent d'intéresser le DMF semble avoir été modifié au dernier moment «pour respecter les souhaits du Comité de Publication des TLF» [201, n. 1]. Cela a des répercussions un peu fâcheuses, car du coup il ne rend plus compte de «l'ensemble du lexique» comme le dit l'introduction [61], et l'on ne peut plus savoir ce que signifie l'astérisque mis devant certaines entrées (N.B.: il sert à désigner les infinitifs reconstitués d'après l'aimable information de l'éditrice). Il y a même une note [179, note sur *tamboissement*] qui nous renvoie au glossaire pour plus d'explications alors que celui-ci nous apprend seulement le sens du mot; pourquoi ne fait-on pas remarquer que cette attestation a été enregistrée dans Gdf 7, 635b avec un autre exemple correspondant à LeFrancChampD 4316? Pour réduire la dimension du glossaire, on aurait pu supprimer les citations des contextes. Cela aurait permis à l'éditrice de garder encore quelques articles, d'introduire des observations lexicographiques et de souligner le caractère régional de mots comme *loudier* v. Bien Dire et Bien Aprandre 21, 368; *rederie* v. FEW 10, 150a; *temprement* v. ici 67, 609; *trangrement* (*tangrement* dans l'éd. F) v. *ibid.*

Voici quelques ajouts et remarques: aj. *armé de pié en cape* loc.adj. 69/13 "armé complètement", v. FEW 25, 247b; – aj. *denoter* v.tr. 4/40 "indiquer"; – s.v. *espandre*, séparer *espaindre* v.pron. 33/12 "se lancer", mot afr. qui est rarement attesté en mfr.; – aj. *infermeté* s.f. 9/34 "état de celui qui est malade"; – aj. *inhabité* adj. 42/10 "qui n'est pas habité"; – aj. *maternel* adj. 2/22 "qui appartient à la mère"; – aj. *sollitaire* adj. 53/1, 53/18 "désert (d'un lieu)"; – aj. *weuglaire* s.m. 16/13 "petite pièce d'artillerie", v. FEW 17, 434a.

On pourra aussi ajouter au glossaire *desracinement* s.m. 6/23 "action de déraciner"; cf. le TLF qui reprend sans vérifier l'attestation que GdfC 9, 357a a tirée de *la Montagne de contemplation* de Gerson. Le passage correspond à l'éd. Glorieux t. 7, 30 (ch. 21, ligne 12; sur le texte cf. GRLMA VIII/1, p. 299). Gdf lui a emprunté au moins cinq autres citations, dont voici la liste avec le paragraphe et la ligne correspondants de l'éd. Glorieux: Gdf 1, 664a *bloquel* s.m. "piège" [... *le bloquel du singe*... ms. Troyes, f° 103r°] = var. de 11/11 [*le loquet du singe*]; att. reprise par le FEW 15, 1, 164b; – Gdf 2, 259b *consummité* s.f. "sommité la plus élevée" hap. [... *la consummité et haultesse*... ms. Troyes, f° 118r°] = var. de 34/3 [*la sommité et haultece*]; – Gdf 5, 268a *mesappartenant* adj. "qui ne convient pas" hap. [... *mesappartenant*... ms. Troyes, f° 102r°] = 8/4 *mesapartenant;* att. reprise par le FEW 25, 34b; – GdfC 8, 232b *atration* s.f. [*Actraccion* ms. Troyes, f° 103v°] = 12/18 [*attraction*]; – GdfC 10, 702c *soushaidier* v.a. [*Soubzhaictier* ms. Troyes, f° 98v°] = 2/24 [*plusieurs grans clers ont souhaitié*].

Takeshi MATSUMURA

Georges Chastellain, *Les Exposicions sur Verité mal prise. Le Dit de Verité*, publiés par Jean-Claude DELCLOS, Paris, Champion (Textes de la Renaissance, 90), 2005, 271 pages.

Composées par Georges Chastellain entre «mars 1459 et juillet 1461» [8], les *Exposicions sur Verité mal prise* commentent et justifient le *Dit de Verité*, écrit lui-même peu avant le commentaire. Le texte complet n'est conservé que dans le ms. 11101 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, daté «vers 1460-1465» [19] d'après ses filigranes; c'est naturellement ce ms. qui a servi de base à la présente édition. Le ms. Mediceo-palatino 120 de la Bibliothèque Laurentienne à Florence, f. 24r-42v, daté «entre mai 1473 et janvier 1477» [20] ne nous transmet que le poème; les variantes de ce ms. sont données en bas de page de l'édition. L'introduction [7-24] rappelle le contexte historique et les préoccupations de l'auteur avant de donner des indications sur la transmission du texte et les éditions précédentes dues à Buchon et à Kervyn de Lettenhove ainsi que des remarques succinctes sur les graphies, la phonétique et la morphologie. L'édition proprement dite [25-210] – on aurait aimé que les lignes fussent numérotées puisqu'on aurait pu ainsi donner des références plus précises (je me réfère par la suite à la page et à la ligne) – est suivie d'un glossaire [211-265] et d'un index des noms propres [267-270].

Le glossaire est large. Je noterai quelques détails: *arbuste* n'est pas adj. "plantée d'arbres" mais s.f. "lieu planté d'arbres" (observation de G. Roques); – *espaouré* se lit aussi en 178/11; – *passible* semble signifier "susceptible de souffrance" plutôt que "passager", v. FEW 7, 730b; – *poiler* est à lire *peler*, v. Gdf 6, 67a-b qui cite le passage; – *vorre* ne signifie pas "paille, tige sèche", il s'agit de *verre de fougiere* "verre fait avec la potasse extraite de la cendre de fougère" v. FEW 3, 515a, TL 3, 1793, 43.

Cette nouvelle édition nous permet heureusement de corriger un certain nombre d'erreurs glissées dans les éditions précédentes et passées ensuite dans Gdf. On peut regretter que l'éditeur ne se soit pas intéressé à la question, car il laisse aux lecteurs le soin de relever eux-mêmes ces mots fantômes. Pour ma part j'ai trouvé trois articles de Gdf qu'il faut supprimer, ce sont: l'hapax *liciment* s.m. (éd. B 586) cité par Gdf 4, 775a avec point d'interrogation, qui devait être lu *licitement* (v. éd. D 167/6) et c'est naturellement un adv.; – l'hapax *parinopinable* adj. "inimaginable" (éd. K 392) de Gdf 5, 770b qu'il fallait couper en *par inopinable* (v. éd. D 154/29); – le v.a. *surpenser* (éd. B 519) que Gdf 7, 604b cite avec point d'interrogation devait être lu *suspenser* comme on peut le vérifier en 36/3 de l'éd. D. Il reste un cas douteux: Gdf 3, 738b s.v. *favoureux* adj. "favorable" cite comme 2e exemple après JournParM an 1437 (= JournParT p. 328, an 1436) notre texte d'après l'éd. K 391 [*une favoreuse sentence*]; or ce passage correspond à l'éd. D 154/5 [*une savoreuse sentence*]. Si la lecture de celle-ci est sûre, la leçon de JournParT devra être examinée pour savoir si le mot *favoureux* existe ou non.

D'autres aspects du vocabulaire auraient mérité également un peu plus d'attention. Ainsi on peut regretter que ni l'introduction ni le glossaire ne disent rien sur les mots régionaux. Le texte en contient pourtant plusieurs, par exemple: *adevinement* s.m. (ajouter au gloss. l'att. de 136/18); – *adeviner*; – *avieutir*, v. ici 69, 288; – *croliere* s.f. "fondrière" v. ici 68, 309; – *droit cy, droit la*, v. ici 67, 607; – *enfelir*, v. Gdf 3, 143c et FEW 15/2, 124b; – *enraquié* adj. "embourbé" v. ici 63, 622; – *grauhe* s.f. "griffe" v. DEAF G 1436; – *sourgon* s.m. "source" v. ici 64, 288; – *temprement*

adv. "vite" v. ici 67, 609. G. Roques me signale en outre *escrutiner* (v. ici 50, 284; 55, 266; ZrP 106, 402) ainsi que *mespas* et *mespasser*, v. FEW 7, 719b.

Les attestations précoces auraient pu aussi être signalées comme telles. Comme le gloss. ne les enregistre pas toutes, j'en soumets ici une liste sommaire en espérant que le DMF en tiendra compte dans une de ses prochaines versions, car les mots suivants manquent au DMF[1] sauf indication contraire: *adjectivement* (mq. au gloss.) adv. "avec la valeur d'un adjectif" 94/4, 1re att. citée par le TLF; – *appleuvir* "garantir", 1re att. par rapport au FEW 16, 633b < Hu (remarque de G. Roques); – *constraintement* adv. "par contrainte", att. qui antidate le FEW 2, 1086a; – *contempcion* s.f. "mépris", att. antérieure au FEW 2, 1102a; – *cordialité* (mq. au gloss.) s.f. "sentiment bienveillant qui part du cœur" 82/21, 2e att. par rapport au TLF qui cite MistR; le DMF[1] ne cite qu'une att. de 1489; – *decoratif* (mq. au gloss.) adj. "qui sert à décorer" 179/9, att. antidatant le TLF qui cite une att. de 1478; – *deffigurement* s.m. "état de ce qui est défiguré" = GdfC 9, 335c, aj. au FEW 3, 512b; le DMF[1] cite ChastellChronIVD 326; – *differement* s.m. "différence", 1re att. par rapport à Gdf 2, 712a; – *enlaidissement* (mq. au gloss.) s.m. "action d'enlaidir" 170/16, 1re att. citée par GdfC 9, 471b > TLF; – *excusablement* (mq. au gloss.) adv. "d'une manière excusable" 161/23 = GdfC 9, 580c, le mot manque au FEW 3, 286a; – *expugnateur* s.m. "vainqueur", 1re att. par rapport à Gdf 3, 687c; – *ignominie* (mq. au gloss.) s.f. "grand déshonneur public" 118/10, 1re att. par rapport à GdfC 9, 781b et au TLF qui citent ChastellChronK 7, 119; – *immisericordieux* (mq. au gloss.) adj. "impitoyable" 115/12, 1re att. par rapport à Gdf 4, 549b = FEW 6/2, 171a; – *indissoluble* (mq. au gloss.) adj. "qui ne peut être rompu" 139/27, 1re att. par rapport au FEW 4, 649b = TLF; – *ingarissable* (mq. au gloss.) adj. "qui ne peut être guéri" 112/18, v. GdfC 10, 15c qui cite un autre texte de Chastell, d'où TLF; – *lascivité* (mq. au gloss.) s.f. "caractère lascif" 124/39, v. GdfC 10, 66a qui cite comme 1re att. de *lasciveté* ChastellK 7, 231 > TLF; – *litteralement* (mq. au gloss.) adv. "à la lettre" 137/6, att. qui précède celle de 1465 Lettre de Louis XI (II, 282) citée par GdfC 10, 88c > TLF; – *misterieux* (mq. au gloss.) adj. "secret" 67/9 = GdfC 10, 159a > TLF; le DMF[1] cite PhMézPelC 1, 446 et 2, 121 pour un autre sens; – *objectivement* (mq. au gloss.) adv. "par représentation dans l'esprit" 63/30 = Gdf 5, 553b > FEW 7, 265a et TLF; – *occurrence* (mq. au gloss.) s.f. "événement inattendu" 41/29 = GdfC 10, 222a > FEW 7, 302b et TLF; l'att. de ChastellChronIVD citée par le DMF[1] n'est pas claire; – *precedence* s.f. "priorité", 1re att. par rapport au FEW 9, 279b; – *prosterner* v.pron. "se coucher la face contre terre" 150/3 (att. ignorée par le gloss. qui n'enregistre que l'emploi trans.), 1re att. par rapport au FEW 9, 498a = TLF; l'emploi pron. mq. au DMF[1]; – *pueril* (mq. au gloss.) adj. "relatif à l'enfant" 40/29, 1re att. par rapport au TLF mais voir LaurPremDecD 425; – *radical* (mq. au gloss.) adj. "profond" 60/25 [*amour radical*], 153/16 [id.], v. Heilemann > TLF; le sens mq. au DMF[1]; – *recracier* (mq. au gloss.) v.tr. "rejeter de la bouche ce qui vient d'y être mis" 51/28 = FEW 2, 1268a et TLF < Delboulle; aj. *recracher* dans GlBNlat7684M 256b, 10 (ajout de G. Roques); – *reprehensif* (mq. au gloss.) adj. "qui réprimande" 76/12, 1re att. par rapport au FEW 10, 275a (ca. 1470) = Gdf 7, 70a (Wavrin append.); – *resplendissance* (mq. au gloss.) s.f. "splendeur" 103/24, 104/1, 1re att. par rapport à Gdf 7, 114a qui cite MolinetChron = FEW 10, 309b; – *rougissure* s.f. "honte", 1re att. à aj. au FEW 10, 535a; – *subordonner* (mq. au gloss.) v.pron. "se mettre dans un état de dépendance par rapport à qn" 192/3, 1re att. par rapport au FEW 7, 399a; le TLF cite un autre texte de GChastell.

Les hapax aussi auraient pu être explicitement signalés. J'en relève les cas suivants, qui, sauf erreur de ma part, sont tous absents du DMF[1]: *championage* "bataille" = Gdf 2, 49c > FEW 2, 155b; – *championner* v.n. "combattre" = Gdf 2, 49c, aj. au FEW 2, 155b; – *clamoreux* = Gdf 2, 145c > FEW 2, 731a; – *complaignamment* adv., aj. au FEW 2, 979a; – *concedable* adj. = Gdf 2, 216b > FEW 2, 998b; – *concernence* s.f. = Gdf 2, 217a, aj. au FEW 2, 999a; – *consamblableté* s.f. = Gdf 2, 251a > FEW 11, 624b; – *contamineur* adj. = GdfC 9, 172a, aj. au FEW 2, 1101b; – *contamineux* adj., aj. au FEW 2, 1101b; – *contempnable* adj. "méprisable", aj. au FEW 2, 1102a; – *contentable* (mq. au gloss.) adj. "qui peut être rendu content" 176/24, aj. au FEW 2, 1104a; – *contentance* s.f. "satisfaction", aj. au FEW 2, 1104a; – *corrigeresse* s.f. "celle qui châtie", forme f. à aj. au FEW 2, 1220a; – *corrosiveté* (mq. au gloss.) s.f. "qualité de ce qui est corrosif" 27/8 (= GdfC 9, 207c), 71/14, 181/26, aj. au FEW 2, 1226b; – *delitamment* (mq. au gloss.) adv. "de façon à faire plaisir" 43/15, aj. au FEW 3, 32a; – *deprimeur* s.m. "celui qui abaisse" = Gdf 2, 520c, aj. au FEW 3, 45b; – *descombriere* adj.f. "qui débarrasse" = Gdf 2, 561a, aj. au FEW 2, 938b; – *despectueux* adj. "méprisant" 33/4 (= Gdf 2, 625b), 35/27, aj. au FEW 3, 54b; – *diffident* adj. "méfiant", aj. au FEW 3, 501a; – *dissolvable* (mq. au gloss.) adj. "qu'on peut dissoudre" 139/28 = Gdf 2, 727b > FEW 11, 83b, mais voir aussi Au grey d'amoursF 461/25 (ajout de G. Roques); – *ensouffroié* adj. "qui est de la nature du soufre" = Gdf 3, 241a > FEW 12, 421b; – *escrevement* s.m. "le fait de crever" = Gdf 3, 439a > FEW 2, 1319a; – *esvanouissable* (mq. au gloss.) adj. "qui s'évanouit facilement" 122/24 = Gdf 3, 665c > FEW 3, 251a afr. [l. mfr. hapax]; – *evadable* adj. "qui peut échapper à" = Gdf 3, 673a, aj. au FEW 3, 251a; – *improperacion* s.f. "reproche", aj. au FEW 4, 608b; – *improperamment* adv. "sur le ton du reproche", aj. au FEW 4, 608b; – *infesteur* s.m. "ravageur", aj. au FEW 4, 668a; – *inremuable* adj. "inébranlable", aj. au FEW 6/3, 289b; – *parcontendre* v.intr. "employer tous ses efforts", aj. au FEW 2, 1103a; – *parobtenir* v.tr. "obtenir entièrement" 124/6 (= FEW 7, 292b), etc.; – *parterminer* (mq. au gloss.) v.pron. "se détruire tout à fait" 56/22 = FEW 13/1, 238a < Delboulle; – *parvisiter* v.tr. "examiner à fond" 37/38 = FEW 14, 528b < Delboulle; – *preentendu* adj. "qu'on a projeté à l'avance" 26/36, 77/10 (= Gdf 6, 373b) > FEW 4, 741a; – *presentacle* s.m. "image, modèle" 32/31, 139/34 = Gdf 6, 389c > FEW 9, 309b; – *provection* s.f. "avancement" 35/8 = FEW 9, 482a (< Delboulle?); – *reboutance* s.f. "rejet", aj. au FEW 15/1, 213a; – *remplable* adj. "qui peut être rempli" 75/38 = Gdf 7, 13a > FEW 4, 593a; – *reprehensivement* (mq. au gloss.) adv. "d'une manière répréhensive" 123/22 = Gdf 7, 70a, aj. au FEW 10, 275a; – *subornance* s.f. "action de pousser qn à agir contre son devoir" = Gdf 7, 582c > FEW 12, 349b; – *suspicable* adj. "suspect" 32/33 = FEW 12, 473b.

Parmi les attestations que Gdf a tirées des éd. B et K, il y en a plusieurs qui ne sont pas relevées dans le glossaire. Si celui-ci avait été conçu d'une façon plus réfléchie, il nous aurait permis de retrouver sans peine les passages correspondants dans la présente édition. Dans l'état actuel, il ne serait pas aisé de savoir par exemple que le v.tr. *desassembler* que Gdf 2, 536c a tiré de la p. 2239 [sic mais corrigé dans l'errata 2, 790b] de l'éd. K vient en fait de la p. 223 [*desassemble*] et qu'il se lit en 84/14 de l'éd. D [*desassamble*], ou que l'adj. *auguste* que GdfC 8, 239a a cité d'après l'éd. B 549 et qui est ensuite passé dans le FEW 25, 906a se lit dans l'éd. D 94/14. Les lecteurs sont donc invités à lire attentivement le texte pour bien comprendre les citations de Gdf.

Takeshi MATSUMURA

Les Mystères de la procession de Lille, édition critique par Alan E. KNIGHT, tome III, *De Salomon aux Maccabées*, Genève, Droz (TLF, 569), 2004, 632 pages.

Voici le troisième volume des *Mystères de la procession de Lille*, qui fait suite au 1er et au 2e volumes parus respectivement en 2001 (v. G. Roques, ici 65, 612-614) et 2003 (pour le t. II, je me permets de renvoyer à mon compte rendu à paraître dans la ZrP). On ne peut que se réjouir du bon rythme de la publication. Le présent volume contient quinze pièces qui traitent de sujets de l'Ancien Testament, du n° 29 «Le couronnement de Salomon» au n° 43 «Darius et les trois jouvenceaux» (= MistLille$^{29...43}$K selon le DEAF). Chaque pièce est précédée d'une courte introduction qui nous renseigne sur sa source, la miniature du manuscrit (Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Codex Guelf. 9 Blankenburg) et la métrique, et elle est suivie de notes; celles-ci sont variées, tantôt elles justifient les corrections introduites dans le texte, tantôt elles indiquent les passages correspondants de la Vulgate etc., tantôt elles éclaircissent des points de grammaire. Le volume se termine par une bibliographie [565-566], une liste des personnages [567-575], un index des autres noms propres [577-588], un index des proverbes et des locutions proverbiales [589-590] et un glossaire [591-630]. Le texte se lit agréablement. Menues remarques: 33/388 *m'esprenne* l. *m'espreuve* (?); – 37/590 *sannement* l. *sauvement* (?); – 39/623 pas de point à la fin, *ma povre ame* étant le sujet du verbe *fu resjoïe*.

Bien que le tome Ier ait fait l'objet d'un compte rendu détaillé de Gilles Roques ici même et que les corrections qu'il y a proposées soient passées dans les errata du tome II [15-17], leur provenance n'est pas précisée; de plus, ses remarques sur les régionalismes n'ont pas trouvé d'écho dans les volumes suivants. C'est regrettable, car dans le tome III on retrouve des mots régionaux qu'il a relevés comme *prochetz* s.m.pl. "discussion" (dans le gloss. "disours" est à lire "discours") et *tempre* adv. "tôt". Puisque l'éditeur a relevé ces mots dans son glossaire, il aurait pu y ajouter une petite observation sur leur caractère régional. Voici d'autres régionalismes: *amoustrer* v.pron. "se montrer" v. G. Roques ds *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut* 2002, 239; – *bauch* s.m. "poutre" v. ici 67, 606; – *busquier* v.intr. (et non v.tr. comme dit le gloss.) "frapper" v. ici 68, 293; – *chincillier* s.m. "rideau de lit" v. ici 55, 271; – *droit cy* loc.adv. "ici même" 30/209, 30/307, 32/78, 34/113, 34/327, 35/238, 37/323, 38/205, 38/472, 39/480, 42/112; *droit chy* 37/298, v. ici 67, 607; – *droit la* loc.adv. "à cet endroit" 35/108; – *fie* s.f. "fois" v. ici 67, 607; – *gave* s.f. "estomac (d'un oiseau)" v. DEAF G 415; – *horion* s.m. "coup" v. FEW 25, 995; – *loudier* s.m. "vaurien" v. G. Roques ds *Bien dire et bien aprandre* 21, 368; – *mais* adj. "mauvais" ajouter au gloss. l'att. de 34/407, v. FEW 6, 1, 100b; – *maisement* adv. "mal"; – *sochon* s.m. "compagnon" v. ici 67, 290; – *sourgon* s.m. "source" v. ici 65, 286; – *temprement* adv. "bientôt" v. ci-dessus *tempre*.

Le glossaire pourrait être encore étoffé, parce que certains mots relevés auraient mérité une remarque supplémentaire et qu'on a des attestations précieuses qu'il aurait fallu enregistrer. Voici quelques remarques: *adextrer*, voir A. Henry MélStraka II, 126 pour son sens quand le sujet est deux personnes; – *argu* signifie plutôt "pensée, volonté", v. FEW 25, 211a; – *calefiier* v.pron. "se chauffer" semble être un hapax à aj. au DMF[1]; – *chin* s.m. se lit aussi en 38/561 et il signifie non pas "chêne" mais "lentisque", voir Dan. 13, 54 *schinos* et cette att. ainsi que celle citée

par Gdf 2, 136a s.v. *cin* (> FEW 21, 209b) sont à ranger dans le FEW 11, 298a; le mot n'est pas dans le DMF[1]; – *effordreur*, on lit dans le texte *effondreur* (leçon corrigée); – *esvoi* "égarement" dans *sans esvoi*, est-ce un hapax à aj. au FEW 14, 375a ou une faute pour *sans desvoi*? – aj. *gentilité* s.f. "paganisme" 41/388, 1re att. par rapport au TLF; le mot manque au DMF[1]; – aj. *incontaminé* adj. "sans souillure" 41/311, 41/1143, 1re att. par rapport au FEW 4, 630b; le mot n'est pas dans le DMF[1]; – aj. *militairement* adv. "d'une manière militaire" 41/850, 1re att. par rapport au TLF (dp. 1575); le mot est absent du DMF[1].

Takeshi MATSUMURA

Pierre de Provence et la Belle Maguelonne, a cura di Anna Maria BABBI, Soveria Mannelli (Catanzaro), Rubbettino (Medioevo Romanzo e Orientale, Testi, 7), 2003, XXIX + 317 pages.

Le charmant roman en prose de *Pierre de Provence et la Belle Maguelonne* méritait bien une nouvelle édition. On pouvait le lire dans une édition ancienne (1913), dont l'auteur, A. Biedermann, disait qu'il avait "profité de la liberté des copistes du XVe siècle en simplifiant la graphie du texte". En 1977, R. Colliot avait imprimé la version du ms. de Cobourg (C), copié par un copiste allemand, qui s'est efforcé de simplifier la langue du texte en l'accompagnant de gloses en latin et en allemand et d'une traduction juxtalinéaire, intercalée au-dessus de chaque ligne du texte français. Ce ms. est à l'origine de la version allemande de Veit Warbeck, terminée en 1527 et constamment rééditée depuis.

L'introduction littéraire est rapide [V-XIII], avec un excursus sur le succès de l'œuvre dans la Bibliothèque Bleue [XIV-XVII], complété par un inventaire [267-296] des éditions dans presque toutes les langues de l'Europe, qui prouve la diffusion extraordinaire du roman. On trouve une description précise des 5 mss [XVII-XXIII]. Comme A. Biedermann, A. M. Babbi a choisi pour base le ms. BNF fr.1501, ms. daté de la fin du 15e siècle (cf. *Le Roman de Troyle*, éd. par G. Bianciotto, 387), mais elle donne une varia lectio très large et imprime à part le ms de Cobourg [221-266]. Le choix paraît bon, mais la page [XXVIII] qui le justifie est peu convaincante.

Le texte n'appelle que peu de remarques: *onsoit* VI, 34 et *onseroie* VIII, 28 en face de *ouse* XI, 32, *ponser* XXXV, 57 en face de *pouser* XXII, 10 (mais *ponser* ds la même leçon transcrite dans l'apparat) paraissent étranges dans un texte où on lit *ouster*, *houstel*, *propouser* et dans le même ordre d'idées on pourra voir là un argument supplémentaire pour imprimer *pou-* les formes de *pouoir* qui sont imprimées *pov-* (cf. VI, 60 *povons*, VII, 5 *povoit,* etc.); – VI, 51 l'apparat m'est incompréhensible; – XIII, 28 *cousté elle*, s'édite d'ordinaire *couste elle* (cf. FEW 2, 2, 1248b); – XIII, 70 lire *n'enaymera*; – XIII, 94 la correction de *mectz* en *mect[e]z* est nuisible (la traduction dit d'ailleurs *metto*), mais l'apparat accroît encore la perplexité du lecteur; – XXIV, 23 lire *vouss estez vous*. On pouvait signaler quelques mots qui semblent inconnus: *repugnacions* pl. XIII, 15 "sentiments contradictoires"; – *leniche* XXII, 86 "bateau (de corsaires maures)". Dans le texte de C [248], ce qui est imprimé *encellee*, d'après le ms. qui porte bien un trait d'union en bout de ligne entre *en* et *cellee*, pourrait être une simple faute (*enceler*, hapax ds Gdf est un verbe fantôme), et on lirait *en cellee*, qui viendrait grossir le nombre des attestations de

en celee "secrètement, en cachette, de façon dissimulée" dont TL et DiStefLoc n'ont chacun qu'un exemple; – [251] *villaimen* paraît être une faute d'impression pour *villainement.*

Le roman est écrit dans un style agréable. Ce qui frappe d'emblée c'est l'emploi très abondant d'*aller* (au présent ou au parfait) + infinitif au sens d'un passé simple (*va racompter* II, 10; *va dire* II, 13; *alla disposer* III, 2; *alla donner* IV, 19; *alla dire* IV, 34; *ala monstrer* XXI, 26; *va permettre* XXI, 28; *s'en ala pouser* XXII, 10; *luy alla gecter une pierre* XXII, 11; *se alla reffraindre* XXII, 46; *va venir* XXII, 85; *se alla penser* XXIII, 2; *va venir un jour que* "il advint un jour que" XXVIII, 1, etc.), présent dans tous les mss sauf C (qui a pourtant conservé ceux de XXII, 10 et XXII, 46). A première vue, cet usage est caractéristique, en dehors du catalan, d'un vaste espace allant du sud-est d'oïl aux vallées alpines d'oc en passant par le francoprovençal (cf. G. Hasenohr ds R 102, 368-370; v. aussi RLiR 56, 647). Certes, dans certains cas, on peut trouver ailleurs des exemples sporadiques (très proches) de ce qu'on appelle souvent un emploi d'*aller* comme "auxiliaire de l'extraordinaire" (cf. P. Ruelle ds R 101, 56); mais, dans notre texte, la fréquence de l'emploi de ce tour est tout à fait remarquable.

Le vocabulaire contient aussi quelques mots régionaux, peu nombreux mais assez clairs, orientés vers une même direction, une ville où le français est bien installé, peut-être en domaine francoprovençal, ce qui expliquerait au mieux les influences discrètes de l'occitan et de l'italien septentrional: *en assetant* XXXV, 12 (tous les mss sauf C) "en s'asseyant", forme d'un type *ASSEDITARE, qui couvre le francoprovençal, le provençal et l'italien (cf. FEW 11, 402a et 406b) ; – *faulte* XIX, 24 (P^2 et C *giron*) et XX, 48 (P^2 P^3 et C *giron*) "giron" à côté de *faulde* XXI, 1 (P^2 P^3 et C *giron*) et XXIV, 4 (P^3 om.; C *giron*); le mot a été commenté en dernier lieu par J.-P. Chambon (RLiR 59, 7-8) à propos de l'anc. occitan du nord-est *fauta* "giron". En raison du caractère géographiquement très circonscrit de la forme avec dentale sourde (et qui ne semble pas s'accorder tout à fait, par sa précision, avec le reste des localisations envisagées), on préférera voir dans la forme *faulte* une altération, par rapprochement avec le fr. *faute,* de *faulde*, qui correspond à l'anc. occitan *fauda* "giron", largement attesté (cf. FEW 15, 2, 99b et 100a), et aux formes italiennes parallèles, surtout septentrionales (cf. FEW 15, 2, 102a); en mfr. le mot *faude* se lit aussi chez Thomas de Saluces (BienDire 11, 97), ce qui y marquerait une influence piémontaise; – *escueil* XXII, 7, 9, 16 et 25 (om. ds tous les cas par P^3 et C) "écueil", qui est une première attestation en français (1538 ds TLF 7, 722a; mais déjà *esceuilz* en 1517 ds Jean Thenaud cf. RLiR 62, 311), est un mot attesté en anc. provençal, d'où il est passé en français (cf. FEW 11, 325b); – *matinier* ds *estoille matiniere* XVI, 45 (tous les mss sauf C), qui est une première attestation (cf. TLF 11, 509a, avec une date de 1453, qui est d'une précision trompeuse, dans la mesure où c'est la date du seul ms. qui ne contient pas le mot), est une forme occitane qui remonte jusqu'en francoprovençal (cf. FEW 6, 1, 538a); – *nolit* XXXI, 66 (P^1 et P^3; P^2 *menaige*; C *nol;* om. A), qui est une première attestation (la date de ca. 1438, donnée à ce texte par le TLF 12 188a, est d'une précision illusoire), est un mot occitan (cf. Lv; FennisGalères 1288), alors que la var. *nol* est plus proche de la forme italienne; – *parail* XII, 39 "couple" (tous les mss sauf C qui a *couple*) est un mot du domaine d'oc qui déborde quelque peu en francoprovençal et dans l'ouest et le sud-ouest d'oïl (cf. RLiR 69, 584); – *robes* pl. XXXII, 28 et 29 (C n'a pas le mot) "mar-

chandises", ce sens semble spécifiquement occitan (cf. FEW 16, 674b); – *baster* (*quel cueur vous a basté de* (faire qc)? "comment avez-vous pu avoir le courage de?" XXIV, 28 (leçon de P^1 et P^2; A *prins*; P^3 om.; C *en quel erreur vous estes vous mis de*) est une tournure qui semble calquée sur l'ital. *bastar il cuore a q.* (*di* + inf.) "aver sufficiente forza" (ante 1494, ds LEI IV, 100), parallèle à *basta l'animo a q. di* + inf. (dal 1498, LEI IV, 100) qui est à l'origine du fr. italianisé *il baste à qn l'anime de* (16e s. ds Henri Estienne, Deux Dialogues, éd. P. Smith, 73 n. 45) et du prov. *m'en basto l'armo* "j'en ai le courage" (18e ds FEW 24, 585b); cf. aussi *abastir (le cueur ne luy povoit abastir de)* XVI, 71 (leçon du seul ms. P^1; A *abatre;* P^2 *soufrir;* P^3 et C om.), où il s'agit d'une forme préfixée, beaucoup plus rare (l'expression n'est même connue que dans quelques dialectes italiens cf. LEI IV, 115), avec un changement de conjugaison qui n'a jamais été relevé.

Quelques mots ou formes rares, comme *matiniere* et *nolit* (cités plus haut), ont valu à notre texte l'honneur d'être cité ds le TLF, d'après l'édition Biedermann et daté de 1453, date du ms. C (cf. encore *payer* où *paié de* "satisfait de (bonnes paroles)" est une première attestation répertoriée ds le TLF, mais citée avec une graphie *payée*, qui semble être due à Biedermann). Un cas mérite une rectification complète: la graphie *panser*, citée comme une première attestation ds le TLF s.v. *panser*[1], est sûrement une modernisation de Biedermann, l'éd. Babbi ne donne que *penséz* (qu'on lit aussi aussi ds C).

On utilisera donc maintenant cette édition qui donne un texte fiable.

Gilles ROQUES

Sébastien Castellion, *La Genèse 1555*, Éditée, introduite et annotée par Jacques CHAURAND, Nicole GUEUNIER, Carine SKUPIEN DEKENS avec la collaboration de Max ENGAMMARE, Genève, Droz (Textes littéraires français, 553), 2003, 323 pages.

Le premier livre de la traduction de la Bible par Sébastien Castellion est ici publié avec une introduction dans laquelle chacun des quatre éditeurs nous offre une étude qui lui tient à cœur: Nicole Gueunier sur les rapports de la traduction avec l'hébreu [11-37], Carine Skupien Dekens sur la syntaxe du texte français [39-67], Jacques Chaurand sur le vocabulaire du traducteur [69-91] – ses remarques sur les régionalismes auraient pu être plus précises et il aurait pu relever *empâter* "pétrir" (v. FEW 7, 748b) et *riere* prép. "par devers (qn)" (v. FEW 10, 345b) – et Max Engammare sur l'illustration [93-112]. Le texte de Castellion qui comprend les textes préliminaires [117-135], la *Genèse* [137-240], les annotations [241-244] et la «déclaration de certains mots» [245-248] est suivi de notes [249-303], d'un glossaire [305-310], d'une bibliographie [311-317] et d'un index des noms d'auteurs [319-321]. L'ensemble est très instructif, mais la collaboration des quatre éditeurs aurait pu être plus étroite. Par exemple, la bibliographie ne reprend pas certains ouvrages cités en abrégé dans l'introduction: voir «*Bible du XIIIe s.*» [72]; «Roussell 1987» [43, n. 7]; «Trenel» [77]; etc. On peut noter également que, alors que dans le texte les astérisques doivent renvoyer au glossaire d'après les principes d'édition [7], de nombreux mots relevés dans celui-ci en sont dépourvus; ainsi *grenantes* I/11; *brayes* III/7; *jusque* III/19; etc. Par contre, le mot *chartre* qui a un astérisque en XL/5 n'est pas recueilli

dans le glossaire. On est aussi embarrassé de voir que les occurrences ignorées par le glossaire sont tantôt munies tantôt démunies d'astérisque. Une unification du traitement serait nécessaire pour les volumes à paraître.

Le glossaire établi par J. Chaurand n'enregistre pour chaque entrée que sa première occurrence comme il est dit au début [305]. Or ce principe, qui est lui-même contestable – car pour les mots rares mais connus du FEW comme *arrierefemme* s.f. "concubine" (XXII/24 [= gloss.]; XXV/6; XXXV/22; XXXVI/12; [245], v. FEW 3, 450b), *avantpeau* "prépuce" (XVII/11 [= gloss.]; XXXIV/14; [245], v. FEW 8, 168b) ou *empellé* "incirconcis" (XVII/14 [= gloss.]; [246], v. FEW 8, 168a) il aurait fallu enregistrer toutes les attestations d'autant plus que l'étude d'O. Douen publiée dans F. Buisson, *Sébastien Castellion. Sa vie et son œuvre* I, 415 *sq.* manque de références –, est enfreint dès le premier article, puisque le mot *aage* se lit non seulement en XVII/1 mais aussi en V/32. Et c'est loin d'être un cas isolé: voir *affaire (avoir) à* qui se lit dès XVI/2; *anuit* qu'on lit déjà en XIX/5; etc. Les références fausses ne manquent pas non plus. Par exemple *brasser* se trouve non en VIII/18 mais en VIII/21; *conte (rendre)* est attesté en IX/5 et non en IV/5; *grivolés* se lit en XXX/32 et non en XXX/2; etc. Le cas de *bouche* a une conséquence plus grave, car le sens de "ouverture (d'un sac)" ne convient pas à l'unique occurrence citée (XXIX/3) où le mot signifie "ouverture (d'un puits)", mais à celle de XLII/27. Les trois autres collaborateurs n'auraient-ils pas revu cette partie de leur édition?

On peut regretter aussi que les textes qui encadrent la *Genèse* n'aient pas été dépouillés. Voici quelques ajouts ou remarques sur le glossaire: s.v. *applommé*, il vaut mieux comprendre *applommer de somme* loc.verb. "endormir" XV/12, 1re att. de la loc.verb. par rapport au FEW 9, 99b et ajouter *applommer* v.tr. "endormir" [123]; – aj. *aveuglance* s.f. "cécité" [122], v. FEW 24, 36b qui ne cite que Chastell; manque à Hu; – *bdellium* s.m. "sorte de palmier" II/12, l'étymon manque au FEW; – aj. *catechiser* v.tr. "instruire dans la religion chrétienne" [133], v. FEW 2, 495a; – aj. *chopper* v.intr. "se tromper grossièrement" [124], v. FEW 13, 2, 346a; – aj. *déchiffrable* adj. "qui peut être déchiffré" [131], att. qui antidate le FEW 19, 157a (dp. Pascal) = TLF; manque à Hu; – aj. *déforfaire* v.tr. "sacrifier pour le forfait" [133, 246], aj. au FEW 3, 351b; – aj. *embaumeure* s.f. "action d'embaumer" L/3, manque au FEW 1, 226a et à Hu; – aj. *enfantif* adj. "puéril" [128], v. FEW 4, 660a qui ne connaît pas d'att. mfr.; manque à Hu; – aj. *enseignable* adj. "docile à l'enseignement" [121, 128]; manque à Hu; – aj. *flammage* s.m. "action de sacrifier avec le feu" [133, 247], aj. au FEW 3, 600b; – s.v. *jetté*, la traduction par "jeté" est peu utile, comprendre *jeter* v.intr. "produire (des fruits, des fleurs)" et renvoyer au FEW 5, 17b; – aj. *mandoce* s.f. "sorte d'épée courte" [130], aj. au FEW 6, 1, 706b auprès de mfr. *mandoucene;* manque à Hu; – aj. *menable* adj. "qui peut être facilement mené, guidé" [128], v. FEW 6, 2, 104b qui ne connaît pas d'att. mfr.; manque à Hu; – aj. *picoté* adj. "tacheté" XXX/35, v. FEW 8, 457a; – aj. *quessite* "sorte de monnaie" XXXIII/20 (cf. note 324), où ds le FEW? – aj. *sciences humaines* s.f.pl. "la connaissance des langues, de la grammaire, de la poésie et de la rhétorique" [132], att. qui antidate le TLF: 1580 Montaigne; – aj. *sicle* s.m. "monnaie hébraïque" XXIII/16; XXIV/22, v. FEW 11, 591b; – aj. *vertugalle* s.f. "sorte de jupon élargi par un gros bourrelet" [130], v. Hu s.v. *verdugade;* où ds le FEW? – *volageur* s.m. "celui qui pratique l'augure" [133, 248], aj. au FEW 14, 598b.

Takeshi MATSUMURA

Jacques LÉVÊQUE de PONTHAROUART, *Paulmier de Gonneville: son voyage imaginaire*, chez l'auteur (Pontharouart@aol.com), 2000, 127 pages.

Il ne s'agit pas d'un ouvrage de linguistique mais d'une très intéressante étude fouillée sur un personnage qui a, en partie involontairement, dupé, par un faux assez grossier, les plus grands spécialistes de l'histoire de la marine et de la littérature des voyages, et accessoirement les lexicographes et même les spécialistes du patois normand. Et si l'année 2005 fut déclarée en France «année du Brésil», c'est la dernière et sans doute (espérons-le) l'ultime conséquence de ce faux.

J'avais exprimé, ici même (60, 1996, 318-319), mes doutes, à partir d'un examen de son vocabulaire, sur la date réelle du texte du voyage au Brésil de Paulmier de Gonneville, communément attribué à 1505 et j'avais depuis accumulé des notes sur le sujet, tout en ayant dressé des listes de lambeaux de phrases du récit qui se retrouvaient tels quels dans *L'Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* par Jean de Lèry (1578) et dans *L'Hydrographie* de Fournier (1643) et apportaient la preuve que le texte était un faux. Mais j'ignorais alors que j'avais été devancé par un érudit normand, armateur à la retraite, qui avait publié dans Paris-Normandie (du 26 avril 1993), un article soutenant, avec de bons arguments d'ordre historique, que ce voyage était une supercherie, inventée en 1659 par l'abbé Paulmier de Courtonne. J'ignorais aussi que la Société de l'Histoire de Normandie avait répliqué vertement dans le même journal (du 3 août 1993), en concluant doctement: «Il n'est pas possible, sauf à pratiquer un négationnisme systématique, d'affirmer que la relation de voyage du capitaine Paulmier de Gonneville constitue un faux.»

A l'occasion de l'année du Brésil, qui coïncidait avec le cinquième centenaire du voyage de Gonneville, dans un entretien donné au journal *Le Monde* (du 22 février 2005), M. C. Lévi-Strauss faisait référence au Voyage de Paulmier de Gonneville. J'ai alors fait part de mes doutes sur le document qui nous l'a fait connaître dans le courrier des lecteurs dudit journal (du 2 mars 2005). L'érudit normand contestataire s'est alors fait connaître à moi et c'est ainsi que j'ai appris l'existence d'un ouvrage publié en 2000, qui apporte la preuve irréfutable par une étude historique impeccable que ce voyage est bien une création due à l'abbé Paulmier. L'intuition philologique que j'avais eue de mon côté, indépendamment et postérieurement, s'est trouvée pleinement confirmée, et M. L. de P. a traité infiniment mieux que je n'aurais pu le faire la question. Je ne peux qu'ajouter un infime argument linguistique qui va dans le sens de sa belle démonstration. Le terme pour désigner la *chauve souris* est dans ce texte *gaude souris*; or la consultation de l'ALF montre qu'Edmont a relevé ce mot dans deux points assez proches de Lisieux, patrie de notre imaginatif abbé.

Au plan lexical, on trouvera dans ma note citée plus haut les corrections qui doivent être apportées aux différents dictionnaires, travaux ou compilations qui ont fait bon accueil aux attestations tirées de ce faux. L'occasion m'est ainsi donnée, grâce au TLF*i*, de livrer ici la liste complète des mots dont les notices historiques devront être corrigées, dans les versions futures de ce dictionnaire, du fait de l'utilisation de ce texte:

BALAFRE, subst. fém.
1505 "longue entaille" (GONNEVILLE, *Relation authentique,* 105 dans QUEM.: Des Indiens [...] incisés en maints endroits de la peau, par **balafres**, pour paroistre plus beaux fils);

COUSCOUS(S), COUSCOUSSOU, subst. masc.
1505 *couchou* (B. P. DE GONNEVILLE, *Campagne du navire l'Espoir,* Paris, 1869, pp. 92-93 ds ARV., p. 203);

DÉBOUQUEMENT, subst. masc.
1505 (GONNEVILLE, *Relation authentique,* 107 ds *Fr. mod.,* t. 25, p. 309). Dér. du rad. de *débouquer**; suff. *-(e)ment*[1];

DÉGORGEOIR, subst. masc.
1505 *desgorgeoirs* (GONNEVILLE, *Rel.,* 89 ds *Fr. mod.,* t. 25, p. 309); 1634 *degourgeoir* (*Termes de marine,* 551 ds *R. Hist. litt. Fr.,* t. 9, p. 478: Le **degourgeoir** est un petit fer long de huit ou tant de pouces pour demorcer le canon ou sonder la lumière, qui est nettoyer le secret);

DROGUET, subst. masc.
1505 (GONNEVILLE, *Relation authentique,* 90-1 ds QUEM. *Fichier*).

FORBAN, subst. masc.
1247 "bannissement" (*Cout. d'Anjou et du Maine,* I, 82 ds *R. Hist. litt. Fr.* t. 12, p. 706); **2.** *ca* 1273 *forsban* "corsaire, pirate" (*Etablissements de Saint Louis,* éd. P. Viollet, t. 2, p. 388), attest. isolée; de nouv. **1505** *fourban* (*Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville,* éd. M. d'Avezac, p. 108);

GUENON, subst. fém.
1505 "singe à longue queue" (GONNEVILLE ds *Annales de voyages,* 1869, juill., p. 53);

GARGOUSSE, subst. fém.
1505 *gargouches* (GONNEVILLE, *Rel.,* 89 d'apr. R. Arveiller ds *Fr. mod.* t. 26, p. 52);

LOUVOYER, verbe intrans.
1529 mar. *lofuyer* (CRIGNON, *Discours de la nav. de Jean et Raoul Parmentier,* éd. Schefer, 50 ds *Fr. mod.* t. 26 1958, p. 54); 1612 *louvoyer* (*Dernière lettre du père Arsène de Paris, ibid.*); **2.** 1762 au fig. (J.-J. ROUSSEAU, *Émile,* livre 1 ds *Œuvres compl.,* éd. B. Gagnebin et M. Raymond, t. 4, p. 251). Dér. de *lof**; suff. *-oyer**. **DÉR. Louvoyage,** subst. masc 1[res] attest. **1505** *louuiage* (GONNEVILLE, *Relation authentique* ds *Fr. mod.* t. 26, 1958, p. 54), attest. isolée, 1797 *louvoyage* (*Voy. La Pérouse, loc. cit.*); de *louvoyer*;

MILLIASSE, subst. fém.
[1479 d'apr. BL.-W.[3-5]; *cf.* aussi JEAN LE BOUTILLIER, *Epithalame composé en 1419,* ms. de 1602 ds A. DINAUX, *Les Trouvères de Flandres et du Tournaisis,* 1839, p.290] **1505** "un très grand nombre" (*Voyage de Gonneville* ds *Ann. des Voyages,* juill. 1809, p.73 ds *DG*);

PIRATERIE, subst. fém.
1505 "acte, activité de pirate" (*Voyage du capitaine de Gonneville* ds *Ann. des Voyages...* dirigées par Malte-Brun, 1869, t.3, p.74);

PLUMASSIER, -IÈRE, subst.

DÉR. Plumasserie, subst. fém. 1res attest. **1505** "ornement de plumes" (BINOT PAULMIER, dit le Capitaine de Gonneville, *Campagne du navire l'Espoir,* éd. M. d'Avezac, p.96);

QUASIMENT, adv.

1505 (*Relation authentique du voyage du Capitaine de Gonneville ès nouvelles terres des Indes*, éd. M. d'Avezac, 1869, p. 95: une rivière qu'elle avoit trouvée, qui est **quasiment** comme la celle de Orne; *ibid.*, p. 109: **quasiment** au seüil de l'hostel);

RASSADE, subst. fém.

1505 (B. P. DE GONNEVILLE, *Campagne du navire l'Espoir, de Honfleur* [...] *ès nouvelles terres des Indes*, p. 91 ds ARV., p. 429: **rassades** [**rasades** dans le ms.] de voirre);

REMARQUE, subst. fém.

1579 "action de remarquer" (*Ordonnance de Henry III*, Blois, CXCVI ds GDF. *Compl.*); Déverbal de *remarquer**, forme pic. qui a remplacé l'a. fr. *remerche* (*ca* **1505** "action de remarquer" *Voyage de Gonneville, Ann. des Voyages*, t. 3, 1869, p. 53 ds GDF *Compl.*);

SAPINETTE, subst. fém.

1600 *sapinnetes* "bois de sapins" (O. DE SERRES, *Théâtre d'agric.*, p. 723); **2.** 1765 "nom d'une espèce d'épicea du Canada" et "boisson faite avec des bourgeons de sapin du Canada" (*Encyclop., s.v. sapin*); **3.** 1845 "petit bateau en sapin" (BESCH. *Suppl.*). Dér. de *sapin**; suff. *-ette* (*-et**); *cf.* dès **1505** *sapinette* "crustacé qui s'attache aux rochers et aux bateaux" (GONNEVILLE, *Rel.*, 93 ds *Fr. mod.* t. 26, p. 57);

TIRE-BOURRE, subst. masc. inv.

1505 (GONNEVILLE, *Rel.*, 89 ds *Fr. mod.* t. 26, p. 58).

J'en profite pour suggérer aux éditeurs de textes d'utiliser systématiquement le TLF*i*, indépendamment des datations nouvelles à proposer, pour voir ce que leur nouvelle édition est susceptible de modifier dans l'utilisation, par ce dictionnaire, des mots extraits du texte qu'ils éditent. Il faciliteront ainsi la tâche des auteurs des indispensables mises à jour du TLF*i*.

Gilles ROQUES